

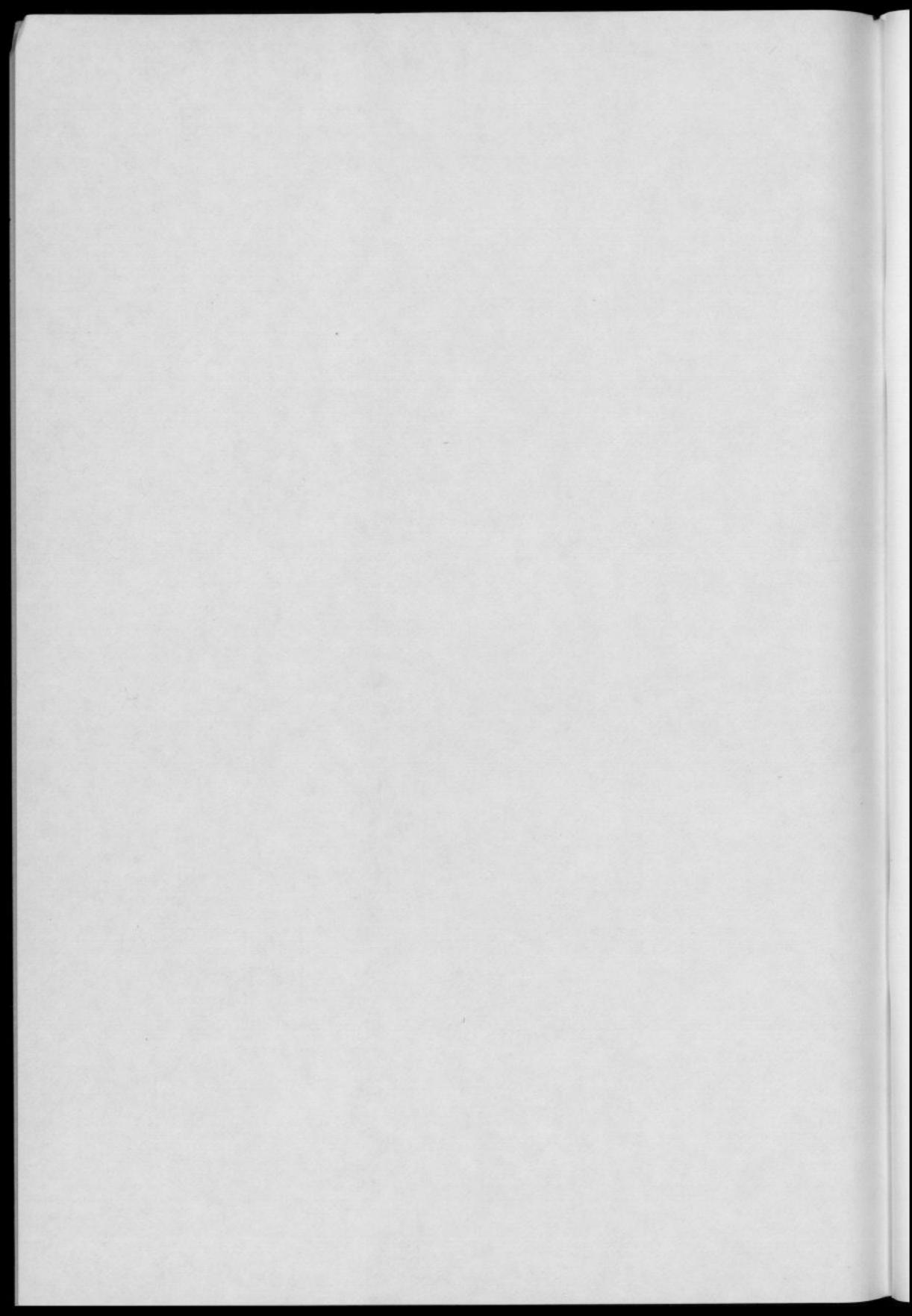
Jacques MARROT

Fêtes et Carnaval dans la ville

Carcassonne 1790 - 1961



FOLKLORE



folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fêtes et Carnaval dans la ville
Carcassonne 1790 - 1961

TOME XL

50^{me} Année N° 2-3-4

Été, Automne, Hiver 1987

206 - 207 - 208

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fondateurs :

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

Directeur :

J. Cros-Mayrevieille

Secrétaire :

René Piniès

Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert
Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

TOME XL

50^{me} Année N° 2 - 3 - 4

Été, Automne, Hiver 1987

RÉDACTION :

Les articles doivent être adressés à **FOLKLORE :**
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

Abonnement Annuel :

— France	50 F.
— Etranger	65 F.
Prix de ce numéro	50 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOUR

TOME VI - 2^e PARTIE
N° 2-3 - 1953 - 1954

SOMMAIRE

1953-1954

FÊTES ET CARNAVAUX
DANS LA VILLE
CARCASSONNE 1700-1761

AVANT PROPOS

Une vision, largement partagée, de la dynamique des sciences sociales laisse entendre que les champs qu'elle privilégie dépendent, en premier ressort du choix des chercheurs. Or accepter un tel pré-supposé serait faire l'économie du poids déterminant des modes. Ainsi la dernière décennie a été dominée par des travaux centrés autour de la famille et de la parenté comme la vague précédente avait fait de la fête un sujet incontournable, historiens et ethnologues se rencontrant pour en exploiter les multiples facettes. L'étude qui suit, à l'origine mémoire universitaire -soutenu en 1976- dont ne sont présentés ici que des extraits, est un bon exemple de cet engouement, témoignant assez des fruits que l'on pouvait en attendre mais aussi des gauchissements qu'induit fréquemment le thème.

En effet, plus peut-être que pour tout autre phénomène qu'il entend décrire et analyser l'ethnographe a du mal à respecter une des règles fondamentales de la discipline, à savoir la distance à l'objet. Cette consigne est relativement facile à suivre dans de multiples domaines : il n'est pas exigé du spécialiste de l'araire qu'il sache tracer des sillons ou de l'observateur de processions religieuses qu'il ait une âme de pénitent... Or, dans son essence, la fête aboutit à l'implication totale des participants, aussi bien ceux que leur position institutionnelle fait passer pour les premiers acteurs que ceux qui regardent, passivement en apparence, le spectacle proposé. Le plus souvent méprisés ou ignorés ces derniers sont pourtant élément indispensable du rituel. Contre qui sinon s'exerceraient la plupart des jeux agressifs accompagnant la fête ? Y compris dans les manifestations où son rôle apparaît comme réduit au minimum d'où vient le jugement -peu importe qu'il soit fait d'adhésion ou de critique- sinon de la foule ? Quoiqu'il en veuille l'ethnographe se trouve pris dans ce réseau, espace clos où la participation, fut-elle involontaire, détourne parfois la vigilance de l'observation. Sans compter avec l'enjeu idéologique présent dans toute fête et particulièrement dans le carnaval. Moment de licence condamnable, affirmation du royaume éphémère des innocents ou des pauvres, utopie agitée comme une bannière... le carnaval a donné lieu à de multiples lectures qui se caractérisent souvent par une herméneutique exclusive.

Comment dès lors cet essai aurait-il pu échapper à la tentation de l'interprétation généralisante ? Rien d'étonnant donc si, çà et là, surgissent des topiques obligés, qu'il s'agisse de critiquer l'excès d'organisation ou la confiscation de la fête au bénéfice de groupes puissants, de rêver sur l'âge d'or de fêtes aussi conviviales qu'imaginaires ou bien d'annoncer la mort définitive d'un carnaval tué par le commerce qui l'a pourtant, longtemps soutenu.

Il n'en demeure pas moins que, l'analyse de ces tensions sociales et symboliques passant par une description minutieuse des acteurs et des groupes, ce travail est un document d'importance sur les manières de dire et de faire la fête dans une ville de province, tout au long du siècle écoulé. S'il ne dit rien, et pour cause, du carnaval carcassonnais remis à l'honneur, à partir de 1979, il permet du moins de connaître l'horizon historique de ses refus et de ses nostalgies.

Jean-Marie BOSCH.

Si, un peu partout en France, il était d'usage que villes, villages, quartiers prennent en charge activement leurs propres fêtes cycliques, il était également des réjouissances publiques exceptionnelles organisées en l'honneur des souverains ou d'événements d'importance nationale. Des jours de repos étaient alors attribués pour que le peuple participe au grand déploiement de fastes qui confirmait la consécration du pouvoir en place.

Carcassonne, bien sûr, n'échappait pas à cette règle.

CEREMONIES DYNASTIQUES ET PATRIOTIQUES

En novembre 1610 la Reine Régente rendait compte de ce qui s'était passé à la cour lors du couronnement du roi Louis XIII, son fils, et des réjouissances qui s'en étaient ensuivies dans les environs de Paris : prières générales et feux de joie. La reine demandait qu'il en soit de même dans toutes les villes. Les consuls et l'évêque ayant été prévenus, un *Te Deum* fut donné dans la Ville Basse de Carcassonne. Le tir au canon et les feux de joie furent supprimés à cause de la mort récente du roi Henri IV et remplacés par un tir au mousquet ; d'autre part on mit sur le clocher de l'église Saint-Vincent un signe de joie et de réjouissance (1).

Le 10 novembre 1628, à l'occasion de la restitution de La Rochelle assiégée jusqu'au 31 octobre, l'évêque fit chanter un *Te Deum* dans toutes les églises, on fit des feux de joie devant les maisons, sur le clocher de Saint-Vincent on tira le canon, les trompettes et hautbois venant, aux cris de « Vive le Roi ! ». La procession générale qui avait été ordonnée n'eut cependant pas lieu à cause des risques de contagion (2).

Des réjouissances publiques eurent lieu le 10 septembre 1632 pour la naissance du duc de Bourgogne, septième fils de Louis XIV. Comme on ne possédait que cent douz, de sat recours, pour couvrir la somme, à la contribution de l'évêché (3).

Le 18 septembre 1638 une illumination générale eut lieu à l'occasion du second fils du roi (4).

Ce type de fêtes proposées au peuple à l'occasion d'une fête nationale va se retrouver sous la Révolution et au-delà. C'est ainsi que le 3 juin 1790, jour de la Fête-Fleur, une fête patriotique fut donnée par la ville de Carcassonne (5). Dans la Cité on avait aménagé un vaste jardin délimité par le rempart et trois murs de hauteur fautive. Une table en fut à cheval, pour 300 convives, avait été dressée. Une partie était réservée à Messieurs les officiers municipaux, Messieurs les officiers du régiment de Mousquetaires et chevaliers de Saint-Louis de la ville, une autre aux musiciens du régiment et de la Cité. Un arc de triomphe en treillage décoré d'œuvres d'art ornait un tableau représentait un soldat tenant une plaque sur laquelle on lisait :

Il n'est donc pas anodin que, l'analyse de ces tensions sociales et symboliques passées par une description minutieuse des acteurs et des groupes, ce travail est un document d'importance sur les manières de dire et de faire la fête dans une ville de province, mais au long du siècle écoulé. S'il ne dit rien, et pour cause, du carnaval vichyste, nous sommes remis à l'honneur, à partir de 1978, il permet en effet de connaître l'horizon historique de ses rites et de ses pratiques.

René-Marie BOIS.

Si, un peu partout en France, il était d'usage que villes, villages, quartiers prennent en charge activement leurs propres fêtes cycliques, il était également des réjouissances publiques exceptionnelles organisées en l'honneur des souverains ou d'événements d'importance nationale. Des jours de repos étaient alors attribués pour que le peuple participe au grand déploiement de fastes qui confirmait la consécration du pouvoir en place.

Carcassonne, bien sûr, n'échappait pas à cette règle.

CEREMONIES DYNASTIQUES ET PATRIOTIQUES

En novembre 1610 la Reine Régente rendait compte de ce qui s'était passé à la cour lors du couronnement du roi Louis XIII, son fils, et des réjouissances qui s'en étaient ensuivies dans les environs de Paris : prières générales et feux de joie. La reine demandait qu'il en soit de même dans toutes les villes. Les consuls et l'évêque ayant été prévenus, un *Te Deum* fut donné dans la Ville Basse de Carcassonne. Le tir au canon et les feux de joie furent supprimés à cause de la mort récente du roi Henri IV et remplacés par un tir au mousquet ; d'autre part on mit sur le clocher de l'église Saint-Vincent un signe de joie et de réjouissance (1).

Le 10 novembre 1628, à l'occasion de la restitution de La Rochelle assiégée jusqu'au 31 octobre, l'évêque fit chanter un *Te Deum* dans toutes les églises, on fit des feux de joie devant les maisons, sur le clocher de Saint-Vincent on tira le canon, les trompettes et hautbois sonnant, aux cris de «Vive le Roi !». La procession générale qui avait été ordonnée n'eut cependant pas lieu à cause des risques de contagion (2).

Des réjouissances publiques eurent lieu le 10 septembre 1682 pour la naissance du duc de Bourgogne, petit fils de Louis XIV. Comme on ne possédait que cent écus, on eut recours, pour doubler la somme, à la contribution du Diocèse (3).

Le 18 septembre 1838 une illumination générale salua la naissance du second fils du roi (4).

Ce type de fêtes proposées au peuple à l'occasion d'une cause nationale va se retrouver sous la Révolution et au-delà. C'est ainsi que le 3 juin 1790, jour de la Fête-Dieu, une fête patriotique fut donnée par la ville de Carcassonne (5). Dans la Cité on avait aménagé un «salon naturel» délimité par le rempart et trois murs de verdure factice. Une table en fer à cheval, pour 580 convives, avait été dressée. Une partie était réservée à Messieurs les officiers municipaux, Messieurs les officiers du régiment de Noailles et chevaliers de Saint Louis de la ville, une autre aux musiques du régiment et de la Garde Nationale. Un arc de triomphe en treillage décorait l'entrée : au centre un tableau représentait un soldat tenant une pique surmontée du bonnet

de la Liberté avec cette devise «*Nova concordia fratrum*». Le fond vis-à-vis de la porte d'entrée, était garni d'un tableau représentant un temple élevé à la Liberté de la Nation, avec des figures allégoriques. Un tronc d'arbre, enrichi de rubans aux trois couleurs, imitait des colonnes torsées ; des guirlandes de rubans s'étendaient d'un arbre à l'autre, les pilastres des treillages étaient ornés ; soixante réverbères fournissaient l'éclairage pour pouvoir prolonger la fête durant la nuit. Cette mise en place avait demandé quinze jours de travail. Des fanfares, des applaudissements et des salves d'artillerie soulignèrent l'entrée en grande pompe des personnalités venues célébrer la Liberté. Vers le milieu du repas on autorisa le peuple à pénétrer dans l'enceinte. Puis l'orchestre se divisa en trois pour aller animer des bals à la Maison Commune, dans une maison bourgeoise et, enfin, sur le lieu même du banquet.

Le 30 mars 1799 l'Administration Centrale du Département de l'Aude décide de publier, à mille exemplaires distribués dans tous les cantons, le discours «sur la Fête de la Jeunesse» du citoyen Coumes, professeur de grammaire générale à l'Ecole Centrale. Ce discours a été retenu parce qu'il renferme «une morale pure dont les principes doivent être sans cesse offerts à tous les citoyens et dont la pratique tendrait à l'amélioration et au bonheur de la société et de chacun des ses membres (...) Il est du devoir d'une administration amie du gouvernement de donner une marche constante et sûre à la morale publique, et celle qui se fonde sur la vertu est la base sur laquelle repose la félicité commune». Des exemplaires seront adressés aux agents des communes, aux instituteurs primaires, pour être mis sous les yeux des pères de famille et de la jeunesse républicaine (6).

Cette orientation morale va alors tendre à transformer la fête en un théâtre pédagogique.

Un exemple de théâtre pédagogique : la Fête de la Souveraineté du Peuple à Carcassonne le 20 mars 1798 (7)

Les élections dans les assemblées primaires étaient fixées au 21 mars et Jean Debry, au Conseil des Cinq-Cents, voulant passionner l'opinion, au sujet de la souveraineté, déclara : «Les fêtes ne sont des jeux d'enfants que lorsqu'elles sont privées d'un but moral qui les utilise : dans le cas contraire, elles sont peut-être les plus puissantes des institutions, et par institution j'entends ce qui forme, ce qui habitue. Que le 30 ventôse (20 mars) il y ait dans tous les chefs-lieux de canton une fête qui sera nommée «la Fête de la Souveraineté du Peuple» et que l'enthousiasme conservateur qu'elle excitera remplisse les jours de germinal où son objet sera réalisé». Le discours de ce jacobin dit clairement l'utilisation que le pouvoir peut et doit faire de la fête. En utilisant un appareil qui soit de «nature à frapper vivement l'esprit des assistants», il exploitera comme exutoire l'enthousiasme populaire.

Pour cela l'organisation de la fête doit être rigoureuse, rien ne sera laissé au hasard. L'itinéraire, choisi à l'avance, permettra la démonstration des fastes dans toute la ville. Voyons donc l'ordre du défilé et le déroulement de cette journée.

Dès neuf heures le cortège officiel se forme à la mairie, il comprend :

- Un détachement de chasseurs à cheval, avec un trompette, un brigadier et huit cavaliers par files de quatre.

- Les tambours de la garnison sous la conduite du tambour-major.

- Les délégations qui avancent silencieusement encadrées par les troupes à pied, disposées sur les bords en une double haie, avec les uniformes de la Garde Nationale, de l'artillerie allobroge et de la compagnie de Vétérans, aux couleurs vives.

- La musique

- Le corps des Vétérans.

- Diverses personnalités : Reboulh, Bonnet, Granvoinet et Germain qui portent les écriteaux officiels sur lesquels on peut lire : «La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens» (Art. 17 de la *Déclaration des Droits de l'Homme*) ; «L'universalité des citoyens français est le souverain» (Art. 2 du *Code Constitutionnel*) ; «Nul ne peut sans une délégation légale exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique» (Art. 19 de la *Déclaration des Droits de l'Homme*) ; «Les citoyens se rappellent sans cesse que c'est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires et électORAles que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la République» (Art. 36 de la *Constitution de l'an III*).

- Les administrateurs du canton, magistrats, fonctionnaires, professeurs de l'Ecole Centrale, instituteurs des écoles primaires.

- Les élèves

- Les choeurs et les chanteurs.

- Les chasseurs défilant au pas, quatre par quatre.

- La fanfare

- La cavalerie

- La compagnie des gendarmes à cheval.

Une halte assez brève aux Halles permet l'exécution d'un hymne de Jean-Jacques Rousseau. Arrivé à la caserne, le cortège est contraint par la pluie à se réfugier dans l'église Saint-Michel où l'on installe triomphalement l'Autel de la Patrie, le Livre de la Constitution et l'Arbre de la Liberté, au milieu du choeur. La décoration est soignée, quatre statues allégoriques représentent la Force, la Prudence, la Justice et la Fidélité. On aperçoit le portrait de Bonaparte lors de la prise du pont de Lodi. Des cantates patriotiques sont reprises en choeur. Les vétérans réunissent leurs baguettes et forment un faisceau symbolique lié avec un ruban tricolore : «La souveraineté du peuple est inaliénable». A l'issue de la cérémonie lecture est faite de la proclamation du Directoire en date du 16 février, relative aux élections. Le soir,

après une représentation populaire, une illumination générale clôt la série de manifestations.

Les fêtes patriotiques sont nettement marquées par le sens de la morale, du devoir, de la modération et tentent par un déploiement brillant et sonore qui transfigure le quotidien et la ville, de capter l'audience populaire : ainsi lors de la visite du Duc d'Orléans à Carcassonne en 1839, la fontaine de la place aux Herbes (place Carnot actuellement) fut alimentée en vin rouge (8) ; le 16 avril 1848, lors de la plantation de l'Arbre de la Liberté sur la place du Charbon (square Gambetta), après la harangue des citoyens Trinchan et Sarrans, commissaires du gouvernement, un *Te Deum* fut donné à l'église Saint-Michel (9).

LES «FÊTES SPECTACLES» A LA FIN DU XIX^e SIECLE ET AU XX^e SIECLE

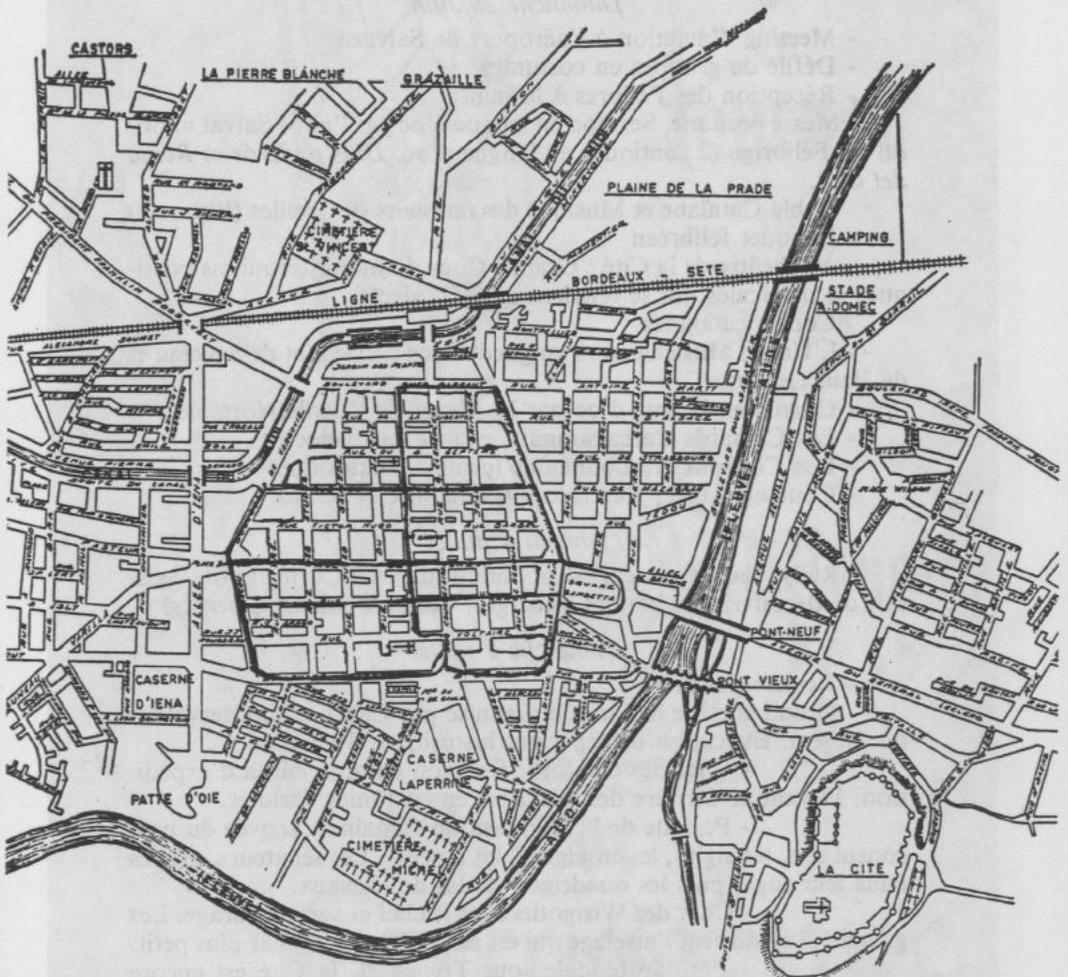
Dans un passé plus proche l'empreinte politique et l'aspect de vénération vont disparaître quelque peu au profit du spectacle, de la culture et de la fonction économique. De très gros moyens seront mis en oeuvre pour réaliser des cavalcades dans les rues avec décors, chars, costumes, figurants...

La «Cavalcade historique» du 27 mai 1876

En compulsant le programme nous remarquons le sous-titre, «Grande Fête de Charité», qui sert à la fois d'alibi et de référence pour assurer le succès de l'entreprise, justifié par la présence d'un char de quêtes. La partie spectacle, fondée sur un sujet sérieux et éloigné dans le temps, est d'une grande rigueur dans son déroulement. L'aspect militaire domine avec la participation de divers régiments, d'un char de la guerre, des musiques. La cavalcade de fantaisie n'occupe qu'une place très réduite. Les marques d'honneur à la ville et à la région de Carcassonne renforcent l'esprit du défilé qui est une glorification de l'immobilisme.

Les fêtes de 1936

Le souci culturel apparaît dans le programme de ces fêtes dont la cavalcade historique ne représente qu'un élément. La durée des réjouissances est de huit jours non successifs puisqu'elles commencent le 27 juin et s'achèvent le 14 juillet. Des manifestations félibréennes se mêlent au sport, à la gastronomie...



Itinéraire de la "Grande cavalcade historique" du 27 mai 1876

Samedi 27 juin

- Contrôle des concurrents en vue du meeting d'aviation du 28
- A 21 heures, Retraite aux flambeaux, chants et danses place Carnot (Cobla catalane)

Dimanche 28 Juin

- Meeting d'aviation à l'aéroport de Salvaza
- Défilé de groupes en costumes
- Réception des Félibres à la mairie
- Messe occitane, Sermon en langue d'oc par l'abbé Salvat majoral du Félibrige (2 cantiques en langue d'oc, *Dius poderós* et *Reina del Cel*).
- Cobla Catalane et Musique des danseurs de Treilles (Bitterois)
- Banquet félibréen
- Au théâtre de la Cité : Grande Cour d'Amour (réunions poétiques et musicales qui se tenaient au XII^e siècle)
- Coblas catalanes
- L'Union Musicale, airs languedociens de Déodat de Séverac et de Paul Lacombe
- Chants en langue d'oc par les élèves de l'Ecole Normale
- Les Camards Carcassonnais, chants languedociens
- Los Cigalous Narbounenses (groupe folklorique)
- Course cycliste, Carcassonne-Toulouse et retour

Samedi 4 juillet

- Rallye touristique et gastronomique dans les Corbières (il s'agissait de découvrir les bonnes auberges, des prix étaient décernés)

Dimanche 5 juillet

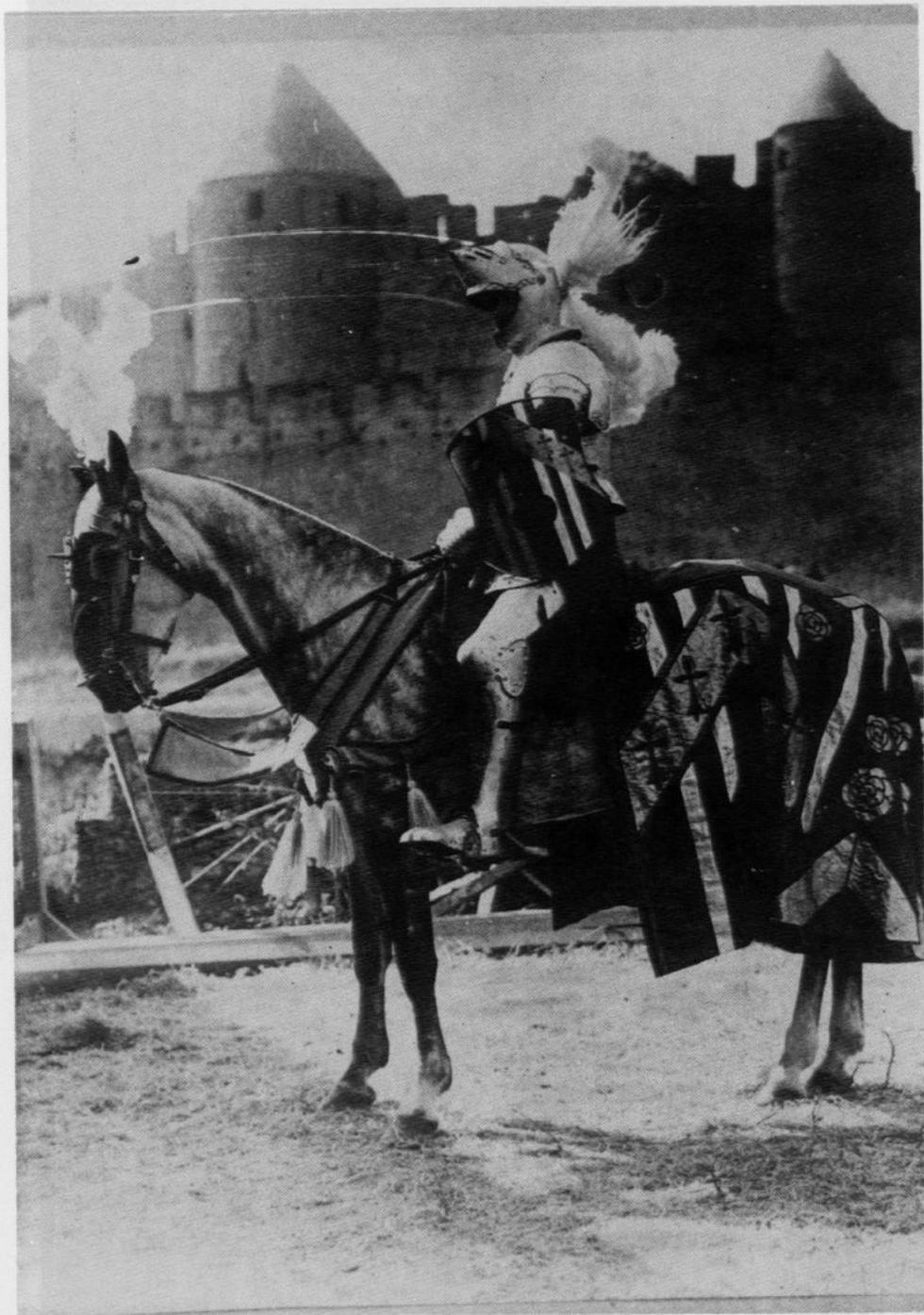
- Remise des prix
- Grand cortège historique organisé par Cazaban (conservateur du musée). Evocation des époques historiques de la Cité :
 - Char des Gaulois : femmes, enfants, butin d'expédition. Devant et derrière des guerriers en costumes bariolés.
 - Période de la colonisation romaine : arrivée du proconsul avec les aigles, les enseignes, les licteurs. Les sénateurs, drapés dans leur toge, puis les quadriges attelés de chevaux.
 - Char des Wisigoths avec le chef et son entourage. Les guerriers conduisent l'attelage qui est suivi d'un autre char plus petit.
 - Période féodale sous Trencavel, la Cité est encore indépendante.
 - Période Royale représentée par une scène classique du Moyen-Age : entrée dans la ville de l'envoyé du roi, représentant le pouvoir central. Derrière la voiture du légat, le char des truands.
- A 21 heures au Théâtre Antique de la Cité : 180 jeunes des établissements scolaires, «Samson et Dalila» ; «Ballet des Sylphes».



Le
Tournoi
des
fêtes
du
Si
Millénaire
de la

Cité de
Carcassonne

du 15 au 29 Juillet 1928



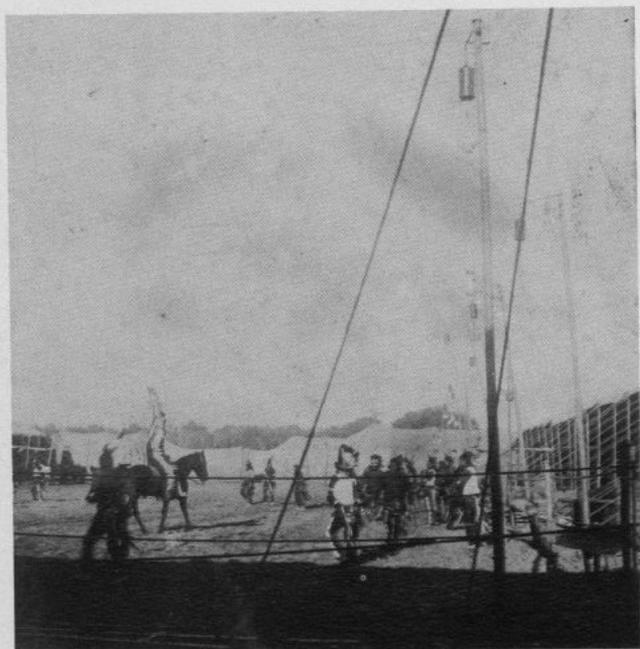
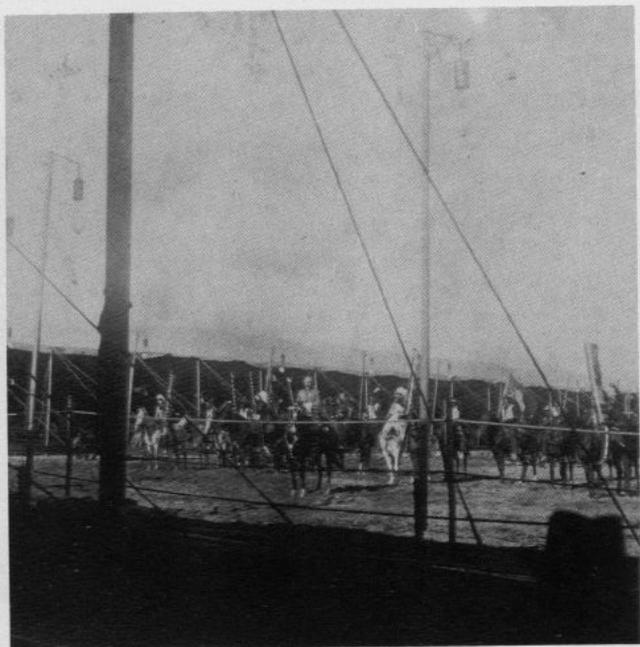
Le Tournoi des fêtes du bi-millénaire

(Coll. Henri Alaux)

M. le Président de la République aux FETES du BI-MILLÉNAIRE de la CITÉ de CARCASSONNE
(Edition Rouzière, Carcassonne)



(Coll. Henri Alaux)



Buffalo Bill à Carcassonne (Coll. J.P. Piniès)

Lundi 6 juillet

- Rallye gastronomique (suite) dans la Montagne Noire.

Dimanche 12 juillet

- Concours d'automobiles fleuries, Boulevard Jean Jaurès, avec de nombreux prix.
- A 21 heures, «Patrie» au Théâtre de la Cité, drame en cinq actes de Victorien Sardou, un épisode du soulèvement des Pays-Bas contre l'Espagne en 1568.

Lundi 13 juillet

- «Sigourd» au Théâtre de la Cité, opéra en quatre actes, sept tableaux ; livret de Camille de Locle et Alfred Blan, musique de Ernest Reyer.

Mardi 14 juillet

- Défilés militaires.
 - Cyclisme au stade Albert Domec l'après-midi.
 - Embrassement général de la Cité le soir.
- Pendant toutes ces réjouissances des tournois de tennis sont organisés par l'Acacia-Tennis-Club les 9, 11, 12, 13, 14 juillet.

Ce programme, en même temps qu'il se veut éclectique pour satisfaire tous les goûts, impose un spectacle normalisé. De même les félibres venus faire une démonstration culturelle et folklorique exposent une vision épurée, projetée dans l'histoire lointaine, d'un peuple et de sa langue. Encadrée par les défilés militaires du 14 juillet la cavalcade historique, les concours gastronomiques et sportifs dotés de prix, la fête devient l'apanage des organisateurs et instigateurs dont les photographies et les noms apparaissent en tête de programme : Messieurs Raynaud (sénateur), Tomey (maire), Lempe (Syndicat d'Initiative), Girou (Vice-président du Syndicat d'Initiative), Azibert (secrétaire), Alibert (directeur du théâtre de la Cité), Michel Mir (chef de l'Union Musicale). Les notabilités de la ville donnent et contrôlent la fête.

Nous allons retrouver cette forme de fête-kermesse dans les cérémonies du Bi-Millénaire de la Cité.

Les fêtes du Bi-Millénaire de la Cité, 13-29 juillet 1928

L'idée de célébrer cet anniversaire avait mûrie au sein de la Société des Arts et Sciences (10). M. Sivade, son secrétaire, en avait fait la proposition en avançant l'esquisse d'un programme :

- Un tournoi qui serait le triomphe de la partie militaire.
- Des concerts d'orgue.

- «Simon de Montfort», la grande pièce de théâtre félibréenne attendue, relatant un épisode de la Croisade des Albigeois.
- Un kermesse où les commerçants carcassonnais seraient présents.
- Des concerts de la Musique de la Garde Républicaine.

Nous avons mené notre enquête grâce aux articles du journal *L'Eclair* qui fit (comme son confrère *La Dépêche*) une grande campagne publicitaire sur ces fêtes qui, signalons-le, étaient organisées au profit de la Caisse de Retraite de la Presse Française.

Voyons tout d'abord les moyens -importants- mis en oeuvre pour recevoir le public parmi lequel étaient attendus de nombreux visiteurs étrangers :

- «Pendant la durée de ces fêtes du 15 au 29 juillet courant, d'importantes modifications seront apportées aux services de Tramways de l'Aude sur les lignes de Carcassonne à Lézignan et de Carcassonne à Lastours. De plus un train spécial sera mis en marche sur ces lignes chaque jour» (11 juillet).
- «Un service de cars fait la navette de la gare à la Cité pour le prix de 5 Frs, l'aller ou le retour» (20 juillet).
- «Un office de logement fonctionne. Des lignes de cars de luxe sont mises en circulation vers Béziers et vers Toulouse (...) Des restaurateurs venus de Paris avec leur matériel assureront 4000 repas par jour, et ceux de Carcassonne en feront autant (...) Le commissariat aux fêtes a élu domicile à l'hôtel de la Cité (...) Un bureau des fêtes est installé face à la gare» (13 juillet).
- Des réglementations rigoureuses de la circulation interviennent : «Les automobiles ne seront admises dans la Cité dès 11 heures (les livreurs pourront y pénétrer durant une heure convenue de l'après-midi) (...) Un garage est prévu à raison de 10 Frs par voiture (jour et nuit)».

Les prix sont les suivants : billets donnant droit à toutes les entrées pour un jour (*Te Deum*, kermesse, tournoi, cour d'amour), 10 Frs ou 25 Frs ; le soir, entrée 3 Frs et location d'une chaise pour le concert 5 Frs. A titre de comparaison le prix du pain était de 1,60 Frs le kilo en 1925 et de 2,45 Frs en 1930 ; en 1928 l'entrée d'un bal pendant les fêtes de carnaval coûte 3 Frs.

Tous les jours des spectacles ont lieu :

- A 10 h 30 concert par l'Harmonie de la Cité
- A 11 h audition d'orgue à la Cité
- A 13 h déjeuner de gala dans la cour du Château Comtal
- A 14 h 30 cérémonie religieuse, chants, grandes orgues, salut du Saint Sacrement
- A 20 h représentation au théâtre
- A 17 h 30 et à 21 h le chanteur Albert Beauval se produit dans la cour du Château Comtal, lors de thés dansants. Les billets donnent droit au tirage d'une tombola.

L'ampleur de cette entreprise est accrue par la venue de M. Gaston Doumergue, président de la République, accompagné de ministres, de hautes personnalités et de parlementaires, le dimanche 22 juillet 1928.

Les buts poursuivis étaient multiples.

En premier, donner un certain prestige à Carcassonne. Pour cela le cinéma apparaît comme une formule intéressante : Jean Renoir vient tourner un film, «Le Tournoi dans la Cité». Cette reconstitution historique du XVI^e siècle qui demanda un grand déploiement de matériel et de personnel, devait permettre de rivaliser avec les sociétés américaines. Sur le plan technique on utilisa pour la première fois le film panchromatique et les lampes à incandescence ; d'autre part la mise en scène à grand spectacle est à la mesure de l'esprit d'outre-Atlantique. Prestige du cinéma et prestige de l'armée sont réunis et confondus, le Cadre Noir de Saumur participe au tournage avec l'appui des soldats carcassonnais qui se sentent honorés par cette sollicitation. La bénédiction des lances a lieu dans la cathédrale Saint-Nazaire, au cortège de la reine du Tournoi prennent part tous les officiers du Cadre Noir et l'élite de la cavalerie française. L'entrée est libre dans l'église mais on paie une chaise 10 Frs. L'esprit militaire se retrouve dans la musique, la Garde Républicaine donne des concerts au Grand Théâtre de la Cité où l'on peut entendre l'Ouverture de «Tannhauser», la «Rhapsodie Norvégienne» de Lalo, la «Suite Pastorale» du carcassonnais Paul Lacombe, le «Capriccio Espagnol», le Prélude de «Carmen», «España». La presse, de son côté, mène une grande campagne publicitaire pour donner aux réjouissances du Bi-Millénaire un retentissement national, voire international.

La vocation culturelle n'était pas absente de cette rencontre qui se voulait «fraternelle et universelle». Les félibres y tenaient un rôle important destiné à populariser le sens de leur mouvement : «C'est l'âme plus que jamais vivante de l'Occitanie qui palpitera, qui chantera sous le soleil de l'antique Cité» (11). Au programme du théâtre de la Cité on affichait «Simon de Montfort», pièce en quatre actes de Jean Suberville, «Le sol commande», tragédie paysanne en trois actes de Jean Camp, jouées par des pensionnaires de la Comédie Française, des comédiens de l'Odéum, du Conservatoire de Paris. La poésie était également à l'honneur avec «La cour d'amour des songes», évocation par Guillot de Saix. On pouvait écouter des poèmes de Jaufré Rudel, mais aussi des lais de Marie de France. Les comptes rendus de presse mettent ces manifestations à égalité avec celles des Cadets de Gascogne et de la Santa Estela. Une messe félibrénne, un *Te Deum* solennel, un banquet, un dépôt de gerbe à Achille Mir furent les étapes «officielles» de la célébration de l'âme occitane.

L'affluence de visiteurs prévue devait apporter des bénéfices au commerce et à l'hôtellerie. Pour stimuler ces professions, le maire et le préfet patronnèrent un concours de bonnets de papier confection-

nés par les vendeuses à partir du thème retenu : les particularités offertes par la Cité. Cette émulation populaire était alimentée par une dotation de prix aux gagnants par le Syndicat des Commerçants.

Une kermesse se tint pendant toute la durée des festivités, du matin dix heures jusqu'au soir, dans l'avant-cour du Château Comtal. Plusieurs baraques y étaient dressées :

- Banque Union Financière Latine (toutes opérations de change ou de Bourse)

- Bureau de poste (cachet spécial des fêtes du Bi-Millénaire)

- Eaux-fortes et cartes postales

- Groupement des crus Languedoc-Roussillon, Blanquette de Limoux

- Liqueurs Combier

- Messieurs Rigaud et Cathala, soieries

- Les Grands Bars Parisiens

- Biscuits Pousse (biscuits, confiserie)

- Chocolats glacés «Polaire»

Ces magasins improvisés pour la fête donnent une idée de la consommation durant cette période. Sur 9 stands, 3 sont des débits de boissons, 2 vendent des friandises, 2 proposent des services - public : la poste, privé : la banque qui fait fonction de change-, 1 est consacré aux textiles, 1 vend des estampes.

Les fêtes du Bi-Millénaire ont voulu étaler la richesse, culturelle et matérielle, de la région, mais le déroulement de ces réjouissances a suscité, sitôt leur clôture, de vifs mécontentements concrétisés par une série d'articles de presse (du 2 au 5 août) :

«Les lampions sont éteints, les ballonnets sont crevés» (...) Carcassonne devait être le centre universel de la culture (...) de la politique (...) une énorme publicité avait insisté sur le caractère unique, grandiose, universel (...) mais pour les carcassonnais à qui l'on avait tout promis, tout cela n'a été que du bluff, bluff outrancier auquel nombre de nos compatriotes se sont laissés prendre comme les alouettes au miroir (...) Ce fut un fiasco» (12).

La critique qui, à notre avis, émane de commerçants laissés pour compte, s'en prend aussi à la fausse intention régionaliste. En effet l'organisation n'était pas carcassonnaise puisqu'un comité parisien avait pris tout cela en main : des restaurants étrangers à la ville étaient venus s'installer uniquement pour la durée de la fête. La venue du Cadre Noir de Saumur aurait été provoquée par le tournage du film contrairement à ce qui avait été annoncé (13). Quant aux musiques et aux spectacles, rien de typiquement local ne les animait, de plus l'échec était confirmé par la bouderie des étrangers qui n'avaient pas participé en masse, comme prévu, à ces réjouissances (14).

Les prix ont subi des augmentations sensibles dans les hôtels, les restaurants et les cafés à cause des tarifs pratiqués par les établisse-

ments parisiens. Cela eut pour effet de dissuader la population locale, car, si en 1928 l'entrée d'un bal carnavalesque coûtait 3 francs, il fallait 8 francs pour assister à un concert pendant les fêtes du Bi-Millénaire, 10 à 20 francs pour aller au *Te Deum*, à la kermesse, au tournoi et à la Cour d'amour, 10 francs pour aller voir la bénédiction des lances, 5 francs pour aller de la gare à la Cité en autobus.

Les journaux des jours suivants publièrent d'autres articles sur ce même ton qui exprimait la frustration de certaines couches de la population tenues à l'écart. De quelque milieu que viennent ces protestations, elles sont à prendre en considération comme signe de contestation, d'hostilité à la fête imposée.

Buffalo Bill à Carcassonne en 1905

Dans le cadre de ces spectacles, il en est un pourtant d'exceptionnel qui, entre fête et cirque, mobilisa les foules en 1905 et que l'on peut considérer comme phénomène festif et social à part entière. Suscitant la curiosité par la fantastique entreprise qu'il représentait, le cirque de Buffalo Bill déplaça en effet beaucoup de monde. Transposant le monde du Far-West dans la petite ville de l'Aude, le colonel W.F. Cody avait amené d'authentiques indiens, des hommes des frontières, des chasseurs et des éclaireurs, des «Rough-Riders» du monde entier, qui représentaient les troupes de cavalerie des principales nations d'Europe et des Etats-Unis (15). Le spectacle de Buffalo Bill apportait aussi toute l'avance technologique du Nouveau Monde : une arène pouvant contenir 10 000 spectateurs, éclairée électriquement, une chaudière à vapeur aux multiples fonctions, permettant de servir 450 repas chauds, des tentes pour abriter le personnel, d'autres pour les animaux que les autorités militaires de Carcassonne avaient voulu écarter des chevaux de l'armée, craignant des maladies contagieuses.

Les quelques vingt numéros présentés comprenaient des tableaux de la vie dans les grandes plaines avec des orchestres de cow-boys tatoués, hurlant, des cavaliers anglais, français, américains, hongrois, mexicains, arabes, indiens, des amazones, squaws indiennes, «western-girls» et bien sûr les impressionnantes démonstrations de Buffalo Bill dans des exercices de tir à cheval, de capture d'animaux au lasso (16).

Nous assistons là au premier contact avec une entreprise de spectacle absolument étrangère à la ville, où le contexte historique et social local est séparé par une distance maxima du thème présenté qui tire donc son succès de l'exotisme. C'est là un signe avant coureur d'un nouveau marché du loisir populaire vendu par des entrepreneurs-animateurs tel que l'on peut le rencontrer dans certaines fêtes locales modernes : par exemple à Quillan où le programme des réjouissances comprend une course cycliste, un spectacle de music-hall avec une grande vedette du moment et un bal dirigé par un animateur à la parole

prolix. De même, en 1960, lors de la cavalcade géante organisée dans la cour de la caserne d'Iéna, «Claude Auter doit déchaîner le rire de tous les assistants, ainsi que les bagarres de confetti... (...) La devise est oeil pour oeil, dent pour dent et que ça saute» (27 mars 1960). Et le journal qui en rend compte prend lui-même le ton de l'«animation».

Une tradition tauromachique

Les premières corridas remonteraient pour l'Aude à la fin de l'année 1860 (17), six ans après celles qui eurent lieu les 6, 7 et 8 août 1854 à Bayonne à l'occasion du mariage de Napoléon III avec Eugénie de Montijo. Un impresario hardi originaire de Cadix, Dom Pablo Mesa, accompagné d'un matador de *novillos* fit construire des arènes en bois à Périgueux, qu'il inaugura le 2 avril 1860 où il donna une série de douze courses, réalisant des bénéfices considérables. Alléché par le succès il se rendit à Béziers avec son matériel et son personnel, donnant, de là, des corridas dans la plupart des villes de la région : Toulouse, Carcassonne, Narbonne... Nous n'avons pas de précision sur les courses qui furent ensuite produites à Carcassonne par intermittence ; il faut attendre 1885 pour voir le conseil municipal autoriser -sous la pression d'une pétition de la population- la construction d'une arène à l'extrémité du Pont Neuf sur un terrain qui devait servir d'assiette à l'installation de l'abattoir, le 22 juin 1886. Le toréador français Le Pouly y gagna une médaille d'or le 14 juillet 1886. Cette *plaza* fonctionna avec des fortunes diverses jusqu'en 1898, époque à laquelle furent édifiées de nouvelles arènes sur l'emplacement de l'ancien vélodrome, à la Justice (route de Montréal, à 400 mètres avant le pont qui enjambe la voie ferrée de Quillan). Elles furent inaugurées le dimanche 21 mai 1899 par une course provençale suivie de deux autres les 14 et 15 juin.

Les corridas à la mode espagnole commencèrent le 8 juillet 1899 avec les matadors Chuffero et Armilla, qui tuèrent leurs taureaux respectifs par des estocades foudroyantes (18). Dès lors l'*afición* se développa : il y eut trois courses en juillet, trois en août (les 13, 15, 20). Le club taurin venait de se former, les statuts furent déposés le 22 juillet 1899 et approuvés deux mois plus tard. Grâce à lui, recevant des matadors de premier plan (comme Antonio Fuentes), entretenant des relations avec les clubs voisins de Toulouse, Narbonne, Béziers, Nîmes, Arles, les amateurs de tauromachie devinrent, dans la région, de plus en plus nombreux. En 1900, et pendant les années suivantes, la tauromachie se développa en France et en particulier dans le Midi. Jusqu'en 1914 on put ovationner des spécialistes tels Pouly, Félix Robert, Canario, Antonio Montes, Metralla... Des relations étaient entretenues avec la Fédération des Sociétés Taurines de France et d'Algérie dont le congrès se tint en 1914.

En 1925 a lieu une course sur la Place d'Armes (aujourd'hui Place du Général de Gaulle), mais il est devenu difficile de se procurer des taureaux et des toreros sauf pour quelques *plazas* qui possèdent des arènes romaines. Cependant le club taurin carcassonnais ne meurt pas et entretient toujours la flamme de la tradition au café Glacier, lieu de réunion. Viennent la guerre d'Espagne puis la guerre mondiale. Après quoi, faute de mieux, sont organisés des déplacements à Béziers, Arles, Nîmes. En 1951 une tentative de course formelle connaît l'échec, pour des raisons financières. La municipalité, pressée par la population, vote alors à l'unanimité le principe de l'organisation de corridas et la construction d'arènes. Ces projets vont être réalisés grâce au club et une corrida intégrale est présentée à l'*afición* dans des arènes qui peuvent contenir 800 spectateurs. Des projections, des conférences sont présentées et très suivies. Le club taurin n'a jamais cessé son action, nous sommes loin des douze membres de 1899 !

Alors que se termine cet historique, en 1952, on inaugure les nouvelles arènes de «Patte d'oie» où devaient surtout avoir lieu des courses dites «landaises» sans cheval ni mise à mort, des charlottades, parodies burlesques des corridas interdites à Carcassonne à certaines époques.

L'asphyxie financière est présentée comme la cause de la fin de cette entreprise, pourtant solide sur le plan de l'organisation, composée de Monsieur Barrière, industriel à Espéraga, Messieurs Cigé et Taillefer, respectivement dentiste et cordonnier à Carcassonne, d'un directeur des courses et impresario qui avait la tâche d'établir les contrats, et de nombreux autres membres et *aficionados*. A notre avis l'échec financier est dû à l'éloignement des régions d'élevage, Landes et Camargue, les organisateurs audois ne bénéficiant sur place d'aucune infrastructure. Mais la tradition tauromachique carcassonnaise, âprement défendue par le public populaire quand il demande par exemple la construction d'arènes, est bien la preuve que le spectacle tend à prendre la relève de la fête traditionnelle.

Nous avons voulu montrer les intimes relations entre spectacle et fête lorsque celle-ci est imposée. L'intention pédagogique de ce type de manifestation se dégage du thème choisi qui leur donne une unité. Les célébrations officielles, patriotiques, utilisant le spectacle pour fortifier le pouvoir, l'idéologie, le souverain ou l'élu, s'imposent dans des démonstrations militantes, rigides, militarisées. Le cirque de Buffalo Bill qui réunit de nombreuses ethnies autour du même motif guerrier opère aussi avec une mise en scène académique qui doit entraîner l'adhésion de tous. Aucune différence formelle n'apparaît entre le banquet félibréen, celui de la fête patriotique de 1790 et les réjouissances occasionnées par l'inauguration d'une ligne de chemin de fer (19) ou la percée d'un canal (20) : intervient chaque fois la privatisation partielle de la fête avec la réunion exclusive des notables, officiels, militaires, ingénieurs... dans le cadre d'un programme qui ne laisse aucune

part à l'imprévu et à l'imagination.

Dans cette mutation, qui annonce le succès du show-business, un engouement populaire original peut parfois se manifester, comme nous l'avons vu à l'oeuvre autour de la corrida. Le plaisir collectif n'est pas non plus absent de certaines réjouissances proposées, la Fête de l'eau (21) en est un exemple. En 1872 le député Marcou qui avait fait amener l'eau courante dans la Cité, inaugura les installations. Faisant écho au banquet officiel les habitants du quartier n'hésitèrent pas à sortir tables, chaises et vaisselle devant leur porte pour manger dans la rue. Une chanson fut écrite en l'honneur de Marcou :

*Votam per aquel enfant
Qu'aici totis l'aimam
E le volián ralhar !
Se va venián a far (bis)
Nos autres l'auriám torna portar*

Nous votons pour cet enfant
Qu'ici nous aimons tous
Et on voulait le rayer ! (de la liste des candidats
à la députation)
Si ça s'était fait
Nous l'aurions porté à nouveau.

Même s'il peut être parfois actif, comme vous venons de le voir, le rôle du spectateur est destiné à évoluer dans un espace de plus en plus réduit suivant une évolution socio-économique qui voit triompher le marché du spectacle tandis que la fête auto-organisée devient, par la force des choses, marginale.

Notre recherche a été effectuée, pour l'essentiel, à partir de la presse ; celle-ci permet en effet une analyse systématique continue et reste le seul élément écrit d'investigation disponible. Au début s'est posé le problème du choix ; nous avons donc effectué plusieurs sondages dans différents périodiques du début du siècle, pour retenir ceux qui réservaient le plus d'espace à notre sujet. Les journaux de droite comme *Le Courrier de l'Aude* ne faisaient pas souvent état des réjouissances populaires ; d'autre part il convenait de choisir une collection complète qui rendrait compte régulièrement des fêtes durant la période envisagée. Nous avons donc retenu *Le Radical du Midi*, hebdomadaire dirigé par Albert Sarraut, dont nous avons pu consulter les exemplaires jusqu'en 1910, puis les éditions de l'Aude de *La Dépêche du Midi* de 1911 à 1962 (date à laquelle Carnaval disparaît). Le rythme quotidien de parution qui permettait des annonces très fréquentes nous a livré un riche matériel. Si nous n'avons pu mener un travail régulier de comparaison avec d'autres périodiques les quelques vérifications effectuées nous ont permis de constater que les articles s'équilibraient (entre *La Dépêche* de Toulouse et *L'Indépendant* de Perpignan, par exemple), surtout lorsqu'on avance dans le temps, les tendances politiques influant peu sur les comptes rendus des faits locaux.

La presse livre à l'opinion des informations qui, par leur dosage, leur présentation, reflètent l'événement, l'interprètent. Le remplissage de la page est tributaire de l'actualité : lorsqu'un événement important est en cours, comme des élections, la chronique des réjouissances est un peu délaissée, à l'inverse en période creuse elle comble le vide. L'importance accordée (colonnes de texte, photos quand elles apparaissent) ne traduit pas forcément l'importance réelle de la manifestation mais il convient de considérer et d'analyser les raisons de ces choix car elles font, dans certains cas, partie du phénomène carnavalesque lui-même. Aussi avons-nous mentionné sur le graphique du profil diachronique le nombre de jours de fête (inventariés par le journal) et celui des articles parus. Au début du siècle la tradition a même besoin du concours de la presse pour survivre, les articles sont souvent aussi nombreux que les journées festives et il y a davantage de comptes rendus que d'annonces. L'inverse se produit à partir de 1951, quand Carnaval devient peu à peu un spectacle de masse d'importance régionale. Le journal est d'autant plus prolix que des personnalités des notables patronnent les réjouissances, assemblées, dîners, à des fêtes publiques. En 1955 paraît une rubrique, «*Courrier de Carnal*» qui renseigne quotidiennement les lecteurs sur le vie de société, les questions importantes, les potins, et leur donne la possibilité d'y participer en publiant une correspondance d'idées, d'analyses, de critiques. Le journal s'insère donc activement dans le Carnaval qui, par ailleurs, utilise la presse comme moyen publicitaire pour informer la population des programmes, relayant ainsi les affiches placardées dans les

LE CARNAVAL DE 1900 A 1962

part à l'imprévu et à l'imagination.

Dans cette mutation, qui annonce le succès du show-business, un engagement populaire original peut parfois se manifester, comme nous l'avons vu à l'oeuvre autour de la comédie. Le plaisir collectif n'est pas non plus absent de certaines réalisations proposées, la Fête de l'eau (21) en est un exemple. En 1872 le député Marcou qui avait fait amener l'eau courante dans la Cité, inaugura les installations. Faisant fête au banquet officiel les habitants du quartier n'hésitèrent pas à sortir tables, chaises et vaisselle devant leur porte pour manger dans la rue. Une chanson fut écrite en l'honneur de Marcou :

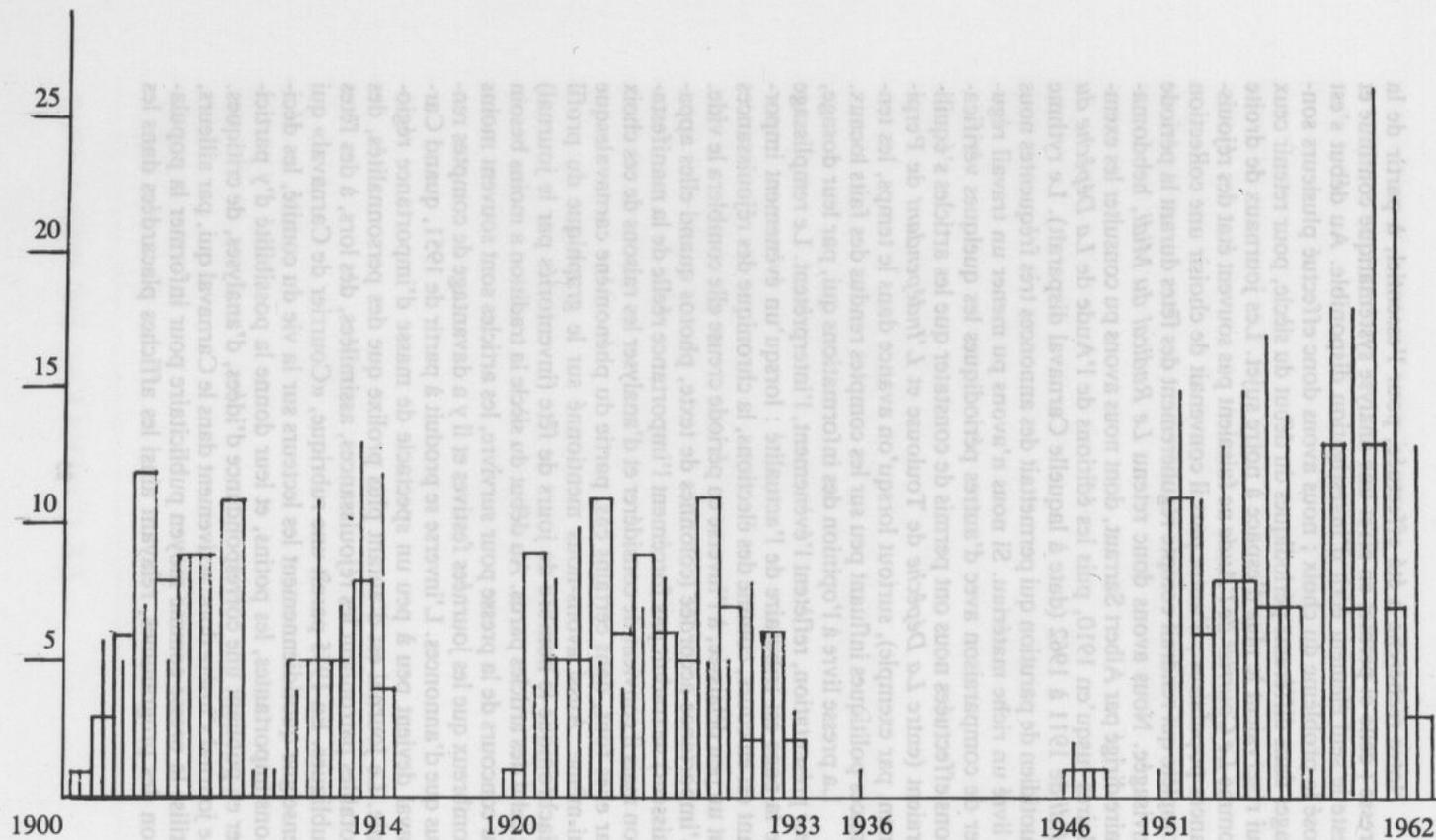
*Notam per aquel enfant
Qu'ici toris l'almem
A le votian raihar !
Se va venida a far (bis)
Nos autres l'avidem torna portar*

Nous venons pour cet enfant
Qu'ici nous aimons tous
Et on voulait le rayer ! (de la liste des candidats
Et se r'étais fait à la députation)
Nous l'aurions porté à nouveau.

Malgré qu'il peut être parfois actif, comme vous venons de le voir, le rôle du spectateur est destiné à évoluer dans un espace de plus en plus restreint suivant une évolution socio-économique qui voit triompher le marché de spectacle marchand après la fête auto-organisée devient, par la force des choses, marginalisée.

Notre recherche a été effectuée, pour l'essentiel, à partir de la presse ; celle-ci permet en effet une analyse systématique continue et reste le seul élément écrit d'investigation disponible. Au début s'est posé le problème du choix ; nous avons donc effectué plusieurs sondages dans différents périodiques du début du siècle, pour retenir ceux qui réservaient le plus d'espace à notre sujet. Les journaux de droite comme *Le Courrier de l'Aude* ne faisaient pas souvent état des réjouissances populaires ; d'autre part il convenait de choisir une collection complète qui rendrait compte régulièrement des fêtes durant la période envisagée. Nous avons donc retenu *Le Radical du Midi*, hebdomadaire dirigé par Albert Sarraut, dont nous avons pu consulter les exemplaires jusqu'en 1910, puis les éditions de l'Aude de *La Dépêche du Midi* de 1911 à 1962 (date à laquelle Carnaval disparaît). Le rythme quotidien de parution qui permettait des annonces très fréquentes nous a livré un riche matériau. Si nous n'avons pu mener un travail régulier de comparaison avec d'autres périodiques les quelques vérifications effectuées nous ont permis de constater que les articles s'équilibraient (entre *La Dépêche* de Toulouse et *L'Indépendant* de Perpignan, par exemple), surtout lorsqu'on avance dans le temps, les tendances politiques influant peu sur les comptes rendus des faits locaux.

La presse livre à l'opinion des informations qui, par leur dosage, leur présentation, reflètent l'évènement, l'interprètent. Le remplissage de la page est tributaire de l'actualité : lorsqu'un évènement important est en cours, comme des élections, la chronique des réjouissances est un peu délaissée, à l'inverse en période creuse elle comblera le vide. L'importance accordée (colonnes de texte, photos quand elles apparaissent) ne traduit pas forcément l'importance réelle de la manifestation mais il convient de considérer et d'analyser les raisons de ces choix car elles font, dans certains cas, partie du phénomène carnavalesque lui-même. Aussi avons-nous mentionné sur le graphique du profil diachronique le nombre de jours de fête (inventoriés par le journal) et celui des articles parus. Au début du siècle la tradition a moins besoin du concours de la presse pour survivre, les articles sont souvent moins nombreux que les journées festives et il y a davantage de comptes rendus que d'annonces. L'inverse se produit à partir de 1951, quand Carnaval devient peu à peu un spectacle de masse d'importance régionale. Le journal est d'autant plus prolixe que des personnalités, des notables patronnent les réjouissances, assimilées, dès lors, à des fêtes publiques. En 1955 paraît une rubrique, «*Courrier de Carnaval*» qui renseigne quotidiennement les lecteurs sur la vie du comité, les décisions importantes, les potins, et leur donne la possibilité d'y participer en publiant une correspondance d'idées, d'analyses, de critiques. Le journal s'insère donc activement dans le Carnaval qui, par ailleurs, utilise la presse comme moyen publicitaire pour informer la population des programmes, relayant ainsi les affiches placardées dans les



L'évolution du Carnaval

□ 1 jour de Carnaval

■ 1 article de presse sur le carnaval

rues. Le ton est accrocheur pour susciter la participation d'un nombreux public : «Vu le succès obtenu par les fêtes carnavalesques, de nouveaux programmes ont été mis en place pour la Mi-Carême où l'on attend une réussite encore inégalée (...) Encouragé par le succès des années précédentes le Comité des Fêtes a l'intention de s'adresser à la générosité de la population dans un triple but : augmenter l'éclat des réjouissances habituelles, attirer des étrangers dans notre ville, soulager bien des misères» (18 janvier 1903). Les textes entrent, avec une naïveté feinte, dans le jeu carnavalesque, dialoguant avec l'effigie, lui prêtant un caractère humain, comme pour la rendre plus crédible : «Arrivé à l'état adulte, Polichinelle, c'est Carnaval V, tient comme les touristes à visiter les beautés archéologiques de notre belle Cité. Certains groupes se sont fait connaître pour escorter Sa Majesté» (1906).

A côté de ces sources écrites nous avons aussi utilisé les renseignements donnés par le président du Comité de Carnaval (1951-1962), Monsieur Geynes, et ainsi vérifié et complété l'enquête de presse.

FIGURES D'UNE EVOLUTION

Des boeufs gras aux bals masqués

Jusqu'en 1890 le Carnaval, étroitement lié au Jugement des «Vierges Folles» de la Cité, a lieu à Charlemagne, au sud-ouest de la Cité (sur l'emplacement de l'actuel lycée agricole). Les promenades carnavalesques avec des boeufs gras qui s'y déroulent sont très populaires (on dénombre trois ou quatre mille participants certaines années) bien qu'irrégulières puisqu'on ne les retrouve pas systématiquement tous les ans.

En 1900 le Carnaval est particulièrement actif si on en juge les six tombereaux de confetti ramassés le lendemain par les cantonniers. Mais cet aspect traditionnel est concurrencé et modifié par l'apparition des Fêtes de Charité organisées à l'occasion du Carnaval par des personnalités de la ville ou par des industriels. En 1897 Monsieur Buscaron, directeur de la Banque de France et président du Comité des Fêtes, et Michel Sabatier, industriel carcassonnais spécialisé dans les liqueurs et les vins, mettent sur pied un bal de charité au théâtre municipal. Les bénéficiaires sont alloués aux diverses sociétés de secours et de bienfaisance de la ville. En 1898 la société des Joyeux Lurons Carcassonnais choisit comme thème de cavalcade «Carcassonne au XIX^e siècle», rassemblant ainsi les «amis du progrès, des arts, du commerce et de l'industrie» dans un défilé rappelant les cavalcades historiques et glorifiant l'économie en plein essor. En 1900 deux lieux de carnaval symbolisent ce dédoublement : le premier est Charlemagne continuant la tradition populaire, le second est le Boulevard des Tilleuls (aujourd'hui du Commandant Roumens).

La Ville Basse exerce une attraction sur le carnaval qu'elle implante dans ses murs à sa manière. Si, jusqu'en 1933, la *charité* est le leitmotiv qui anime apparemment les organisateurs et les participants, les réjouissances s'inscrivent aussi dans des programmes qui, d'année en année, vont s'allonger, innover au gré de l'imagination et des ressources. Les commerçants animent le Comité des Fêtes composé des diverses sociétés de la ville (musique, gymnastique, théâtre, associations professionnelles) sous le patronage d'autorités civiles et militaires, dont on retrouve l'esprit dans les défilés qui accueillent à la gare puis intronisent le roi de carton. Cet aspect démonstratif et discipliné imprègne l'atmosphère des sorties à travers les rues de la ville, le soir dans des retraites aux flambeaux allègrement suivies par la population. Le reste des réjouissances consiste en des *corsi* au square Gambetta, des bals au théâtre municipal, des concours de travestis, des concerts en plein air si le temps le permet. Selon les années apparaissent un ou deux groupes de jours de fête, le premier comprenant le Mardi-Gras et le Mercredi des Cendres, le second la Mi-Carême où le temps est plus propice à des manifestations d'extérieur comme le *corso*. Pendant la Première Guerre toutes les réjouissances sont suspendues ; un nouvel essor du carnaval, timide, n'a lieu qu'en 1920 par mimétisme avec les villes voisines, Béziers, Narbonne, aux yeux desquelles Carcassonne ne voulait pas être en reste.

Les années suivantes un renouveau de vigueur est puisé dans la tradition : les boeufs gras défilent tous les ans de 1925 à 1928, des *buffoli* clôturent les bals, les effigies retrouvent leurs expressions populaires satiriques, puisées dans la réalité. La crise économique de 1929, rudement éprouvée localement, freine l'ardeur des carnivals de cette période, supprime le défilé de chars de 1932 ; on fait appel aux *fecòs* de Limoux pour animer les bals et quelques sorties dans les rues et au square Gambetta. L'activité la plus régulière reste incontestablement les bals masqués du théâtre municipal ; en 1933 ils constituent l'essentiel du carnaval qui cesse cette année-là et ne reprendra qu'en 1951. Seuls quelques établissements privés ont organisé, en 1946 et 1947, des soirées dansantes à l'occasion de la Mi-Carême. Pourquoi un vide si long dans le calendrier festif ?

Après le dernier spectacle de la saison 1932-1933 on démolit le théâtre municipal et les travaux de construction du nouveau, sur le même emplacement, vont durer jusqu'en 1935. Cette cassure, perturbant les bals dont on a vu l'importance, désamorce le mouvement carnavalesque déjà fragilisé par la crise économique.

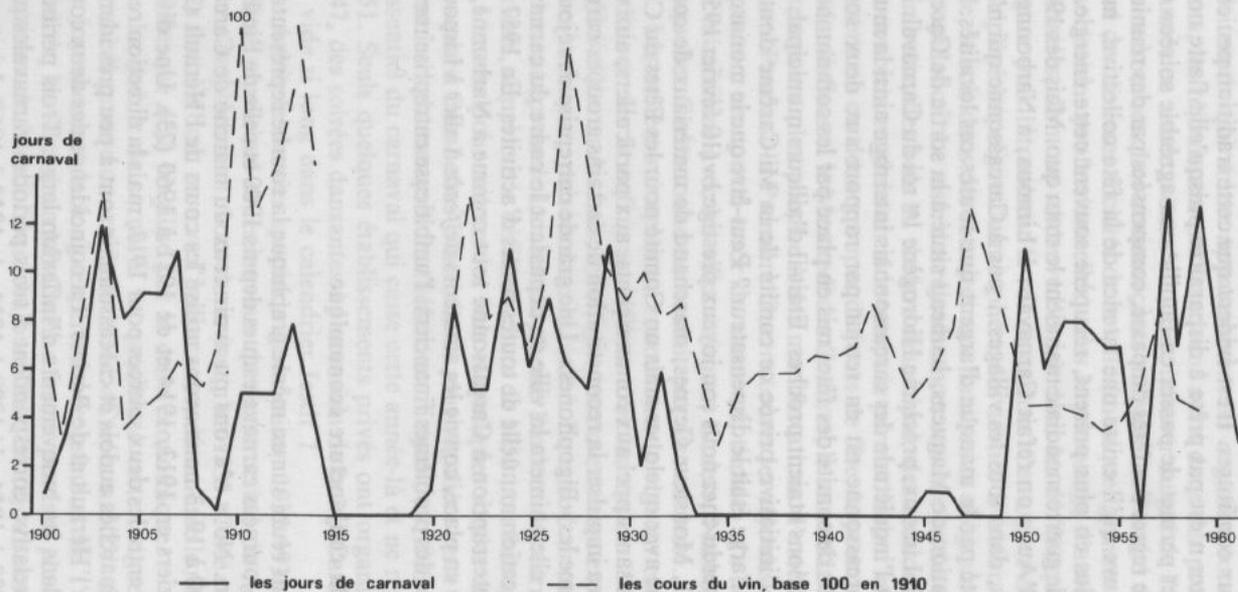
Le public de carnaval est sensible à cette longue interruption, comme le prouve un article de 1936 : « Créées au XIV^e siècle pour couper joyeusement la longue période de jeûne et de l'abstinence du Carême, les fêtes de la Mi-Carême furent pendant plusieurs siècles la répétition du Mardi Gras. Aujourd'hui, les réjouissances publiques, les cavalcades sont presque partout abandonnées ou n'ont plus l'éclat

d'antan, mais on n'oublie pas que pour fêter dignement la Mi-Carême il est nécessaire tout comme le Mardi Gras de manger des crêpes et des beignets aux confitures. Il est évident que cette tradition peu coûteuse à respecter n'est pas prête à disparaître puisqu'elle flatte notre gourmandise et permet de passer en famille une agréable soirée» (18 mars 1936). Ce regret des fêtes du passé, compensées par des réunions familiales prouve qu'il existe une latence de la fête collective, mais le sport, de plus en plus présent, récupère souvent cette énergie.

La seconde guerre mondiale maintient le statu quo. Mais dès 1946, partout dans l'Aude on refait Carnaval : à Limoux, à Narbonne, à Castelnaudary, dans tous les villages... pas à Carcassonne qui n'est pas plus affecté par le manque d'argent que toutes ces localités. En 1950 la population de Maquens, hameau situé à la sortie de Carcassonne, route de Limoux, proclame Hidrogène 1^{er} roi du Carnaval. Un article révélant l'inquiétude des carcassonnais interroge ainsi la municipalité : «Carcassonne est en retrait par rapport aux deux sous-préfectures, pas de comité des fêtes mis en place par les communaux. Ah ! si les élections étaient proches. Etait-il d'ailleurs municipal, ou émanait-il de l'initiative privée ce comité de la Mi-Carême dont le regretté Faust Farge était le dispensateur ? Peut-être que le monarque débonnaire a perdu chez nous son joyeux prestige !» (10 février 1950). Enfin, en 1951, Monsieur Geynes, marchand de matériaux de construction, forme avec quelques amis un Comité pour les Fêtes du Carnaval qui en faisant appel aux commerçants, aux particuliers, aux villages voisins, va impulser la reconstitution de certains groupes carnavalesques comme les «Bigophones». Une grande entreprise de réjouissances est née, elle animera la ville en dépassant le cadre du carnaval dans la planification annuelle de toutes sortes d'activités. En 1957 on observe une interruption à Carcassonne tout comme à Narbonne, le comité, encore en place, convie les amateurs de *fecòs* à aller à Limoux. Aux prises avec des problèmes financiers, l'ambitieuse entreprise meurt en 1962.

Les effets de la conjoncture économique

Nous avons réuni sur un même graphique la courbe représentant le nombre des journées carnavalesques depuis 1900 et celle de l'indice des prix du vin. Nous n'avons pu avoir ceux du marché de Carcassonne. De 1900 à 1913 nous avons utilisé les cours de l'Hérault (22) et ceux de Béziers en 1913, 1914 et de 1921 à 1960 (23). Une différence apparaît entre les deux sources pour 1913, mais la direction reste la même. Les marchés audois et carcassonnais sont à peu près identiques à ceux de l'Hérault et de Béziers. La coïncidence des deux courbes est nette dans les mouvements d'inflexion large. Trois périodes de prospérité relative correspondent à trois périodes carnavalesques actives : de 1900 à 1914, de 1920 à 1933, de 1950 à 1960. Les zones



Un carnaval lié au marché du vin

creuses intermédiaires sont les années de guerre et de crise.

Si on observe ponctuellement les deux schémas, on aperçoit un certain décalage temporel entre la situation du marché du vin et l'effet produit sur le carnaval : la récolte d'une année en octobre se répercute sur l'année suivante (février) ou sur la deuxième année. Par exemple les conséquences de la crise de 1907, elle-même causée par plusieurs années de marasme, se lisent dans les années carnavalesques de 1908 à 1909. Une anomalie semblerait mettre notre raisonnement en défaut : en 1927 les cours du vin montent en flèche à l'indice 97 et en 1928 on constate une baisse du nombre des journées festives. Mais cette année-là ont eu lieu les fêtes gigantesques du Bi-Millénaire qui devaient être justement le reflet et le moteur de l'expansion économique. De plus les défilés et les cavalcades furent gênés par les travaux de pose du tout-à-l'égout entrepris dans toute la ville. Même si les carnavaux de cette période ont une durée plus courte, ils n'en sont pas moins riches, si on se fie aux nombreux prix alloués aux chars ou aux déguisements les plus appréciés, par exemple en 1929 on distribue 10 000 Frs de récompenses (1 mars 1929), geste que l'on ne voit pas dans les années de crise.

C'est par le biais du commerce qui finance directement le carnaval, pour une bonne part, que l'économie viticole influe sur la vitalité de la fête. Certains éléments de notre enquête concourent à établir cette hypothèse. Un article de 1913 posait ainsi le problème : «Le pays se relève d'une longue crise. A l'horizon une ère de prospérité, Carcassonne doit être au premier rang. Effaçons notre blason de ville morte. C'est à cette oeuvre que nous convions le commerce carcassonnais» (13 février 1913). Dans cet appel se profile la fonction économique de la fête qui doit promouvoir l'expansion, mais qui ne peut cependant exister que dans une certaine conjoncture de prospérité. En 1932 la cavalcade est supprimée en raison de la crise économique cependant que les cours du vin s'effondrent. La présence de professionnels du négoce, d'industriels du vin (M. Sabatier) et de commerçants dans les instances organisatrices du carnaval nous permet d'affirmer également que les deux choses sont liées.

D'autre part certains thèmes du carnaval, au niveau des masques, des chars ou de l'effigie font écho à la vie économique, comme le prouve en 1952 la description de Sa Majesté Carcassus II : «Bien nourri, malgré la mévente du vin...» (25 février 1952). En 1961 Carcassus XII est Roi du vin et tous les chars représentent un moment des activités viticoles.

Le carnaval est donc tributaire de la conjoncture économique. Signe de prospérité, il est également, nous allons le voir, prétexte à faire la charité, comme d'ailleurs la plupart des fêtes populaires de la région qui, depuis le début du XIX^e siècle, réservent une partie de leurs recettes pour les indigents.

Carnaval et Charité

L'aide aux pauvres caractérise les fêtes carnavalesques à Carcassonne jusqu'en 1933. De nombreux appels, publiés dans la presse, exhortent les habitants à être généreux : «A l'occasion du carnaval, les diverses sociétés de la ville ont émis l'idée originale d'une série de fêtes au profit des pauvres» (12 janvier 1902). «Carcassonnais, ouvrez large vos bourses, la misère est grande, le soulagement des infortunés est une oeuvre grandiose à laquelle nous vous convions, nous savons d'avance que notre appel sera entendu. Signé : Le Comité» (12 janvier 1905).

Pour collecter l'argent des listes de souscription sont ouvertes chez les commerçants de la ville (Epicerie Canavy place Carnot en 1902), on peut y retirer des cartes d'abonnement pour toutes les réjouissances de la saison. Des bals, des concerts aux tarifs plus élevés sont organisés, ainsi que des tombolas. Une fois payés les frais d'organisation, le reste des recettes est distribué aux différents organismes de charité. En 1897 on en comptait 16 : Bureau de bienfaisance, Fourneaux démocratiques, Hospice, Sou des écoles laïques, Sou des écoles libres, Petites Soeurs des pauvres, Société Saint-Vincent de Paul, Patronage Saint-Vincent, Patronage Saint-Michel, Orphelinat de la Miséricorde, Orphelinat Saint-Gracieuse, Société de charité maternelle, Crèche de Carcassonne Ville-Basse, Crèche de Carcassonne Cité, Caisse du Maire, Asile Bouttes Gach.

Les années de cataclysme les bénéfiques vont aux sinistrés : en 1910 les fêtes de charité sont données au profit des victimes des inondations. En 1930 les dégâts importants occasionnés par les eaux ont compromis le déroulement des fêtes, supprimé l'élection de la reine de carnaval, retardé l'arrivée de Sa Majesté. Une journée de deuil national fut déclarée (9 mars 1930) et le produit des quêtes versé aux victimes. Parfois on rembourse les souscriptions en bons alimentaires (en 1903).

En 1908 et 1909, où l'on dénombre fort peu de journées carnavalesques, les fêtes mutualistes les remplacent. Des banquets importants présidés par les autorités et les notables clôturent les réunions de travail. En juin 1909 un festival est donné au profit des sinistrés du tremblement de terre, 1 050 Frs sont collectés. En même temps la société de secours mutuel, La Concorde, organise sa fête. Après l'allocation de Monsieur Cros-Mayrevieille, président des Secours Mutuels de l'Aude, un défilé est organisé dans les rues des quartiers de la Barbacane, de la Trivalle et de la Cité avec musique et feu de joie. La même année le Sou des Ecoles Laïques distribue 25 000 Frs de vêtements et de chaussures.

La charité n'est-elle pas un prétexte pour faire carnaval ? S'il est évident que ce postulat joue dès le début des fêtes de charité, cela va s'accroître au fur et à mesure que les organismes mutualistes prennent l'avantage sur les sociétés religieuses de secours, comme les bilans financiers nous le prouvent :

	Recettes	Dépenses	Reste (pour les pauvres)
1897	4900,90 F	3239,60 F	1661,30 F
1909	-	-	877,75 F
1911	1591,00 F	1478,00 F	113,00 F
1912	1952,00 F	2177,00 F	0,00 F
1923	37253,00 F	32303,00 F	4950,00 F
1926	24089,00 F	19146,00 F	4943,00 F

D'après ces chiffres les dépenses sont très élevées, atteignant dans le meilleur des cas 3/5^e des recettes (en 1897) ; les autres années elles ne laissent que très peu de bénéfices, ou même, en 1912, du déficit. Cela montre que le procédé est très peu rentable : les sommes excédentaires sont bien minimes et représentent des avoirs négligeables pour les différents organismes de charité qui en reçoivent une fraction.

L'efficacité de ce geste décroît avec les années, mais l'alibi permet en contrepartie la survie de la fête. L'importance du chiffre d'affaires n'a pas d'influence sur le bénéfice qui reste constant si on compare 1923 et 1926. Le supplément de dépenses engagé pour rendre la fête plus attractive (musiques, goûters, fleurs, chars) n'entraîne pas une augmentation des gains destinés aux pauvres mais témoigne seulement de la prospérité du Comité. L'ambiguïté due à la coexistence de la fête et de la charité semble émouvoir l'opinion de droite qui, au travers de journaux comme *L'Eclair*, dénigre les fêtes de charité et suspecte leur efficacité, si l'on en croit un article relevé dans *Le Radical du Midi* du 19 mars 1899 : «*L'Eclair* qui raillait et demandait si les recettes allaient atteindre 2000 F voudra bien, nous l'espérons, constater que ces fêtes n'ont pas tout au moins donné un déficit. Tous les organisateurs de réjouissances, affectés dans le même but charitable, seraient heureux de pouvoir en dire autant».

En période de guerre, alors que les fêtes étaient interdites, de nombreux demandeurs prétextaient la charité pour avoir l'autorisation d'organiser un bal, une soirée de «bienfaisance». Les quêtes étaient sérieusement contrôlées par la préfecture qui ne les tolérait pas sans son assentiment ; il en était de même pour les loteries, les tombolas, des abus ayant été constatés (24). Pendant l'Occupation, ceux qui voulaient des bals et ceux qui les trouvaient indignes dans un tel moment avaient chacun recours aux autorités préfectorales pour faire aboutir leurs requêtes. Les uns présentant des motivations de secours matériel aux victimes, les autres évoquant le respect envers les familles éprouvées.

De 1951 à 1962 on n'appelle plus le carnaval «Fêtes de Charité», les organismes de bienfaisance sont bien moins nombreux, cependant la tradition charitable subsiste : le comité fait des dons au Nid Joyeux, à la Maison des Vieux, aux Petites Soeurs des Pauvres.

L'ORGANISATION DE LA FETE

Au type de réjouissance qui caractérisait le carnaval de Carcassonne correspondait une structure organisatrice hiérarchisée qui planifiait les amusements. Si la mise en place d'une telle entreprise est déjà une activité festive pour certains, elle établit un *distinguo* assez strict, entre participants et spectateurs.

Le Comité des Fêtes

C'est l'instance suprême qui coordonne tout ce qui doit être mis en oeuvre pour faire aboutir le projet fixé. Son rôle n'a fait que s'étendre depuis 1900.

Le Comité naît sous l'impulsion de cercles, de clubs de loisirs ou de personnalités locales. Au début du siècle c'est le Photo-Club constitué depuis juillet 1900 (25) qui impulse, grâce à son président, Monsieur Bogaerts, les fêtes de charité. En 1954 des membres de ce club font partie du Comité et décident de créer un Carcassus caméraman.

Le Comité se réunit au café Continental ou dans la Salle des Fêtes de la mairie. Il est dissout à la fin des festivités et se reconstitue l'année suivante. Des équipes différentes peuvent se succéder : en 1905 le syndicat de la presse remplace Monsieur Bogaerts qui, en 1906, est à nouveau sollicité par des commerçants pour prendre la tête des festivités. En 1912 un groupe de jeunes universitaires se constitue en comité, tient des réunions au café Glacier et ouvre des listes de souscriptions (28 février 1912). A priori tout le monde peut accéder au Comité, il n'est pas nécessaire d'appartenir à un club ou à un cercle. Cependant, à Carcassonne, la responsabilité des réjouissances fut, depuis 1900, le bastion de certaines catégories socio-professionnelles, de personnalités, de commerçants. En 1921 on note la «présence de notabilités» (25 janvier 1921), sans autre précision. En 1927 ce sont des fonctionnaires de la préfecture et de la Trésorerie qui composent le bureau (9 janvier 1927). Parfois le Comité se déclare en «société de bienfaisance et de charité» auprès des autorités départementales, c'est le cas en 1931. Le mandat le plus long fut celui de Monsieur Geynes, qui, de 1951 à 1962 resta à la présidence.

Le Comité se met en relation avec divers groupes de loisirs dans le but de mettre un programme sur pied. Après les réunions qui se tiennent dans des cafés ou des bâtiments publics, le Comité constitue un bureau avec président, vice-président, secrétaire et trésorier, qui se répartissent les diverses tâches administratives. Il doit contacter :

- Les responsables municipaux, pour convenir de l'utilisation des bâtiments publics et des personnels techniques en vue de l'aménagement des salles de bal, le théâtre municipal, la Salle du Manège, les halles.

- Les autorités militaires qui, jusqu'en 1933, délèguent pour les *corsi* et les retraites aux flambeaux des hommes en tenue et des musiciens.

- La police qui assure la circulation.

Au cours des entrevues avec les divers responsables des modifications peuvent être apportés au projet, selon la disponibilité des services ou du personnel sollicités. Les diverses sociétés, les groupes carnavalesques, les commerçants sont invités à des réunions pour déterminer les tâches de chacun et le budget : les ventes de produits alimentaires et de confetti sont souvent mises en adjudication. On discute des thèmes du carnaval, des inscriptions des participants au *corso* de chars...

Ce rôle, hautement technique, est celui d'une gestion d'entreprise. Le comité de Monsieur Geynes possédait cet esprit et, ne se limitant pas au carnaval, avait l'ambition d'animer la ville et la région en planifiant des réjouissances pendant toute l'année. Il y parvint dans certains domaines : concours de ball-trap, de pétanque, de natation, de régates à la Nautique. Un groupe de tournées théâtrales, Les Galas Karsenty, fut même pressenti pour un festival d'été, au mois de juin (21 février 1953) et certains carcassonnais se portèrent volontaires pour créer une troupe de théâtre locale, comme l'était l'ancien Athénée ; il fut aussi question de faire une fête des vendanges en septembre, avec sortie de *fecòs*. Enfin, tous les deux ans, Narbonne et Carcassonne s'associèrent pour monter une foire-exposition, au mois de juin. Pour faire face aux démarches et aux tâches administratives, un secrétaire professionnelle tenait la permanence du Comité, véritable quartier général, 44 allée d'Iéna.

Le Comité convie les hautes personnalités civiles, militaires et politiques à honorer de leur présence la période festive. En 1905 on remarquait la présence du préfet de l'Aude, du général commandant la 16^e brigade de cavalerie, du maire de la ville, du député (5 février 1905). Cette réunion, dans le cadre des fêtes de charité, donne l'occasion aux autorités et aux élus de montrer leur personnage public sous un jour favorable ; leurs épouses organisent des galas enfantins où elles distribuent des jouets et offrent un goûter aux enfants de l'Assistance.

Cet échange de civilités entre les personnalités et le Comité a lieu lors d'un bal quasiment privé et mondain. Il s'explique par une manoeuvre diplomatique du Comité qui doit demander des autorisations à la mairie et à la préfecture pour lancer les souscriptions, organiser les lotos, les tombolas, les quêtes... De 1938 à 1940 de telles réunions se déroulent pour la campagne du timbre antituberculeux, oeuvre sanitaire, charitable, qui donne l'occasion aux notables et aux autorités d'afficher publiquement leur dévouement.

Les autres animateurs du Carnaval

Le Carnaval n'est pas seulement l'affaire du Comité : il est aussi celle d'individus ou de groupes qui, sous des formes différentes, lui prêtent son concours.

Les industriels

Intégrés au sein du Carnaval, faisant parfois partie du Comité, certains industriels animent et proposent à la jeunesse des loisirs, en marge ou au sein même de leur entreprise. Il en est un, Michel Sabatier, patron d'une usine de vins spiritueux et apéritifs à la Trivalle, qui fut particulièrement actif.

En 1897 il fut choisi pour participer au jury qui devait distribuer les produits de la charité à Toulouse et à Perpignan ; la presse lui rendit hommage : «Quel heureux homme que ce Michel Sabatier, tout le monde se l'arrache» (28 février 1897) ; «Notre sympathique et dévoué compatriote Michel Sabatier que l'on trouve toujours en première ligne lorsqu'il s'agit de fête de bienfaisance a développé avec humour le programme élaboré par le Photo-Club. Il a obtenu le suffrage de toutes les sociétés» (10 mars 1901). Les comptes rendus ne ménagent pas les éloges et remerciements : «Malgré les intempéries la fête fut réussie, il faut dire que toutes les sociétés publiques et les grands industriels avaient répondu à l'appel du Photo-Club» (24 mars 1901). Dans ce même article on cite le char de Michel Sabatier «Amour et Grâces» sur lequel avaient pris place six demoiselles et six enfants qui distribuaient des cadeaux sur leur passage.

Au programme de 1903 on note la participation de l'harmonie La Micheline, du nom d'une liqueur qui fit le succès commercial de ce dynamique chef d'entreprise ; les membres de ce groupe musical étaient tous des employés de la maison. Présent au bal des enfants en 1905, le Comité Michel Sabatier et des professeurs de danse distribuent des jouets, des gâteaux et des rafraîchissements (5 février 1905).

Cette vision de la vie publique qui met au tout premier plan la bourgeoisie locale à tous les niveaux, culturels, politiques, économiques, récréatifs est un phénomène important qui marque les mentalités du début de ce siècle ; nous allons l'examiner avec le cas Michel Sabatier à partir d'un document (26) publié par l'entreprise pour sa propre apologie.

Situé au pied de la Cité, route de Narbonne, face à l'actuelle prison, le Palais de la Micheline, fondé le 1^{er} novembre 1885, fut cité dans le livre d'or de l'Exposition Universelle de Paris en 1900. Il comprend 8500 m² d'ateliers, bureaux, magasins, bâtisses, possède 15000 clients et exporte au Sénégal, à Madagascar, au Mexique, au Brésil, en Indochine, en Italie, en Angleterre, en Belgique la liqueur La Micheline, conçue «selon une formule du XIII^e siècle». A ce tableau d'hon-

neur prennent place l'Or Kina, apéritif à base de vin blanc doux et de quinquina, créé par Michel Sabatier et divers vins mousseux, Mises à part les installations industrielles, l'usine possède de multiples attraits pour les visiteurs et une formule publicitaire des plus efficaces : jardins, salle des fêtes, statues, cascades, grottes, volières. Une bouteille d'Or Kina géante de douze mètres de haut, trône sur une grotte monumentale à l'entrée de cette maison.

Michel Sabatier est présenté comme un modèle moral et culturel au service de l'industrie : «M. Sabatier, natif de Limoux, a donné à Carcassonne une impulsion et une animation extraordinaires. Organisateur de fêtes comme travailleur acharné, aristocrate aux bonnes manières, il joue du violoncelle, est passionné par tous les arts ; il a fondé, avec tous les employés, l'harmonie de La Micheline, phalange artistique qui se prête à toutes les fêtes et surtout aux oeuvres de bienfaisance et donne des concerts sur la terrasse de la distillerie. M. Sabatier est devenu un homme populaire, membre d'honneur de presque toutes les sociétés artistiques, il fut président des sociétés musicales l'Union Orphéonique et Sainte-Cécile, et a pour vocation de faire connaître le joyau architectural et historique qu'est la Cité».

Michel Sabatier utilise tous ces atouts dans ses relations avec son personnel pour la bonne marche de l'entreprise. Un de ses discours le dit clairement : «Que chacun de nous veuille bien apporter à l'édifice commercial son dévouement et son intelligence et que chacun de vous soit fier d'appartenir de près ou de loin à une maison où vous y êtes tous estimés et appréciés à votre juste valeur». Des ouvriers répondent à l'appel de leur patron, tel Henri Beaux qui composa des poèmes sur la maison Sabatier et écrivit une fantaisie en un acte, mise en scène et interprétée par les membres de l'usine à l'occasion du 1^{er} janvier 1903. Les employés reçoivent des primes qui servent aussi de publicité : des caisses de bouteilles d'Or-Kina. Une chanson leur est dédiée : la «Marche des Caisses». Le côté récréatif et culturel de l'usine motive le personnel galvanisé par un esprit paternaliste : «Les représentants viennent faire la fête à l'usine et repartent enchantés, reconfortés pour se lancer à corps perdu dans de nouvelles affaires».

Toute une animation maintient en permanence la vie récréative et mondaine de l'usine. De nombreuses réceptions ont lieu : le vingt huit février 1902 l'Harmonie de Sète accompagnée par le maire de la ville est reçue et donne un concert. Au square Gambetta, sous le kiosque, on peut entendre «L'hymne de l'Or-Kina» d'après une musique de L. Froment avec un arrangement de Vernazobus. Le frère de Michel, Jacques, dirige l'Harmonie, la grande famille s'affiche entièrement. La salle des fêtes, somptueuse, sert de cadre aux réceptions et banquets, «trois lustres en cristal éclairent une salle de trente mètres sur huit, en glaces et moulures dorées, aux cinq portes grecques aux multiples couleurs abritant des statues du meilleur style». En 1898

les Cadets de Gascogne y furent reçus. Des repas aux menus copieux et raffinés y sont servis à l'occasion des fêtes du Nouvel An, en 1901, par exemple, toute la presse et les notables sont invités.

L'animation festive n'est pas repliée sur l'usine et touche toute la jeunesse des quartiers de la Trivalle et de la Barbacane. Des rencontres ont lieu : «La société de secours mutuel de Saint-Gimer, célébrant sa fête, avait convié la musique de M. Sabatier à venir s'y insérer. Des défilés avec la musique eurent lieu dans le faubourg barbacanais et un repas fut servi à la terrasse du chalet de l'Orkina dans un décor d'opéra comique» (27).

On constate une récupération paternaliste dans la réunion de la société Saint-Saturnin et de l'harmonie La Micheline que l'on qualifia de «fête de famille», et qui consista en une représentation musicale à Saint-Nazaire, puisque le temps ne permettait pas une sortie, et en un banquet de quatre vingt dix couverts au cours duquel Michel Sabatier prit la parole pour entretenir un type d'amitié protocolaire : «Vous avez déjà vu avec quel entrain la jeunesse de la Trivalle, cette nouvelle phalange qui cette année voulant montrer qu'on peut, avec de l'entente et de la bonne volonté, arriver à une solution heureuse, a bien voulu se joindre à nous. Je les félicite, je bois à Monsieur le président de la société Saint-Saturnin, aux membres d'honneur ; je bois à la jeunesse de la Trivalle qui donne deux jours de fête à ce quartier qui a fait reparaître une fête endormie depuis longtemps». Le repas, particulièrement soigné pour la circonstance, laissa des souvenirs aux convives repus qui donnèrent un aperçu du menu : «*A ma chère, aque-las tripas ! E le filet ! Bon Diu, me parles pas de las piòtas, sentissi encara toi aquò dins la gargamelha !*» (A ma chère, ces tripes ! Et le filet ! Bon Dieu, ne me parle pas des dindes, je sens encore tout ça dans le gosier).

Engagés dans les quartiers pour les animer, les industriels ne font pas toujours l'unanimité comme en témoigne ce court extrait d'une réflexion parue dans la presse en 1903 : «... Mais il est bien entendu qu'une fête de quartier ne doit pas être le monopole de quelques industriels qui espèrent en retirer profit, les organisateurs ne doivent viser que le divertissement général du quartier» (28) (11 octobre 1903).

La participation de la bourgeoisie industrielle, dans les premières années du siècle, aux activités festives populaires modifie leur nature en leur donnant un aspect humaniste et moral. Cette empreinte marque fortement le carnaval carcassonnais géré plus tard, quand les industries locales auront décliné, par une catégorie socio-professionnelle voisine : les commerçants.

Les commerçants et les syndicats professionnels

En 1902 participent au Carnaval les cercles de fonctionnaires, de commerçants, du syndicat de la presse, des limonadiers (12 janvier 1902).

En 1903 les employés de commerce et les comptables se réunissent au café Daraud, rue Aimé Ramon, pour préparer leur participation à la cavalcade (14 février 1903). En 1913 le Comité des Fêtes est formé de commerçants, de voyageurs de commerce et d'employés (7 janvier 1913).

Tributaires des caprices économiques, les commerçants demandent à leurs confrères d'être généreux au moment de la quête pour les fêtes carnavalesques. Désormais leur participation active, qui est l'une des raisons du succès connu pendant dix ans, engage la fête sur un terrain qui nécessite une gestion et des investissements financiers importants. Leur présence, limitée autrefois à une apparition sur des chars dans les cavalcades, comme les pâtisseries et limonadiers en 1923 puis, en 1953, les bouchers promenant les boeufs gras, va donner une tonalité commerciale à la fête.

Les sociétés

Les sociétés, en nombre important au début du siècle, prennent une part active aux manifestations carnavalesques. Il convient de les distinguer des groupes constitués uniquement pour la fête, puisqu'elles fonctionnent toute l'année dans leur propre spécialité et apparaissent dans le carnaval en tant que telles. Utilisées pour la parade, elle donnent aux défilés un caractère de fête publique, de commémoration officielle, militaire même. C'est le cas dans les premières années de ce siècle où la réception de Sa Majesté Carnaval revêt une grande solennité culminant dans une retraite aux flambeaux minutieusement ordonnée avec le concours d'un régiment de dragons, des sapeurs pompiers, des musiques, des sociétés et des autorités de la ville qui défilent de la gare au palais du monarque éphémère, c'est-à-dire le théâtre municipal ou le portail des Jacobins. La participation des groupes carnavalesques masqués est effective mais minoritaire (5 février 1905).

On distingue des sociétés sportives comme «L'Atacienne» regroupant des activités de gymnastique, d'escrime et de tir ; elle est déclarée en 1903 et dissoute en 1935, au moment où elle fusionne avec la «Carcassonnaise» ; elle avait son siège route de Limoux (29). Dans un même ordre d'idées, sans que sa participation au carnaval soit vérifiée, nous trouvons la «Société mixte de tir du Cent-Vingt-Septième régiment territorial d'infanterie», créée en 1903 pour former et préparer les jeunes de seize à vingt-et-un ans à la guerre, et perfectionner les vétérans. En 1908 sans changer d'optique elle prendra le nom de «Stand carcassonnais» et aura son siège rue Victor Hugo (30). A notre avis il ne serait pas du tout impossible que cette société ait eu sa place dans les cavalcades aux côtés des régiments qui y participaient. En 1902 nous trouvons «L'Avenir Gymnastique» (5 janvier 1901). Nombre de sociétés portent le mot *Avenir* dans leur titre, significatif d'une collectivité en mutation tournée vers le futur.

L'union vélocipédique «La Barbacanaise» dont les bicyclettes fleuries circulaient sur les parcours des cavalcades, existait au début du siècle où un engouement très fort motivait les amateurs et consommateurs de ce nouveau loisir.

Les sociétés culturelles sont aussi conviées à la fête, il s'agit de «L'Avenir théâtral», des «Etudes sociales» fonctionnant en 1902 (12 janvier 1902). Nous n'avons que peu de renseignements sur les sociétés artistiques, musicales qui occupaient cependant une place importante dans la sociabilité locale, telle la «Société lyrique Sainte-Cécile» créée en 1867 ou «L'Union orphéonique» qui, en 1901, présentait un char sur lequel étaient juchés tous les membres réunis sous la baguette de leur chef, Monsieur Fargues. La même année on voyait «L'Harmonie vocale» installée dans un panier géant (24 mars 1901). Il est permis de penser que d'autres sociétés musicales existaient comme «La Lyre carcassonnaise» et «L'Orphéon de la ville» qui fêtait son cinquantenaire en 1901 (6 novembre 1901), puis qu'après la première guerre mondiale, en 1919, il est question de fusion, sans doute parce que les effectifs sont réduits à cause des pertes ou du manque de motivation (21 juillet et 1 août 1919). De 1951 à 1960 la tradition musicale lyrique a cédé la place aux fanfares qui jouent des airs tonitruants, militaires. En 1960 douze musiques venues de toute la région encadrent les chars, rythmant la cavalcade : «Nouba» de Castelnaudary, «Etoile bleue» de Montpellier, «Le Coq lavelanétien», les «Réveils» narbonnais, carcassonnais, sigeannais et de Pezens, «L'Harmonie de Peyriac-Minervois», «Le Cercle musical conquois», «L'Echo bitterois», «Les Sans-Soucis de Castelnaudary» et «La Musique militaire de la Cinquième Région».

Le Carnaval se présente donc comme un amalgame hétérogène de sociétés qui se partagent les différents loisirs urbains, et ce caractère de morcellement est peut-être une des causes de sa fragilité, de sa dispersion.

Toujours est-il qu'en 1951 le nombre des sociétés a diminué. Qui va prendre la relève dans le Carnaval ?

Quartiers et villages

Des groupes carnavalesques se créent : les *fecòs*, les grosses-têtes. Un article en 1954 nous indique sur qui le Comité compte pour animer les réjouissances : «Fonctionnement du Comité : il réunit les sociétés de la ville, les comités des quartiers ou des villages, les groupes, et demande leur adhésion pour faire partie du Carnaval et confectionner un char (13 janvier 1954).

Il est vrai que les quartiers et les villages n'étaient pas oubliés vers les années 1900, quand les cavalcades faisaient un détour à la Trivalle et à la Barbacane, grâce à Michel Sabatier ; en 1903 et en 1904, par exemple, «La jeunesse de la Trivalle a fait au Comité une réception empreinte de la plus cordiale amitié» (21 février 1904).

En effet les faubourgs sont animés par leur jeunesse et le passage du carnaval dans ces lieux le vivifie, le régénère en quelque sorte ; cela voudrait-il dire qu'il n'y eut pas de jeunes à la tête du comité du carnaval ? Effectivement les instances dirigeantes sont composées d'adultes ne pratiquant pas, en temps ordinaire, d'activités ludiques les réunissant alors que les quartiers ont conservé l'auto-organisation de leurs réjouissances. Cette absence, propre aux villes, de la jeunesse, au sein des organisateurs, explique l'impasse dans laquelle se trouve le carnaval urbain. Et le dernier comité en place l'a bien compris puisqu'il fit appel aux villages et aux jeunes des quartiers pour fabriquer des chars que l'on promena dans leurs rues pour «leur faire plaisir et réussir la fête». Ces jeunes devinrent alors, pour une bonne part, ouvriers du carnaval, travaillant à sa réussite pendant de longs mois : en 1952 les jeunes de la Barbacane et de la Trivalle construisent seize chars représentant un cirque (4 mars 1952) ; en 1960 le journal publie deux photos sur lesquelles on voit des adolescents des Capucins confectionner des fleurs en papier (18 mars 1960). Ainsi intégrés dans l'anonymat des grandes cavalcades ouvertes à un large public, les jeunes délaissent, en partie, leurs quartiers : de 1951 à 1962, très peu de fêtes de faubourgs sont mentionnées dans le journal. Certains informateurs nous ont rapporté que l'attraction du carnaval de Carcassonne, dans ses meilleures années, faisait concurrence aux villages qui y participaient, ce qui était peu apprécié par les populations rurales.

Après les quartiers et les villages, le Comité fit appel aux particuliers pour concevoir et fabriquer les chars ; des familles entières entrèrent en compétition pour gagner les prix attribués.

Le carnaval est devenu une entreprise coûteuse, nous allons maintenant voir comment il fut financé.

Le financement

Jamais le carnaval ne fut financé par la municipalité ou par une autre instance administrative. Les divers comités ont donc dû pratiquer l'auto-financement et prévoir dépenses et recettes.

Dans le cadre des fêtes de Charité, jusqu'en 1933, un plan de souscription est mis en place par les commerçants qui ouvrent des listes dans leurs boutiques. Tout le monde peut verser, mais seuls les bourgeois et marchands alimentent ce système, flattés par la publication de leur nom dans la presse, qui indique aussi la somme versée, et profitant de la publicité qui leur est ainsi faite. Le syndicat des limonadiers organise des tombolas qui donnent de larges marges bénéficiaires. En 1903 le Comité met en adjudication la tenue de la buvette et la vente des confetti pour choisir les commerçants dont il obtiendra un profit maximum en leur assurant le monopole des ventes sur les lieux de la fête. Mais en 1904 le syndicat des commerçants, représenté

dans le Comité, préfère donner satisfaction à tous les marchands et instaure la vente libre. Le reste des recettes est perçu grâce aux entrées payantes. La formule de l'abonnement, utilisée en 1903, stabilisait partiellement le public et les rentrées d'argent.

Avec le capital ainsi collecté le Comité devait faire face à un certain nombre de frais que l'on peut classer par ordre d'importance décroissante d'après les bilans financiers que nous avons analysés, notamment celui de 1911 : Recettes 1 581 Frs ; Dépenses 1 540 Frs.

Détail des dépenses :

- musiciens	267 F
- droits d'auteur, secrétariat	300 F
- personnel de service (pompiers, police, électriciens) ...	175 F
- théâtre municipal	270 F
- fleurs, décoration	97 F
- frais généraux	80 F
- goûter des enfants	38 F
- voitures	30 F

Il reste pour les pauvres 113 F.

De 1951 à 1962 le carnaval, plus ambitieux, va devenir bien plus coûteux : les chars sont nombreux, on achète des lots massifs de grosses têtes, de masques, on passe des contrats avec des orchestres réputés qui viennent de loin, on aménage des lieux pour les bals. En 1960 le carnaval coûte quatre à cinq millions de francs (anciens). En 1953, les problèmes financiers -le char de la Reine de Carnaval qui avait été prêté, a été endommagé et la réparation entraîne des frais imprévus, les locaux du Comité sont trop chers, les chars ne sont pas achevés faute d'argent- vont pousser le Comité à mettre en place d'autres moyens de rentabiliser les réjouissances : «louer des chars plutôt que de les fabriquer, faire payer les entrées à toutes les manifestations, organiser un concours de vitrines avec les commerçants» (17 janvier 1953).

En fait trois piliers soutiennent l'édifice budgétaire :

- **Le loto.** Il touche beaucoup plus de monde que la tombola, d'autant plus que dès 1951 le «loto de la Cité» a lieu, grâce à un dispositif technique dit «multiplex», dans plusieurs salles à la fois. En 1952 on voit croître le rendement en lançant le «loto atomique» entre Carcassonne et Limoux (29 janvier 1952). L'année suivante le Comité se heurte à une interdiction préfectorale, il écrit au ministre pour tenter de la faire lever. Le texte de la lettre révèle les mobiles du carnaval en même temps qu'une manœuvre diplomatique : «Un loto permettait d'alimenter la caisse du Comité et, par là même, le carnaval... Des dérogations ont été accordées à certains organismes dans les départ-

tements voisins (le Gard par exemple). La loi doit être la même pour tous (...) Cela permettait à la ville de sortir de sa léthargie (...) Le volume des affaires commerciales croît (...) Nous faisons cela pour l'amour de notre ville» (7 février 1953). En 1953 la levée de l'interdiction permet de faire trois tirages, mais l'interdit retombe en 1960. Il fallut trouver autre chose.

- **La Décade commerciale** qui vise un triple but : se procurer de l'argent, créer une animation dans la ville pendant une dizaine de jours, satisfaire le commerce local. Cela consiste d'abord en une loterie : des billets sont distribués, proportionnellement à la somme déboursée, à tout acheteur ; les tirages donnent droit à des lots parfois importants. On organise aussi un concours de vitrines : les carcassonnais doivent découvrir l'anomalie cachée dans une devanture, des prix en louis d'or sont attribués aux gagnants. Tous les jours les journaux publient une photo prise dans les rues du centre-ville, un visage est entouré, la personne ainsi désignée doit se reconnaître pour recevoir une récompense du Comité qui distribua ainsi jusqu'à 1 million de francs de prix. Une sonorisation diffuse sans arrêt musique, commentaires, annonces publicitaires, jeux... Ce système connut un vif succès puisque la Décade devint Quinzaine commerciale, prolongée parfois par une braderie. Les commerçants disposaient alors des éventaires dans la rue, où la circulation était interdite, soldaient des articles anciens. L'atmosphère était à la plaisanterie, à la mascarade : les objets et vêtements vieillots servaient de déguisements aux commerçants qui profitaient de cet attrait comme d'une publicité, débitant leur boniment, suscitant des échanges verbaux avec la clientèle. Le théâtre occupait la rue. Bien sûr, avaient lieu les scènes classiques des marchés et des foires, telle celle du casseur de vaisselle. Mais en 1960 les choses se dégradèrent et Monsieur Geynes, président, constate l'échec : «Nous ne renouvelerons pas l'expérience en 1961, et peut-être plus jamais, à cause du déficit de la Quinzaine commerciale. Les acheteurs n'ont pas réclamé les billets et les commerçants se sont bien gardés de les leur donner occasionnant 1 300 000 Frs de déficit. C'est ce manque à gagner qui fausse notre budget. Des discordes ont eu lieu au sujet de la sonorisation des rues commerçantes. Ceux qui étaient contre la braderie ont quand même déballé et en ont profité. Les pouvoirs publics nous refusent le loto, que faire !» (14 mars 1960). En fait les disfonctionnements observés dans la Quinzaine commerciale sont dus à la domination des intérêts particuliers. L'opération était intéressante et l'Union des Commerçants voulut prendre à son compte le bénéfice, marchant ainsi sur les brisées du Comité des Fêtes. Il nous a même été rapporté qu'un directeur de salles de cinéma, membre de ce syndicat, aurait monté une cabale contre le carnaval qui, selon lui, concurrençait son commerce. Ces manoeuvres révèlent le fossé creusé entre la fête et l'organisation technique financière. Il n'y a plus de loto, plus d'aide des commerçants, il ne reste qu'une seule ressource : faire payer le public.

- **Les droits d'entrée** perçus aux bals et aux cavalcades vont devenir systématiques compte tenu de la carence des autres moyens de collecte, mais ce système pénalise le public qui achète, dès lors, son loisir. Les confetti, les masques sont mis en vente. Nous allons examiner leur prix en essayant de les comparer avec ceux du cours de la vie pour savoir s'ils constituent un obstacle à l'amusement.

En fait nous avons très peu de renseignements sur les prix de la période carnavalesque récente si ce n'est un article de protestation émanant de jeunes ouvriers en 1954 : «Le carnaval est trop cher : 150 ou 200 Frs par bal. Pour une famille de deux jeunes et une mère cela fait 600 Frs, sans compter vestiaire et boissons. Les distractions ne doivent pas être uniquement à la portée de quelques uns. Le Comité, qui a des frais, n'a pas besoin de commander des orchestres aussi chers qui viennent de loin. Pour la cavalcade il ne manque plus qu'à installer des palissades le long des boulevards et à faire payer. Alors nous resterons à la maison» (11 mars 1954).

Il est difficile d'apprécier la cherté des bals : la même année le kilogramme de bifteck vaut 685 Frs, la douzaine d'oeufs 276 Frs, le litre de lait 43,50 Frs (30) et un ouvrier ou employé des collectivités locales gagne un peu moins de 50 000 Frs. Une famille modeste de quatre personnes ne peut donc renouveler souvent la sortie au bal, ce qui ne veut pas dire que le public populaire n'y participe pas mais cela peut entraîner des privations et des restrictions chez certains. Les prix jouent un rôle directement dissuasif et sélectif, mais dans l'article des jeunes ouvriers c'est aussi le principe commercial de la fête qui est mis en cause. En 1958 la cavalcade devient payante, justifiant l'inquiétude dont avaient fait preuve les ouvriers quatre ans plus tôt.

Voici quelques différents prix, en francs, relevés jusqu'en 1932 :

	Corsi au square	Bals de Charité	Litre de lait en vrac à Paris (31)
1903	0,20	2	
1904	0,50	5	
1905	0,50	5	
1906	0,50	5 (Homme) 3 (Femme)	0,30
1907	0,50	5 (Homme) 3 (Femme)	
1912	0,25		0,30
1921	1	10 (couple) 3 (réduction)	1,03 - 1,25 (à Carcassonne)
1926	2	10	1,34
1928	3	20	1,55
1929	3	25 (Homme) 10 (Femme)	1,70
1930		20	1,67
1932	2	10	1,59

Nous avons pris deux séries de tarifs, les plus bas, pratiqués pour les *corsi* du square Gambetta et les plus chers, ceux des bals de charité. Les écarts sont importants, et à ces deux types de réjouissances correspondent des publics différents : les bals du théâtre, conviennent davantage au public mondain, attiré par le cadre fermé, privé, tandis que les *corsi* qui se déroulent en plein air ont une audience plus large. Le système des entrées payantes ne décourage pas le public populaire qui continue à venir, nombreux, aux bals et aux cavalcades : la période carnavalesque n'est-elle pas une traditionnelle occasion de dépenses ?

Fondamental pour la survie du carnaval de Carcassonne, le problème financier amène à se poser une nouvelle question. Dans le milieu urbain qui nous intéresse ici la fonction économique de la fête ne tend-elle pas à se substituer au but ludique, et ce d'autant plus que l'on avance dans la société industrielle ? Le carnaval n'aurait-il pas servi de prétexte au développement de l'économie locale ?

Les aspects économiques

Nous avons vu que le succès du carnaval à Carcassonne, au XIX^e et XX^e siècles, était en bonne partie lié à la prospérité de la ville et de la région. Mais certains se sont aperçus, très tôt, qu'il était également un bon moyen de stimuler le commerce, ce qui a poussé les gens de cette profession à l'animer. C'est ce que l'historien A. Poitrineau constate aussi pour le XVIII^e siècle : «La part de l'économie n'est, de son côté, pas négligeable dans la fête traditionnelle. La profusion, le gaspillage des biens économiques y figurent en bonne place. Effet de compensation dans une société caractérisée par la pauvreté technologique et qui vit en économie de besoin : la fête donne l'illusion de l'abondance (...) La fête peut intervenir aussi comme accélérateur économique. Elle est incitation aux dépenses et injecte dans le circuit économique l'argent thésaurisé, car elle crée une demande de biens de consommation et elle suscite une contrepartie. Elle est à l'origine de transferts de richesses» (32). Quels moyens les commerçants carcassonnais mirent-ils en oeuvre dans leur contribution au carnaval ?

«Des commerçants se sont servis de la cavalcade pour faire de la publicité : Un «homme-sandwich» portait un pulvérisateur agricole sur son dos : on a aussi remarqué la présence d'une vache bretonne et de son propriétaire Monsieur X..., laitier» (16 mars 1914). Annonçant les caravanes publicitaires des courses cyclistes et autres manifestations sportives, la publicité entre dans la cavalcade en tant que telle. Mais nous verrons aussi que certains thèmes de char, sans rechercher toujours volontairement ce but, reprennent l'idée. En 1929 le Comité incite les participants de la cavalcade à aller dans ce sens : «Les voitures-réclames seront dotées de prix en nature, offerts par le commerce» (1 mars 1929). Le problème de la «dénaturation» de la fête s'est posé d'une manière aiguë pendant les derniers carnivals :

«En 1955 Carcassonne refuse cette année encore les chars publicitaires» (28 janvier 1955). Il est vrai que les commerçants comptent alors sur d'autres atouts. La Quinzaine commerciale suscite en effet un véritable engouement pour la consommation grâce à la loterie : pour avoir un plus grand nombre de billets et donc de chances de gagner il faut acheter beaucoup. La sonorisation diffuse à longueur de journées musiques et annonces publicitaires qui piègent le passant. Les inscriptions au concours pour le titre de Reine de Carcassonne sont prises dans un magasin de prêt à porter féminin de la rue de Verdun, «Les Dames de France», qui habillait ensuite l'heureuse gagnante et profitait de sa notoriété éphémère pour vanter ses articles (18 janvier 1951). En 1955 des boutiques annoncent qu'elles offriront chacune un lot à la Reine (24 janvier 1955). Ainsi organisés et regroupés, formant un Comité dans le Comité, les commerçants publient en 1958 dans la presse un poème publicitaire plein de promesses :

«Une rue commerçante
Au centre de la ville,
Où l'on rit, où l'on chante,
Pas une rue tranquille
Mais un coin bien charmant
Où guirlandes de fleurs
Accueillent gentiment
Grand nombre d'acheteurs.
Cette rue du Marché,
Rue de la bonne humeur,
Toute bariolée
Des plus riches couleurs,
Vous invite nombreux
Dans ses beaux magasins
A visiter un peu
Et acheter un brin.
Commerçants généreux,
Ils offrent, c'est fort,
En plus de lots nombreux
Une ruée vers l'or» (22 février 1958)

La venue de milliers de spectateurs des environs, des départements limitrophes (on en compte jusqu'à 50 000 en 1960) emplit, en temps de carnaval, les hôtels, les restaurants, les cafés, et fait travailler les petits marchands de confiserie, les bureaux de tabac, etc. Réussissant ce que les fêtes du Bi-Millénaire auraient dû faire dans un autre cadre, le carnaval confirme là sa vocation économique et sert de tremplin aux gens d'affaires de la région qui eurent l'idée de monter dans cette même période des foires-expositions.

La semaine commerciale occupait déjà la place d'un échange de richesses au niveau des particuliers. Mais le Comité des Fêtes dont le

but était de planifier les loisirs tout au long de l'année avait mis sur pied une foire-exposition qui avait lieu au mois de juin. Installée sur la portion du boulevard de Varsovie, de l'école du Bastion jusqu'au Monument aux Morts, ou dans la cour de la caserne Laperrine, elle permettait aux visiteurs et aux professionnels de la viticulture de se tenir au courant des dernières inventions modernes et de renouveler leur matériel. Divers stands exposaient des machines agricoles, des appareils électroménagers. Des galas de variétés étaient organisés avec des représentations en tous genres : opérettes, bel canto, folklore, combats de boxe, gymkhana de voitures, spectacles de chansonniers venus de Paris... Les exposants faisaient face à tous les frais, un droit d'entrée était perçu. Narbonne s'associa avec Carcassonne pour réaliser ces foires-expositions qui eurent lieu tous les deux ans jusqu'en 1964, date à laquelle elles disparurent, faute d'emplacement, dit-on... En 1962 alors que le carnaval montrait des signes de faiblesse une de ces foires se tint pendant la même période : «Peu après la cavalcade, les promeneurs se retrouvèrent nombreux sur le champ de foire, les commerçants se sont déclarés enchantés de leurs affaires. Un seul point noir à l'horizon : le fait qu'en principe cette cavalcade sera la dernière d'une fort brillante période carnavalesque qui fera, nous n'en doutons pas, date dans les annales des festivités régionales» (2 avril 1962).

Désormais la foire, le commerce semblent prendre la relève de la fête. Déjà en 1899, du 20 au 28 mai, un concours agricole et hippique s'était déroulé à Carcassonne à l'occasion duquel sortit un guide (33) qui, dans une publicité abondante, faisait part du congrès agricole et viticole et des réjouissances données dans ce cadre : projections cinématographiques au Jardin des Plantes, place Carnot et sur le boulevard des Tilleuls, concert par la musique du Quinzième de ligne au square Gambetta, par l'Orphéon de la ville et par la Musique de la ville, banquet officiel à l'occasion de la venue du ministre de l'agriculture, suivi des illuminations des boulevards, d'un bal populaire et de l'embrassement de la Cité.

On retrouvera plus tard ce même type de réjouissances dans le carnaval lié à la fête publique. Mais cette vision imposée et réduite de la fête interdit-elle toute résurgence de la tradition populaire ? Nous allons l'analyser en suivant les différentes étapes du carnaval.

LE DEROULEMENT DES FETES CARNAVALESQUES

Le déroulement des fêtes carnavalesques est planifié par le comité dans des programmes largement diffusés par la presse et affichés dans les rues. Les différentes séquences du carnaval forment un tout, mais d'une année à l'autre, à la guise du comité, telle phase devient plus importante en se répétant ; un rythme original est ainsi donné à la période festive. Examinons le programme particulièrement complet du carnaval de 1903.

Samedi 11 février

- Arrivée à 20 h 15 à la gare de Sa Majesté Carnaval IV ; grande retraite aux flambeaux avec le concours du Dix-septième régiment de dragons et du Quinzième de ligne, des sapeurs-pompiers et des groupes de clowns, pierrots, pierrettes.

- Itinéraire de la retraite : départ de la gare - Boulevard Omer Sarraut - Boulevard de la Préfecture - tour du square Gambetta - Grand'rue - rue Courtejaire - tour de la place Carnot, embrasement de la fontaine de Neptune - rue Courtejaire arrêt devant le théâtre municipal - Palais de Sa Majesté Carnaval IV.

- A 22 heures précises : au théâtre municipal, grand bal populaire, paré, masqué et travesti.

- A 1 h du matin : galop infernal, bataille de confetti, serpents, cake-walk, etc...

Dimanche 12 février

- Au square à 14 h, Corso carnavalesque avec le concours de la Musique de la ville, défilé de masques, bataille de confetti, serpents.

- A 21 h au théâtre municipal, sauterie, bataille de confetti.

Dimanche 19 février

- Au square à 14 h, Corso carnavalesque avec le concours de la Société lyrique Sainte-Cécile, défilé de masques.

- A 21 h au théâtre municipal, sauterie.

Dimanche 26 février

- Au square à 14 h, Corso carnavalesque avec le concours de la Musique de la ville, bataille de confetti, défilé de masques.

- A 21 h au théâtre municipal, sauterie.

Samedi 4 mars

- Au théâtre municipal à 22 h, grand bal de charité, paré, masqué, travesti.

- A 1 h du matin, farandole, quadrille infernal, marche des masques, distributions de récompenses aux plus beaux costumes.

Dimanche 5 mars

- Au square à 14 h, Corso avec le concours de la Société lyrique Sainte-Cécile, bataille de confetti.

- A 22 h au théâtre municipal grand bal, paré, masqué, travesti, galop infernal.

Mardi Gras 7 mars

- Au théâtre municipal, à 14 h, bal d'enfants, paré, masqué, sous la direction de Monsieur Genirs, professeur de danse et avec le bienveillant concours de Monsieur Fargues, compositeur. Distribution de jouets, gâteaux et rafraîchissements par le comité de M. Sabatier.

- A 22 h, bal populaire masqué.

Mercredi 8 mars

- A 13 h 15, défilé carnavalesque. Promenade de Carnaval IV.
- Itinéraire : Place d'Armes - Boulevard des Tilleuls - Boulevard du Musée - Square - route de Narbonne - rue Trivalle - rue Barbacane - Pont Vieux - rue du Pont Vieux - Square. Dislocation.
- A 16 h au square, Corso, distribution de mirlitons.
- A 20 h 30 incinération de Carnaval IV.
- A 22 h, bal populaire masqué.

Samedi 11 mars

- Au théâtre municipal, soirée de gala.

Nota : «Des guichets seront installés au café du Musée pour ne pas encombrer l'entrée du square. Si le mauvais temps menaçait, les réjouissances auraient lieu au théâtre municipal. La vente des confetti ne sera pas mise en adjudication. La buvette et le buffet seront tenus par M.J. Vincent, patron du café Glacier. Un contrôle sérieux sera effectué aux entrées du théâtre. Un programme sera distribué gratuitement. Prix de l'abonnement pour les bals, sauteries et concerts : 10 F» (5 février 1905).

Cet exemple de programme, repris intégralement ici, fait état d'une période carnavalesque étirée sur un mois avec des divertissements hebdomadaires réguliers et spéciaux pour le Mardi Gras et le Mercredi des Cendres. Ce principe est conservé tous les ans avec le même rituel. De même, un certain nombre d'événements apparaissent régulièrement : les bals, les *corsi*, les galas enfantins, les réceptions des effigies, les cavalcades, les jugements et incinérations. Pour la commodité de l'étude nous allons analyser ces différentes phases carnavalesques en tenant compte pour chacune d'elles des évolutions constatées au cours des temps.

Les bals

Ils constituent une activité très importante dans le carnaval carcaïonnais. Leur fréquence est constante quelle que soit l'année, à raison de huit bals en moyenne : en 1953 comme en 1905. Cette régularité provient de l'étalement de la période carnavalesque sur un mois en général, la danse s'inscrivant dans le programme le samedi et le dimanche.

Jusqu'en 1933 c'est le théâtre municipal qui fait office de salle de bal. Pour cela des aménagements spéciaux devaient être réalisés. Les services municipaux installaient un plancher au dessus des sièges du parterre de manière à ce qu'il soit au niveau de la scène. Cette plateforme faisait office de piste de danse, l'orchestre se tenait sur la scène et derrière les musiciens se trouvaient la buvette et le buffet. Toutes les boissons étaient en vente et les personnes qui le désiraient pouvaient

souper. A cet endroit on vendait également les confetti, les serpentins et autres accessoires de fête. Une décoration était mise en place pour agrémenter le lieu : «L'ornementation du théâtre est merveilleuse, on se croirait dans un palais féérique où verdure et fleurs marient leurs vives couleurs avec des décors artistiques du plus bel effet» (25 février 1906).

Le public aimait à paraître bien habillé dans ces bals et une «tenue correcte» était de rigueur, le Comité se réservant le droit d'interdire l'accès du théâtre aux gens débraillés, surtout lors des bals de charité (9 mars 1928).

On choisissait rarement un autre lieu ; en 1921 cependant le Comité avait opté pour la grande salle des fêtes du Terminus, établissement hôtelier qui donnait des bals toute l'année, à titre commercial. En 1946 et 1947, deux ou trois soirées dansantes rappelèrent les fêtes de la Mi-Carême alors absentes.

Quand le nouveau et actuel théâtre municipal fut construit, à la reprise du carnaval seuls les bals enfantins s'y tinrent. En 1951 on dansait sous les halles qui pouvaient accueillir un public plus nombreux : trois mille personnes. La décoration assez sommaire, faisait appel à l'électricité et à la couleur : «... lampions d'argent et d'or, rubis, émeraudes» (8 février 1951). Si cet endroit possédait des avantages comme le peu d'entretien nécessaire et la grande capacité, il restait assez dépouillé et, aux dates des carnivals, il y faisait froid.

Ce n'est qu'en 1959 que le Comité fait aménager la Salle du Manège de la caserne Laperrine prêtée par les autorités militaires. Un article nous fait part de la disposition des lieux : «Les murs sont recouverts de décorations géantes, les installations de lumière sont remarquables, des fanions multicolores pendent au plafond, une scène pour recevoir l'orchestre domine la salle, de chaque côté le public dispose de deux vestiaires, des velours rouges et verts sont tendus, deux bars de trente mètres avec pergola, style guinguette pourront accueillir de nombreux buveurs, deux autres vestiaires sont prévus de chaque côté de l'entrée avec une réserve de mille cintres. L'ouverture se fera le sept février» (5 février 1959).

Equipée comme une boîte de nuit, cette salle coûteuse supprime toute possibilité de gratuité, alors qu'aux Halles un bal sur trois était libre.

Les bals du Comité, réservés aux organisateurs et aux personnalités invitées, se déroulaient dans d'autres lieux, dans les salons de l'Hôtel de Ville, par exemple en 1951, où l'intimité convenait mieux à ce petit groupe qui pouvait profiter cette année-là de deux orchestres, le Hot-Club de Marseille et l'Orchestre Dandy.

Voyons maintenant en quoi consistaient les soirées dans les salles de bal. Nombre d'activités rappellent le carnaval : les déguisements, l'élection de la reine, les *buffoli* qui entrecourent les séquences



111 L'effigie (Coll. particulière)

souper. A cet endroit on vendait également les confetti, les serpentins et autres accessoires de fête. Une décoration était mise en place pour agrémenter le lieu (al'ornementation du théâtre est merveilleuse, on se souvient de ces fêtes qui ont été organisées dans les années 1950, avec des décors artistiques du plus bel effet) (25 février



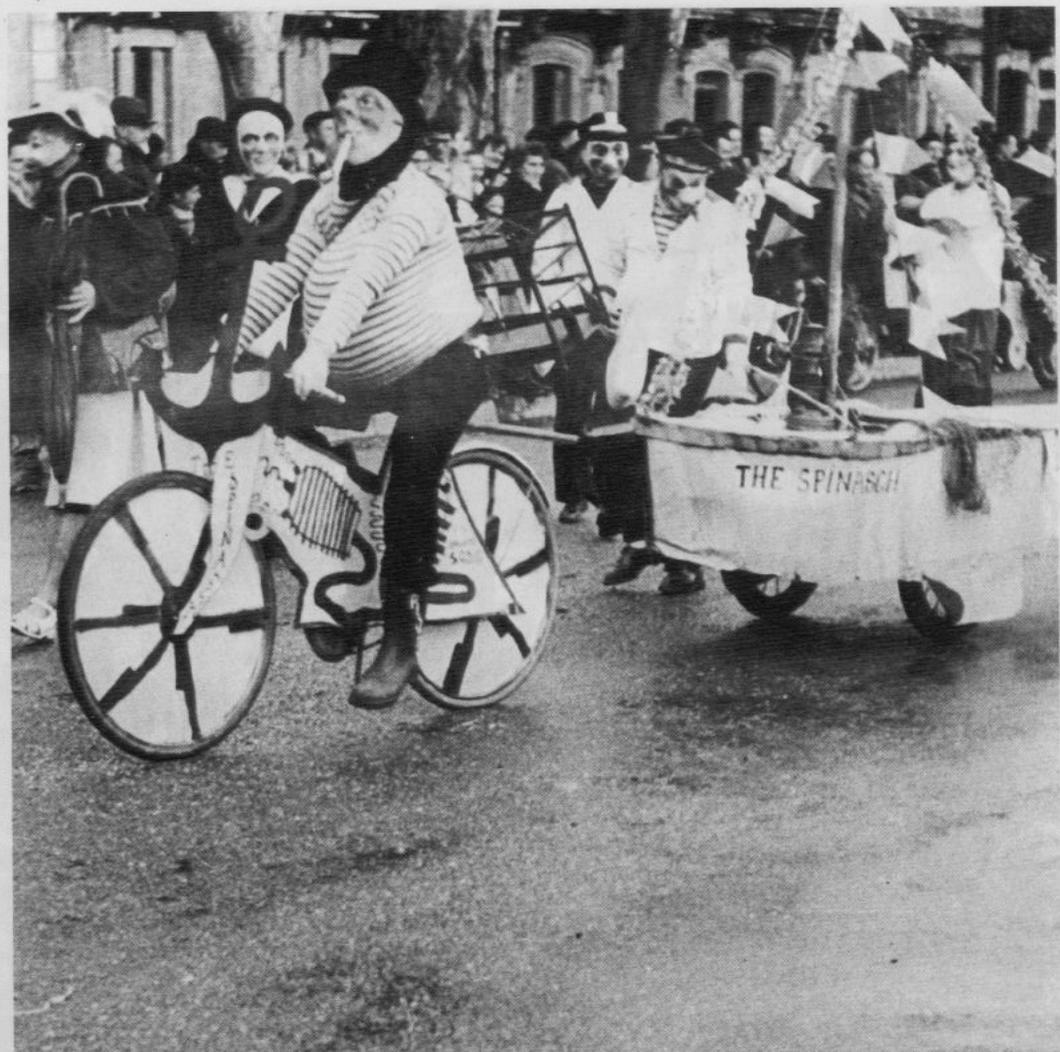
Un char (Coll. particulière)

dançes. Car la danse est tout de même l'activité essentielle de ces réunions. Elle fut d'ailleurs un véritable sujet d'engouement durant toute la première moitié de ce siècle. De nombreux bals fonctionnaient en même temps, comme en 1906 : «La soirée fut moins réussie que prévu parce qu'il y avait trop de soirées dansantes en même temps» (25 février



de plus en plus d'importance à l'écrit et aux éléments animés. Les techniques électro-acoustiques aident à transformer les genres musicaux, ainsi que la conception de l'animation de la salle de bal où l'attraction centrale remplace l'amusement collectif : en 1960

Effigie et pandores (Coll. particulière) enU



Une bande de quartier (Coll. particulière)

dansées. Car la danse est tout de même l'activité essentielle de ces réunions. Elle fut d'ailleurs un véritable sujet d'engouement durant toute la première moitié de ce siècle. De nombreux bals fonctionnaient en même temps, comme en 1906 : «La sauterie fut moins réussie que prévu parce qu'il y avait trop de soirées dansantes en même temps» (25 février 1906). Des sociétés dansantes assurent les loisirs d'un public nombreux, et risquent de concurrencer les bals du carnaval : «Monsieur le Maire demande que les sociétés dansantes suspendent leurs soirées pendant la durée des fêtes de Charité, pour pouvoir donner davantage aux pauvres» (9 février 1931).

Il est difficile de dire quel est le public qui fréquentait les bals du théâtre. La danse faisait l'unanimité dans tous les milieux et avait une large audience, sans que l'on puisse observer un phénomène de classe marqué. Cependant, d'après une informatrice de condition modeste et qui avait vingt ans en 1908, les personnes de sa catégorie n'allaient pas au bal du théâtre, surtout pas les filles que les mères ne voulaient pas exposer à certains «dangers» ; en revanche elles assistaient aux fêtes de quartiers.

Au début du siècle on dansait la scottish, la polka, le quadrille, la mazurka, la valse, le pas de deux et le pas de quatre. Les concours de danse apparaissent en 1929, c'est l'occasion de mettre le charleston à l'honneur. A peu près à la même époque le jazz s'installe dans les bals de carnaval animés par plusieurs «jazz-bands». Le bal musette cohabite avec cette nouvelle musique, en 1932 par exemple, où l'on convie les «gigolos et les gigolettes à venir nombreux» (24 janvier 1932).

Deux ou trois ans après la deuxième guerre mondiale, un groupe de jeunes carcassonnais se passionnant pour la musique de jazz fonde le Hot-Club de Carcassonne. Tous amateurs, ils se réunissent dans les arrière-salles de cafés, dans des caves pour pratiquer cette musique : ils animent aussi des bals à la guinguette du «Païcherou» ou au «Congo», dancing de la rue de l'Aigle d'Or, au Terminus où des soirées très animées font accourir un public enthousiaste. Ce phénomène n'aura pas d'incidence dans le carnaval des années à venir, mais il marque les divertissements d'une époque sans fête centrale.

De 1951 à 1962 le Comité fit appel à des orchestres réputés, le vedettariat commençait à produire ses effets et l'on vit à Carcassonne de grandes têtes d'affiches : Raymond Legrand, Jacques Helian, Maravella. Le goût de l'exotisme apparaît dans les nouvelles danses : les tangos, les rumbas, les bostons. Le nom des orchestres répond à cette mode : «Orchestre Eddie Warner et son ensemble tropical» (29 février 1952). En 1960 un orchestre local fait son entrée, celui de José Marson.

La mentalité du danseur était en train de changer. On accordait de plus en plus d'importance à l'orchestre et aux éléments annexes. Les techniques électro-acoustiques aidaient à transformer les genres musicaux, ainsi que la conception de l'animation de la salle de bal où l'attraction centrale remplace l'amusement collectif : en 1960

- Georges Gui de Radio-Toulouse anime les bals.

Jusqu'en 1933 la plupart des bals sont masqués, des concours de travestis y sont organisés. Cette originalité, marquant la période carnavalesque, s'estompe à sa reprise de 1951 à 1962 où les masques sont davantage réservés aux cavalcades.

Le déguisement prend une double dimension. Qui se déguise ? et que représentent ces habits carnavalesques ?

Au début du siècle la bourgeoisie peut se permettre l'achat de vêtements coûteux, comme en témoigne cet article : «Le bal de la soirée, gratuitement offert aux dames, avait également amené au théâtre une foule joyeuse, malgré la concurrence de l'Alcazar qui donnait en même temps une soirée travestie. Parmi les déguisements : magnifique Saint Roch à la superbe barbe blanche qui cachait un de nos jeunes confrères de la presse, des marquis Louis XV, Pierrettes et Nuits qui recouvraient des dames de la plus haute société, une japonaise d'une exquise élégance et des clowns, des Pierrots» (16 février 1902).

En fait l'origine sociale du personnage et du déguisement sont confondus, mais l'orientation donnée à ce divertissement par un concours qui sanctionne les plus beaux habits tout en persuadant le public de se travestir, encourage le désir de se montrer dans une compétition qui laisse peu de place à la fantaisie personnelle. Le palmarès d'un concours de travestis de 1923 met en avant la hiérarchie sociale et des conceptions particulières du jeu : «Prix du concours de travestis : Schéhérazade, sultane, petit page, orientale, Ophélie, Aiglon, persane, Faust, bohémienne, alsacienne. Prix collectifs : les Bigophones. Prix pour la cocasserie : une nounou et son gosse, deux arlequins, deux députés, deux parapluies» (20 février 1923).

Les déguisements individuels, font appel à des personnages divers, puisés dans les opéras, l'histoire, l'aristocratie, les contrées exotiques, les provinces, les fleurs, sans rapport avec le contexte local, créant une atmosphère faussement fantaisiste, sans grande originalité. En revanche, les groupes plus proches de la tradition carnavalesque comme les «Bigophones», bande musicale burlesque obtenant des sons spéciaux en soufflant dans des cornets de carton, offrent un spectacle de mimiques comiques très apprécié. En 1951 un concours de travestis est organisé, on y distingue la même disparité qu'en 1923 : «Prix attribués aux costumes : la fée, le mousquetaire, la maharani, le trentehuitième parallèle. Prix pour l'originalité : Henri II et Catherine de Médicis, le contribuable, la «ménine» (grand-mère), De Gaulle. Parmi les groupes : pâtisseries, bouchers, «vieux beaux», Marx Brothers» (8 février 1951). Certains thèmes de déguisements ont parfois un caractère insolite, comme dans ce bal du Comité en 1951 où le préfet, le sous-préfet, le maire, le président du Conseil Général, Monsieur Guille, député, les autorités militaires étaient réunis devant le spectacle d'une «mère poule et d'un père coq se débarrassant de leurs coquilles» (12 février 1951).

Quant aux bals des enfants ils sont organisés par la bourgeoisie de la ville, au théâtre municipal ; le programme d'une matinée de 1906 est particulièrement éloquent : «Sera organisé, concurremment aux *corsi*, sauteries et bals, une matinée de famille suivie d'un bal d'enfants au théâtre municipal, le Mardi Gras à 14 heures. On demande la présidence de Mme Ramonet, de Mme Sauzède (épouse du maire), de Mme Gibault, de Mme Larquet. L'orchestre des élèves-maîtres de l'Ecole Normale de Carcassonne prêtera son concours. Monsieur Bogaerts, président du Photo-Club, organisera une séance de projections comiques. Des jouets seront distribués par les dames. La Société de gymnastique du Lycée sera présente» (21 janvier 1906).

Le concours de costumes revêt, dans ce cas, toute son importance, il faut gagner, être le plus beau. Les enfants défilent devant le jury, l'orchestre joue une musique en accord avec le thème de l'habit, parfois le personnage est complété par un poème, une tirade qui devront influencer favorablement le juge. Dans la salle noire, les parents retiennent leur souffle au moment du palmarès. Des noms apparaissent le lendemain dans la presse, nous avons pu vérifier, pour une époque que nous avons vécue, qu'il s'agissait d'enfants de bourgeois, de commerçants ou de fonctionnaires. Les costumes étaient généralement les modèles réduits des travestis d'adultes : «Boule de neige, sultanes vertes, Carmen, persan jaune, troubadour, mexicain, Vercingétorix, groupes, gentlemen, arabes, marquis» (3 mars 1921). Conservé jusqu'en 1962, le bal des enfants s'est toujours déroulé au théâtre municipal. Comme les fêtes de carnaval ont toujours eu un caractère charitable, on invitait à cette occasion les enfants de l'Assistance Publique à assister au spectacle à la fin duquel on leur distribuait un goûter : gâteau, fruit, orangeade.

Empruntés au folklore traditionnel, des rituels carnavalesques populaires apparaissent au cours de certains bals. Ainsi en 1906, à l'occasion du bal de charité, une tombola fut organisée dont le premier lot était un âne ; comme dans les charivaris et les tours de l'âne de la Cité ou de la Barbacane, le gagnant était juché sur un âne et porté en triomphe à la tête d'un défilé de masques (11 février 1906). L'année suivante, on reprit cette idée, mais en changeant le gros lot qui, en 1907, fut un cochon (10 février 1907).

C'est au folklore limouxin que le comité des fêtes de 1908 fit appel pour animer les bals du théâtre et les artères de la ville avec des *fecòs*, sur lesquels nous reviendrons au cours de notre étude. Cette expérience fut renouvelée en 1932 (24 janvier 1932). Le groupe de *fecòs*, constitué de 1951 à 1962, était composé de carcassonnais.

Un autre emprunt, à cette région et à celle de Saint-Hilaire, désormais intégré dans les fêtes populaires, fit son apparition dans les bals du théâtre : le *bufa-li*. C'est un cérémonial de fin de bal dans les fêtes

Sous votre signe l'chaucher... (13 février 1955)

patronales de Saint-Hilaire et de ses environs (34). A une heure tardive de la nuit les hommes, jeunes et vieux, vêtus de longues chemises blanches et brandissant un soufflet, entrent dans le bal les uns derrière les autres, actionnant leur instrument au niveau du derrière de la personne placée devant eux, sur un air de musique spécial accompagné de paroles traditionnelles :

Es lo bufal bufal bufal

Es lo bufal bufa li

E bufa li al cuol (bis)

C'est le souffle, souffle, souffle

C'est le souffle, souffle-lui

Et souffle lui au c... (bis)

Bien que très populaire en Languedoc cette coutume n'est pas typiquement régionale, on la rencontre sous le nom de «soufflecul» dans le Nord.

A partir de 1951 l'élection d'une reine de carnaval est l'occasion d'un bal, au cours duquel les danseurs votent pour une des jeunes filles inscrites au concours (18 janvier 1951). La gagnante n'a qu'un pouvoir honorifique. Son élection repose sur le critère de la beauté tout comme dans les concours féminins internationaux, d'ailleurs en 1953 on proclame «Miss Carcassonne» (14 février 1953). Les candidates délaissées ont en compensation le titre de demoiselles d'honneur, elles assistent la reine et prennent place sur son char. En 1960 un incident survint : «Un individu a tenté de détruire les robes de la reine et des demoiselles d'honneur. Il a saccagé et déchiré couronne et écharpe. L'homme E.R. est recherché par la police. Il s'agirait d'un chauffeur de tracteur tirant un char, dont l'absence a paru suspecte» (28 mars 1960). Ce n'est là qu'une dramatisation extrême, mais peut-être faut-il voir dans cet acte un règlement de compte provoqué par la jalousie, la reine jouant de son prestige auprès d'une nombreuse cour masculine.

A propos de la relation entre les sexes, écoutons Arnold Van Gennep dans un de ses commentaires sur les bals : «De toutes les occasions de rencontre, les bals sont les plus importantes, non seulement parce que la danse est surtout un plaisir de jeunes mais aussi parce que, comme telle, elle est essentiellement sexuelle ou, pour mieux dire, érotique. Le fait a été si souvent prouvé par les ethnographes ou les psychologues à propos des danses de «sauvages» autant, mais pas davantage, que celle des «civilisés» qu'il est normal que les bals soient dans nos campagnes - et dans nos villes - le prétexte par excellence des travaux d'approche amoureuse à la fois pour le mauvais et pour le bon motif !»

Pour assurer cette fonction il faut attirer les éléments féminins :

leur droit d'entrée au bal est, nous l'avons vu, réduit. Jusqu'en 1933 le théâtre municipal fut un cadre idéal de rencontre. Le lieu était intime, de multiples couloirs sombres permettaient l'isolement des couples... Ce phénomène, connu de tous les carcassonnais, est évoqué dans la presse avec un ton destiné à rassurer les mères qui, avec plus ou moins de succès, tentaient de surveiller de près leurs filles : «Les couloirs même du théâtre permettaient à des mignonnes demoiselles de se livrer au plaisir de la danse sous l'oeil vigilant de leurs mamans. A signaler l'infinie variété des costumes, l'originalité et la richesse de certains travestis, l'amabilité de nombreuses dames qui rendaient par leurs intrigues, ces réjouissances des plus attrayantes» (2 mars 1907).

La description des travestis rend compte de l'érotisme engendré par le masque et l'habit, souvent suggestifs, qui transforment l'identité quotidienne et créent un autre personnage en quête de son partenaire : «Une Mireille en Satan ; une gentille poulette de velours noir, chapeau Boêr, aux mollets superbes, quelques décolletés aux formes sculpturales, des coquettes en brillant costume de papier, une arlésienne en purée, des folies rieuses, des écolières en casquette et béret cherchant des camarades ; un marin ou plutôt une marine des plus agiles, butinant Pierre et Paul ; des anglais désopilants, des nègres grimaçants, des employés de gare en goguette, des maquignons aux beaux favoris, des singes, des chats, une charcutière un peu chatouilleuse, des clowns, des pierrots, quelques dominos discrets à la recherche d'une âme soeur. Tous se sont amusés sous l'oeil paternel du comité ; dans la bonne humeur et dans la correction» (2 mars 1907).

Les thèmes érotiques sont souvent présents dans les compositions carnavalesques, au niveau des effigies, des déguisements ; nous les analyserons plus loin. Relevons le rôle du déguisement dans un but de libération et d'approche. Les aspersions, connues, dans tous les carnivals, représentées ici par des confetti, ont un caractère sexuel évident. En 1955 le discours en vers de bienvenue à Sa Majesté Carcasus fait l'éloge de l'amour et du mariage, aboutissement moral des rencontres dans les bals :

«Transports amoureux
Qui vont par deux
De tout cela vous serez le Roi
Et c'est vous qui ferez la loi
Pendant plus d'un mois
Ne bougez pas, Majesté
Restez couché !
Restez couché, prenez courage
Car la folie va commencer
Gentils garçons et filles sages
En votre honneur iront danser
Et l'on verra plus d'un mariage
Sous votre règne s'ébaucher...» (13 février 1955)

En 1959 : «Les couples de danseurs n'auront jamais connu de plus charmant monarque et l'on ne dira pas des amours qui naîtront en ces jours de liesse et des serments qui seront échangés pendant les nuits sans lune «qu'ils viennent de la flûte et furent par les tambours» (8 février 1959). Cette année-là l'effigie représentait le Roi du Jazz, on remarque le jeu métaphorique, lourdement souligné, sexe-instrument de musique.

L'activité érotique s'adresse surtout aux jeunes, mais les mères accompagnent leurs filles et les guettent du coin de l'oeil pendant toute la soirée comme le rapportent les différents témoignages que nous avons recueillis. A ce sujet une polémique éclate dans *La Dépêche du Midi* en 1954 entre des jeunes gens et les rédacteurs. Répondant aux jeunes ouvriers qui, nous l'avons vu, trouvaient les bals trop chers pour une famille entière, les journalistes avaient écrit : «Les mères pourraient rester chez elles (200 Frs d'économie), on n'a jamais mangé personne sous les Halles et la situation démographique, si elle est satisfaisante dans notre ville, ne le doit pas pour autant aux fêtes de carnaval : les mères peuvent rester à la maison si elles n'aiment point danser (...) Le tricot sera plus utile que la tapisserie et les jeunes seront bien contents de ne pas avoir des chaperons à leurs côtés» (11 mars 1954). C'était assez faire preuve du contrôle répressif maternel et en même temps du jeu clandestin de la jeunesse. Rendre publique, cette activité ne pouvait que rendre plus attentives les mères vexées, assimilées à des «toiles de fond». En ne venant plus au bal, elles risquaient du même coup d'en interdire l'accès à leurs filles. C'est ce qu'ont dû penser les jeunes gens qui signèrent un article approuvant la présence des mères : «Il est normal qu'elles aillent se détendre, elles sont garantes de notre bonne conduite et de la réussite des soirées». Les journalistes, tenant bon dans leurs convictions, ripostèrent : «Bravo aux jeunes qui défendent les mères. Mais aucune fille n'est venue exiger à ses côtés la présence du chaperon maternel contre la mentalité de certains jeunes aujourd'hui. Ces jeunes doivent craindre que les parents (se croyant rejetés) leur interdisent la sortie au bal imaginant le pire, puisqu'on voudrait les écarter» (13 mars 1954).

Les bals de Carcassonne s'articulent autour de la danse et d'éléments hétérogènes empruntés, d'abord au folklore traditionnel, puis, peu à peu, aux loisirs modernes. Ce point de rencontre marque un changement dans la fête qui, en s'adaptant aux nouvelles données, permet un rassemblement social dans des jeux et des échanges témoignant d'une permanence des activités juvéniles.

Sa Majesté Carnaval

Nous abordons là un des aspects les plus traditionnels du carnaval carcassonnais. Des discours de bienvenue aux jugements et aux

exécutions c'est un cycle complet qui s'offre à nous.

La venue des rois de carton à Carcassonne n'est pas régulière, elle est tributaire de la situation économique. Depuis 1900, sur 39 carnavals dénombrés on note 25 effigies : en 1953 une première lignée disparaît avec Sa Majesté Carnaval XIII ; une autre dynastie est fondée en 1951 avec Carcassus 1^{er} dont les successeurs règneront sur les carcassussiens (habitants de la Carcassussie) jusqu'au XII^e du nom.

L'accueil des effigies

L'arrivée de Sa Majesté Carnaval s'est toujours faite à la gare, avec un cérémonial d'accueil. Un discours inaugure la venue du monarque, annonce le thème de l'année, donne les orientations de la période festive. Le mannequin, de dimensions importantes (trois à quatre mètres de haut) est juché sur un char traîné par des chevaux, des boeufs ou un tracteur agricole.

Toutes les sociétés carnavalesques sont présentes et l'escortent, à la lumière des flambeaux, suivies des autorités municipales et militaires et d'une foule nombreuse, jusqu'au Portail des Jacobins, sur le boulevard du Commandant Roumens où un dais, érigé par les services municipaux, l'abritait le temps de son règne. Le monarque fut quelquefois exposé sur le boulevard Barbès, aux Halles ou dans la salle du Manège de la caserne Laperrine quand elle fut aménagée pour les bals : ainsi se tenait-il plus près de ses sujets dansants.

Lors de la réception de l'effigie à la gare, la musique joue un air répandu dans tout le Midi ; nous ne pouvons affirmer si le texte chanté en occitan a toujours été le même, en voici deux versions connues dans le Carcassonnais :

Carnaval est arribat

Sus una pipa de tabac

I an plantat un pal

Al cuol

Gara-quí coma un bodolh

Pòt pas beure (bis)

Ni manjar

A manjat une merluça

E un cambajon salat

Carnaval est arrivé

Sur une pipe de tabac

On lui a planté une barre

Au derrière

Le voilà comme un ventru

Il ne peut pas boire (bis)

Ni manger

Il a mangé une morue

Et un jambon salé

En 1959 : « *Carnaval es arribat
Le brave, le brave
Carnaval es arribat
Le brave gojat
Es montat sus un pibol
S'es escorchat le' ginolh*

Carnaval est arrivé
Le brave, le brave
Carnaval est arrivé
Le brave garçon
Il est monté sur un peuplier
Il s'est écorché le genou

Le défilé suit alors l'itinéraire fixé par le Comité ; tout le long du parcours les confetti volent, les masques dansent : la période carnavalesque est ouverte.

Nous allons étudier, dans le temps, les différentes effigies et les discours de bienvenue.

Les thèmes choisis par le Comité sont assez diversifiés. En 1903 on s'était inspiré de l'histoire : «La statue équestre de carnaval a un faux air d'Etienne Marcel, prévôt des marchands qui fut le maître de Paris. Il a l'air martial, une trogne illuminée et il a évidemment conscience du rôle important qu'il est appelé à jouer en ces jours de folie» (22 février 1903).

En 1905, avant la cérémonie de réception, un texte était diffusé dans la presse :

«Au moment où ces lignes hâtives paraîtront vous serez déjà Roi, Sire, l'hôte fêté des carcassonnais.

Tout comme un ministre, vous arriverez chez nous dans le décor somptueux d'une apothéose ; c'est au milieu du sourd grondement des pétards et des bombes, dans ce bouquet lumineux des fusées qui éclatent en pluie d'or dans le ciel pâle, parmi les cris de joie d'une foule tumultueuse, que vous descendrez, puissance éphémère, les degrés de granit de l'escalier d'honneur, tendu pour vous d'épais tapis.

Des personnages sérieux vous adresseront de touchantes harangues : une musique savamment harmonisée jouera en votre honneur des hymnes retentissants et patriotiques : c'est entre deux piquets de héros à cheval et dans la lumière odorante des torches portées par le populaire, que vous ferez dans notre bonne vieille ville, votre triomphale entrée. Un cortège bariolé vous fera escorte ; des hommes, des femmes, des godelureaux naïfs, des gourgandines perverses, des éphébéons ingénus et des hétaires sournoises, tout ce monde dissimulé sous l'anonymat comique

des têtes barbues et des loups mutins gambadera autour de vous en jetant à profusion ces choses sales et multicolores nommées confetti : dans les cheveux ébouriffés et sur les minois ravis des trottins accourus, cependant que les mamans menaceront de gifles les dominos entreprenants...

Bien que je vous doive un très grand respect, car vous êtes le roi de notre ville pour un long mois, permettez-moi de vous dire que vous êtes devenu aujourd'hui une vieille chose surannée et d'ailleurs vous pouvez vous consoler de cela car vous partagez de cette façon le sort malheureux de la plupart de vos confrères les rois : et qu'il est encore bien vrai qu'un malheur partagé est diminué d'autant.

Je dis que vous êtes une vieille chose surannée parce que nous sommes en République et que -n'était-ce que vous apportez un peu de joie dans nos coeurs attristés- nous nous trouvons pour le moment ne pas avoir de maîtres, ce que nous avons nous suffisant amplement.

Je soutiens ma proposition par ce second argument : à savoir que vous n'aviez vraiment de raison d'être qu'aux temps lointains des jours de foi - où nos pères hilares tenaient, avant de plonger dans les austérités du carême, à prendre pour mieux passer le mois de pénitence, un peu de gaieté, à cette époque-là vous étiez vraiment un personnage utile, si utile que vous ne portiez pas ombrage aux tyrans catholiques, qui cependant avaient la réputation d'être jaloux de leur autorité. Hélas, depuis, Carême est mort, Voltaire l'a tué.

Mais je m'aperçois que je vous cherche à tort des querelles d'Allemand, et que semblablement à ces vieillards sinistres qui prêchent j'incline à devenir avec vous un coupeur de cheveux en quatre et si les typographes avides n'avaient pas déjà composé la première partie de cet article, je déchirerais rageusement mon manuscrit. Mais le mal est fait - Carnaval excusez-moi - et vivez votre vie passagère - courte et bonne - pendant un long mois.

Allez semeur de joie, et consolateur de misères, allez sur votre chemin parfumé, allez riant de votre rire éclatant et communiquant à tous la béatitude heureuse de votre muflle.

Vous marcherez dans un poudroisement multicolore de serpentins et de confetti ; on fera sauter à votre nez les bouchons du mousseux de Champagne et peut-être grâce à vous, dans les taudis, où gît la misère, un peu de bonheur viendra sourire dans un tiède rayon de soleil printanier ?

Vous allez rompre pendant quelques instants la lourde chaîne de nos jours monotones, beaucoup, grâce à vous souriront. Allez Carnaval, allez, nous vous dresserons des arcs de triomphe et nous vous gorgerons de sucreries. Vive la joie... »

Victor Gastilleur (12 janvier 1905)

En 1906, Sa Majesté Carnaval est un Polichinelle, et a droit aux honneurs d'un poète naïf qui lui consacre une série de triolets :

SA MAJESTE CARNAVAL V

1

Braves gens ! Voici Carnaval !
Il revient pour un nouveau règne
Aussi joyeux qu'un festival
Braves gens voici Carnaval
Qu'il arrive à pied, à cheval
N'est-il pas bon qu'on vous le peigne ?
Braves gens ! voici Carnaval
Il revient pour un nouveau règne

2

Vous le connaissez tous, amis !
C'est vraiment un très bon monarque.
Sous son règne tout est permis.
Vous le connaissez tous amis !
Ce n'est pas un roi très bien mis,
Ce n'est pas un prince de marque.
Vous le connaissez tous amis !
C'est vraiment un très bon monarque.

3

Quoique âgé, c'est un vert gaillard.
Il rit de tout, de tout s'amuse
Il est toujours un peu paillard.
Quoique âgé, c'est un vert gaillard.
Il est aimable et pas braillard.
Il aime les Arts et la Muse
Quoique âgé, c'est un vert gaillard
Il rit de tout, de tout s'amuse.

4

Il ne tient pas de Parlement
Il ne fait pas de politique
Il gouverne bonassement
Il ne tient pas de Parlement
S'il avait un gouvernement
Ce serait une république.
Il ne tient pas de Parlement
Il ne fait pas de politique.

5

C'est le roi des bons garçons
Que ce soit la dernière idole !
Peuple rions ! Peuple dansons !
C'est lui le roi des bons garçons !
Et pour lui sans plus de façons,
Organisons la farandole.
C'est lui le roi des bons garçons
Que ce soit la dernière idole !

6

Tous les ans il revient ici
Revêtir un nouveau costume
D'un comique très réussi.
Tous les ans il revient ainsi
C'est pour conserver la coutume
Tous les ans il revient ici
Revêtu d'un nouveau costume

7

Il vient sur un tonneau de vin
Cette année en Polichinelle ;
Face rouge du jus divin
Il vient sur un tonneau de vin
Prophétisant, joyeux devin,
Bonheur à la vigne éternelle
Il vient sur un tonneau de vin
Cette année en Polichinelle.

8

Saluons d'un joyeux bonjour
Le maître de nos saturnales,
Polichinelle, roi du jour
Saluons d'un joyeux bonjour !
Et qu'on garde de son séjour
Bon souvenir dans nos annales
Saluons d'un joyeux bonjour
Le maître de nos saturnales.

9

Carnaval n'a pas de budget
Pour les pauvres, partout il quête.
Tout impôt serait sans objet
Carnaval n'a pas de budget :

Mais il demande à tout sujet
Une aumône pendant la fête.
Carnaval n'a pas de budget :
Pour les pauvres partout il quête.

10

C'est l'heure de la charité
Autant que l'heure des folies.
Je vous le dis en vérité
C'est l'heure de la charité.
Donnez pour le deshérité,
Masques joyeux, femmes jolies,
C'est l'heure de la charité
Autant que l'heure des folies.

Paul Alberge (18 février 1906)

Les différents rôles et conceptions de Carnaval sont ici réunis. C'est un modèle d'humanisme, il est bon, il sait s'amuser tout en appréciant les arts, il ne fait pas de politique, il est le digne descendant des fêtes romaines, des saturnales (roi du vin, il sème la licence), et enfin, sans faire commerce de l'amusement, il fait du bien aux pauvres.

Il est arrivé, certaines années, que les effigies soient mutilées ; ce fut le cas en 1906 : «Carnaval V, monarque éphémère d'une fête de charité de Carcassonne, est venu trop tard dans un monde trop vieux, sa royauté d'un instant, pourtant inoffensive, n'a pu trouver grâce dans l'ardeur belliqueuse de quelques jeunes gens anarchistes qui l'ont, par deux fois, privé de sa tête couronnée. Ces bouillants jeunes gens n'ont pas pu attendre le Mercredi des Cendres, jour d'incinération ou, peut-être en bourreaux charitables, ont cru adoucir son exécution en tranchant d'avance une tête qui eut pu souffrir en sentant brûler son corps de carton» (4 mars 1906).

Des actes analogues ont lieu en 1956 : «Pauvre Carnaval. Roi de la fantaisie on lui a enlevé sa folie, comme on lui avait enlevé son ombrelle et, l'année d'après, ses forces essentielles qu'il réclamait à cor et à cri» (5 mars 1956).

Il est difficile d'interpréter de telles agressions ; sans doute traduisent-elles une libération inassouvie dans cette fête parfois trop académique.

En 1911 on retrouve un Carnaval roi du vin (Bacchus), mais après la guerre, en 1923, les effigies puisent davantage leur vitalité dans la vie quotidienne locale. Ainsi en 1923 «Sa Majesté Carnaval est un adolescent plein de vigueur qui n'est pas sans ressemblance avec l'un de nos plus fameux rugbymen». Cette façon de donner la vedette à un personnage public populaire tient d'un langage carnavalesque largement décodé dans cette petite ville. En 1925 l'effigie est à l'image de

la situation économique, de la vie chère et de la restriction : « Assis sur son trône royal et vêtu seulement d'une chemise de nuit, Sa Majesté tient d'une main un panier à salade et contemple mélancoliquement un buffet vide, envahi par les rats. Il a été conçu et exécuté par Galibert, Dantoine et Nègre » (17 février 1927). En 1927 « Sa Majesté est arrivée, c'est un brave sergent juché sur un char et tenant dans sa dextre le bâton blanc. Pourquoi au lieu d'être dur et rigide, est-il mou et recourbé ? Les agents ont été les premiers à sourire » (28 janvier 1927). Cette dimension érotique burlesque d'un carnaval vivant est peut-être ce qui manque le plus à la tradition carcassonnaise trop souvent chaste et fausement naïve. En 1928 le monarque met en valeur une oeuvre municipale, au grand plaisir des édiles et des habitants de la ville ravis par cette entreprise : Sa Majesté est Roi du Tout-à-l'égout.

La crise économique de 1929 a des répercussions sur le thème de Carnaval XII en 1931 : « Sa Majesté apparaissait dolente et pitoyablement vêtue, blouse bleue et chaussures brunes, ayant un aspect de désordre. Il ressemble à un cueilleur de pommes du pays de Sault, abattu, ridicule et un peu fôlatre en son maintien, le nez long et pointu, l'oeil *despit* d'un ânon privé de picotin. Jadis il était riche, bon raillard, aimant à boire net. *Era cossut, l'argent colava del debàs de lana* (Il était cossu, l'argent coulait du bas de laine). Les aventures des gens l'ont réduit à telle pénurie et indigence. *Le banquier es vengut ; es descoflat le debàs de lana* (le banquier est venu ; le bas de laine s'est dégonflé). Quand requit en effet le banquier de la *Banco-rotà* (banqueroute) lui rebailler l'argent qu'il lui avait presté, à sa requête ne fut aucunement répondu. Mais qui pis est, lui fut fermé le guichet de la *Banque-rotà* et y fut écrit : *Es tampat* (c'est fermé). Le guichet et lui, comme entendez » (16 février 1931).

Le texte tire son humour du mélange d'occitan, de français médiéval et moderne qui donne lieu à un calembour : *tampat* qui signifie « fermé » et *estampat* qui veut dire « trompé, abusé ».

L'année de la reprise du carnaval, en 1951, l'actrice occitane Juliette Dissel vient prononcer un discours de bienvenue à Carcassus 1^{er}, en langue d'oc (nous ne possédons pas le texte).

Les effigies de Carcassus furent toutes construites par les services municipaux, d'après les idées émises par le Comité des Fêtes. Les thèmes, tout comme ceux des chars donnaient au mannequin parfois inexpressif l'allure « bonasse » du peuple qui ne se pose pas de problème.

En 1952 Carcassus II ne représente que lui-même : « Bien nourri, malgré la mévente du vin, éclatant sous son caleçon de bain rutilant, baignant ses mollets velus dans l'onde douce du Païcherou » (barrage sur l'Aude, au sud de la ville, derrière le cimetière Saint-Michel, lieu de baignade avec une guinguette) (25 février 1952).

En 1954 Carcassus IV, influencé par les membres du Photo-Caméra Club présents au Comité, arriva installé derrière une caméra.

C'est à la Barbacane, quartier situé à l'ouest au pied de la Cité, autour de l'église Saint-Gimer, que Carcassus V, en tenue de roi faînéant, fut accueilli en 1955 pour rendre hommage aux habitants particulièrement actifs dans la confection des chars. Un discours fut prononcé :

«Au nom des carcassussiens et carcassussiennes, vos fidèles sujets, j'ai le très grand honneur, Majesté, de vous souhaiter la bienvenue.

Dans notre siècle de vitesse
Où l'on voit tant de gens pressés
Allant, venant, courant sans cesse
Sans paraître jamais lassés

Il est reposant
D'avoir pour un temps
Pourtant trépidant
Un monarque charmant
Symbole de la tranquillité
Nous apportant de la Cité
Provision de joie et de gaîté
Ne bougez pas, Majesté,
Restez couché !

Vous faites preuve de sagesse
En choisissant pour vous mener
Parmi vos sujets en liesse
D'un moyen tranquille et parfait

Pas trop fatigant
Ni trop remuant
Vous venez lentement
Mais sûrement
Nous apporter de la Cité
Provision de joie et gaîté
Ne bougez pas, Majesté
Restez couché !

Pendant votre vie éphémère
Vous régnerez sans trop d'efforts.
Monarque ô combien débonnaire.
Vous serez le roi des transports :

Transports en auto
Transports en bateau
Transports au cerveau
Transports anciens, transports nouveaux
Transports en commun
Qui vont deux par deux

De tout cela vous serez le Roi
 Et c'est vous qui ferez la Loi
 Pendant plus d'un mois

Ne bougez pas Majesté
 Restez couché !
 Restez couché, prenez courage,
 Car la folie va commencer
 Gentils garçons et filles sages
 En votre honneur iront danser.
 Et l'on verra plus d'un mariage
 Sous votre règne s'ébaucher...
 Devant votre mine austère
 Peut-être bien l'président Coty
 Vous chargera de ministère
 Ça ira pas plus mal ainsi
 Si votre vie doit être brève
 (Et cela n'est pas un mystère)
 Comme celle d'un ministère
 Qu'elle soit au moins un beau rêve
 En choeur nous vous disons merci
 D'avoir éloigné nos soucis
 Et tandis que notre Cité
 S'incline vers vous, Majesté

Les jeunes et les vieux prenant leur courses folle
 Vont à travers les rues danser la farandole. »

Peu de commentaires sur Carcassus VI, bouffon, Roi de la Fantaisie, qui fut mutilé.

En 1957 on voulut faire participer le public à la confection de Sa Majesté Carcassus VII. Le Comité avait émis l'idée d'en faire un robot : un sondage d'opinion, organisé par la presse, recueillit les desiderata de collégiens, d'ouvriers et de fonctionnaires formant un groupe de 194 personnes. En voici les résultats :

2 répondent que le carnaval ne les intéresse pas
 3 disent que tout ce que fait le Comité va toujours bien
 99 % veulent un robot le plus grand possible
 60 % lui attribuent une teinte bleutée
 50 % le voient assis, sur un satellite ou un globe
 100 % veulent des antennes sur la tête, des oreilles réceptrices, une bouche incandescente et les doigts formés par des crochets. Le professeur inventeur doit avoir un air ingénu, tendre, douloureux et étonné, les cheveux flottant sur la nuque. Une jeune intellectuel qui a lu Diderot veut une verrue sur son nez pour le rendre humain.
 95 % lui voient un habit «rimpinpette» et une cravate Lavallière

65 % conseillent une serviette sous le bras et des tas de documents. En toile de fond, des appareils étranges, des spoutnicks, des fusées (18 janvier 1958).

Deux photographies, côte à côte, représentent respectivement le dessin du projet conçu par le public et le robot construit par les services municipaux qui ont repris dans la mesure du possible, les idées des personnes interrogées. Ce recours au sondage rend évident l'isolement et l'individualisation d'un groupe auto-organisé. Ainsi composé, le robot avait fait participer le public, mais perdait de son originalité et de sa cohérence.

Nous avons vu que le jazz suscitait un véritable engouement populaire cristallisé autour du Hot-Club carcassonnais. Pour rendre hommage à cette musique, Carcassus est proclamé Roi du Jazz en 1959 :

«Dans ce joyeux royaume de Carcassussie, cet aimable royaume qui devient ce soir votre royaume, soyez le bienvenu, ô Carcassus huitième. Fidèle à l'illustre dynastie des carnivals dont l'origine se perd dans la nuit des siècles, un peuple entier vous attendait impatiemment et vous accueille avec allégresse et frénésie. L'année dernière, une sorte de professeur à lunettes d'écaille, au crâne chauve, aux idées farfelues, vous avait doté d'une mécanique qui prétendait régner sur les Carcassussiens.

La mécanique est allée à la ferraille et le professeur a flambé sur le bûcher allumé avec ses plans. Nous avons attendu une longue année et voici qu'aujourd'hui, c'est le Roi du Jazz qui vient vers nous dans une fière attitude et est prêt à conduire le bal. Il est enfin venu le temps où tout un peuple qui souhaite être mené tambour battant va voir son désir réalisé, puisque vous semblez décidé à le mener à la baguette. Si vos sujets sont disposés à vous obéir, vos ministres ont déjà travaillé pour que votre séjour soit marqué par des réjouissances qui dépasseront ce qui a été fait jusqu'ici. Votre magnifique palais pourra recevoir encore plus d'admirateurs que n'en ont jamais reçus vos prédécesseurs.

Jamais, mieux que sous votre règne, les termes de cha-cha-cha, calypso, hula-hoop ou charleston n'auront connu une aussi pleine signification. Vos phalanges de musiciens fourbissent leurs armes. Sous votre regard dynamique, le rythme va naître, s'élançer, s'amplifier, se déchaîner, au milieu des cris et des rires joyeux, *Fecòs* et *Godils*, quand viendra leur tour, se trémousseront sous la carabène et leurs gracieuses arabesques dessineront pour vous le plus fervent hommage. Les couples de danseurs n'auront jamais connu de plus charmant monarque et l'on ne dira pas des amours qui naîtront en ces jours de liesse et des serments qui seront échangés pendant les nuits sans lune, qu'ils viennent de la fête et furent par le tambour. Trépidante Majesté, ô Carcassus huitième, vous êtes maintenant chez vous ; que vos zim-boum et vos rataplan sèment à profusion la joie et la bonne humeur». (8 février 1959)

Ce discours de bienvenue confirme le fonctionnement des bals et le rôle essentiel de la danse à l'exclusion de tout autre thème. En effet, c'est cette année que la salle du Manège, conçue comme un dancing privé, ouvre ses portes et accapare Carcassus. Peut-être lassé, le public boude la réception d'un monarque dont le rôle se réduit chaque année davantage : «Carcassus n'a pas été accueilli avec la foule et l'enthousiasme des autres années» (9 février 1959).

En 1960, le carnaval semble retrouver sa signification originelle : la renaissance végétale, le passage de l'hiver au printemps. Ce fut l'année qui vit le plus important déploiement de fastes, avec deux cavalcades géantes. Cependant, dans le discours de bienvenue, on note quelques allusions aux problèmes soulevés par une telle organisation :

«Ma voix portée par les ondes mystérieuses et les effluves printaniers, s'élançe vers vous, vers votre palais d'azur aux colonnes d'argent où, majestueusement étendu sous votre dais de verdure, vous savourez un insouciant repos après le bruyant accueil de vos aimables Carcassussiens. Vous nous apportez le sourire du printemps et déjà l'on voit s'épanouir les fleurs aux coloris bizarres. Les grands arbres cachent coquettement leur nudité sous les guirlandes multicolores, en attendant le bel habit vert que votre miraculeuse présence va leur apporter. Nous saluons votre arrivée avec optimisme, car nous savons que sous votre air désinvolte et bon enfant, vous voulez faire de grandes choses. La présence à vos côtés de ce charmant ambassadeur immortel Cupidon, au carquois empli de flèches, nous en donne l'assurance. Timides garçons, rougissantes filles, prenez garde à lui ! Son regard malicieux cherche déjà des cibles et bientôt ses flèches fileront vers les coeurs, invisibles mais sûres. Certes, Majesté, vous n'avez aucune intention belliqueuse, mais il faut montrer sa force pour n'avoir point à s'en servir. C'est pourquoi l'on a pu voir et l'on verra souvent sous votre règne, cette année trépidant, ces pierrots, ces *godils* dont les *carabènes*, armes pacifiques, voltigent joyeusement au-dessus des têtes, tournent, virevoltent, s'arrêtent et repartent au rythme immuable des cuivres et de la caisse claire ; les *fecòs* enfin, dont le nombre grandissant fait trembler les peuples voisins. Les *fecòs* sont à vos ordres Majesté. Et pourtant vous régnerez paisiblement sur un peuple débonnaire qui, à votre appel, saura se déchaîner, mais qui souhaite ardemment...

Que l'on n'entende plus le soir au fond des bois

La plainte de la biche

Que l'on n'entende plus jamais au fond du bois

La plainte de poulets, la plainte du loto

Qu'un volailler bilieux lance à tous les échos

A ce sujet permettez-moi, illustre Majesté de vous dire cette

pensée profonde de l'illustre philosophe chinois Lû-Ghen, dont votre conseil des ministres a tiré sa ligne de conduite :

Les gens bilieux

S'ils sont hargneux

Qu'ils se fassent cuire deux oeufs

Et comme ici il n'y a que des gens souriants, indulgents, mais surtout impatients de célébrer votre arrivée :

Qu'ils entrent dans la danse et chassent leurs soucis

En fêtant le printemps dans la Carcassussie).

(28 février 1960)

Le langage châtié de ce discours désireux de créer une atmosphère merveilleuse par des descriptions de décors luxueux aux couleurs multiples, avec un raffinement conventionnel («palais d'azur, colonnes d'argent»), précise une esthétique et une morale. Les allusions à l'érotisme, inscrites dans un style précieux, chaste, s'adressent à un public que l'on veut bon enfant. Les jeux de mots, caractéristiques des discours carnavalesques, évoquent par touches ironiques les problèmes du loto, des mécontents. Dans cette longue métaphore filée, fonctionnant comme un conte merveilleux, apparaît la réalité déguisée : le philosophe chinois Lû-Ghen n'est personne d'autre que le président du comité des fêtes, Lucien Geynes. Il nous est difficile de déchiffrer toutes les allusions, comme celle au «volailler bilieux», compréhensibles par les intéressés.

On remarque une boutade au sujet des *fecòs* limouxins, démarqués des carcassonnais par les termes de «peuples voisins».

En 1961, un nouveau Roi du vin est accueilli, Carcassus XI qui fait autant écho à l'économie régionale qu'aux débordements dionysiaques ancestraux : «Roi du vin, partisan de la paix et du bien être ; de couleur vineuse et d'humour bachique faisant fi de tout moyen de locomotion moderne et encore moins interplanétaire, il se présentera à son peuple sur un modeste char, entièrement découvert, sans ressemblance aucune avec les engins blindés meutriens. Défenseur des crus de l'Aude (Corbière, Minervoïs, Blanquette de Limoux). Son domaine de cap Carnaval verra des explosions de bouteilles de blanquette et de vin». (8 février 1961)

Carcassus XII, dernier représentant de sa dynastie, fut un guerrier franc. Trop tourné vers le passé historique, ce monarque symbolique et formel, n'eut pas un grand succès.

Les nombreuses effigies qui se sont succédées à Carcassonne depuis 1900 peuvent être regroupées en trois catégories :

- celles qui rappellent les thèmes anciens de la fête par les motifs dionysiaques (les Rois du Vin, le Roi du Printemps) ou de fantaisie (Polichinelle, le Roi de la Fantaisie).

- celles qui traitent un sujet avec une bonhomie sage et chaste

ou volontairement naïve (le Roi du Cinéma, le Roi du Jazz).

- celles qui, de 1923 à 1933 puisent leur vigueur expressive dans la réalité sociale ou locale carcassonnaise : d'une portée satirique, elles révèlent la dimension érotique, burlesque, populaire. C'est avec ces effigies que le message carnavalesque était le mieux reçu.

Jugements et incinérations

Même s'il est parfois seulement formel, le cérémonial carnavalesque est toujours respecté : jugements et incinérations clôturent chaque année le cycle festif.

Deux jugements de Carnaval sont en notre possession ; recueillis dans les journaux de 1955 et 1956, ils forment un mince butin dont il est difficile, aujourd'hui, de se procurer les véritables sources.

Si les incinérations ont toujours figuré aux programmes des carnavaux depuis 1900, la présence des jugements n'est vérifiée que depuis 1951.

Nous allons analyser ces textes dont le premier parut en 1955 (21 mars) ; Carcassus était alors un roi fainéant.

CARCASSUS V a péri par les flammes

« Nul ne l'ignorait. Depuis même sa venue, Carcassus V était condamné et son trépas n'était qu'une question de jours.

Ayant tenté de ramener le monarque à une plus juste compréhension de la situation, les membres du comité directeur l'avaient invité à participer hier après-midi, à la grande cavalcade traditionnelle. Carcassus V ayant manifesté des idées toujours aussi subversives, un tribunal du peuple se constituait, transférait le monarque au terrain de Patte-d'Oie, où moururent tant d'illusions carcassonnaises et séance tenante, devant une foule très nombreuse, faisait le procès du monarque, procès dont voici l'exacte teneur, encore qu'aucun avocat n'ait été commis pour la défense du souverain.

On reconnaissait dans l'assistance : le vénérable inquisiteur, l'assesseur-sourd, l'assesseur-poète, le grand réquisiteur, le bourreau Ridevaux, le bourreau Déqueur, le bourreau Crassie, le héraut, personnages presque muets mais très actifs.

Une trompette lance quelques notes éclatantes.

Le héraut hurle : le tribunal de la vénérable inquisition et les membres du tribunal prennent place sur l'estrade.

Le vénérable inquisiteur. - Le tribunal de la vénérable inquisition, après plusieurs siècles d'inactivité vient de ressusciter et, descendant de la Cité, va, sans haine et sans crainte, soumettre à la question et juger en toute sérénité l'usurpateur Carcassus, le cinquième de la dynastie.

L'assesseur-sourd (la main à l'oreille). - Vous dites ?

L'assesseur-poète :

Les ivrognes sont gris

Les jaloux sont jaunes

Le ciel est tout bleu

La nuit toute noire

Et le procès est ouvert.

Le vénérable inquisiteur. - Vous nous en faites voir de toutes les couleurs.

Le grand réquisiteur. - Je demande la peine de mort.

Le vénérable inquisiteur. - Minute, papillon ! Procédons par ordre. Comme depuis son arrivée au royaume de Carcassussie, le monarque n'a pas desserré les lèvres se contentant de faire commettre les pires bêtises à ses sujets rien que par le charme de son éternel sourire, nous avons vu, dans cette façon d'agir une preuve de sorcellerie.

Le grand réquisiteur. - Il faut le faire parler.

Le vénérable inquisiteur. - Faites-moi confiance. J'ai fait appel pour la circonstance, à une équipe de bourreaux diplômés, aux talents multiples, aussi experts à arracher les dents qu'à couper les têtes ; à la fois médecins, exécuteurs des hautes oeuvres, écrivains publics, donneurs de clystères...

L'assesseur-sourd. - Vous dites ?

L'assesseur-poète :

Mon âme a son secret

Mon corps a son clystère.

Le vénérable inquisiteur. - Silence ! (appelant) :

Bourreaux Rideaux (présent !)

Bourreau Déqueur (présent !)

Bourreau Crassie (présent !)

Celui-ci, c'est le plus raffiné, le plus cruel. Comme vous le voyez, ils sont en forme...

Les trois bourreaux (imitant le rugissement du lion) : Grrmmph...

Le grand réquisiteur. - Ils ont mangé du lion !

Le vénérable inquisiteur. - Non ! Ils ont mangé du chocolat.

L'assesseur-sourd. - Qui c'est qui fait du chocolat ?

Le grand réquisiteur. - Ah, non ! assez de chocolat ! Il s'en est assez fait depuis quelque temps !

L'assesseur-poète :

J'aime le chocolat

Le soir au fond d'un bol.

J'aime le chocolat

Le vénérable inquisiteur. - Silence ! Nous allons commencer l'interrogatoire. Accusé, levez-vous ! Vous vous trouvez bien comme ça ? Restez couché. Vos nom, prénoms et qualités ? Vous ne voulez pas répondre ?

Le grand réquisiteur. - On dirait qu'il va se trouver mal.

Le vénérable inquisiteur. - Bien ! Qu'on lui fasse une piqûre sous-cutanée.

L'assesseur-sourd. - Sous c... ?

Le vénérable inquisiteur. - Dans les fesses, quoi ! (Les bourreaux font la piqûre avec une volumineuse seringue). Pouvez-vous parler, maintenant ? Non ! Doublez la dose. (Les bourreaux font une autre piqûre)

Le grand réquisiteur. - Vous l'abrutissez.

L'assesseur-poète :

Son regard, son doux sourire

Semblent éperdus d'amour.

Le vénérable inquisiteur. - Assez parlé ! Carcassus, dit le cinquième, présumé roi des transports, nous avons été saisis par la confrérie des Diafoirus, qui vous accuse d'avoir négligé pendant votre règne et malgré vos promesses, les plus importants transports : les transports du cerveau, qui auraient nécessité des transports d'urgence vers les cliniques et les hôpitaux désespérément vides depuis quelques années.

Le grand réquisiteur. - Très juste !

Le vénérable inquisiteur. - Vous ne répondez rien ? Parfait ! Voici plus grave : Pourquoi n'avez-vous pas transporté vers les halles, lors de la venue de Raymond Legrand une foule transportée d'enthousiasme ?

Le grand réquisiteur. - Là, il vous faut répondre.

Le vénérable inquisiteur. - Toujours muet ! Bien. Qu'on lui fasse le supplice de la «gratidoule». Bourreau Crassie, chatouillez-lui la plante de pieds jusqu'à ce qu'il demande grâce. Là, sous le gros orteil. Bourreau Déqueur, bourreau Ridevaux, allez-y, vous aussi. Quelques petites fantaisies entre les doigts. Quelque chose de raffiné. Comme ça... Parfait !

L'assesseur-poète :

Un frisson parcourt tout mon être. Frisson de joie, de peur ou de désir. Je ne veux le laisser paraître. Mais ce frisson me fait plaisir.

L'assesseur-sourd (poussant un cri effarouché). - Ooooh ! je ne peux plus voir ça, ça me fait des chauds et froids partout.

Le vénérable inquisiteur. - Sufficit ! Avant de poser la prochaine et dernière question, la plus importante, bourreau Déqueur vous allez lui inoculer le liquide de vérité. (Le bourreau le pique au bras gauche, puis au bras droit).

Carcassus, nous vous accusons d'avoir suscité, au cours de l'après-midi, une mobilisation générale des transports vers votre capitale afin de vous faire plébisciter.

Vous avez pu croire, pendant trois heures, à votre triomphe mais les transports ont remporté avec vos illusions ceux sur qui vous comptiez.

Le grand réquisiteur. - Finie la révolution. Voici l'heure de rendre des comptes.

Le vénérable inquisiteur. - Répondez... Et il me regarde toujours avec l'air de se foutre de moi. Bourreaux, triplez la dose ; chacun la vôtre.

Le grand réquisiteur. - Après les accusations portées par le vénérable inquisiteur, à l'encontre de Carcassus, accusations auxquelles l'accusé a opposé un mutisme absolu, se contentant de sourire, il n'est pas besoin d'un long discours pour le déclarer coupable et lui infliger le châtement suprême.

Le vénérable inquisiteur. - Le tribunal de la vénérable inquisition, sans en avoir délibéré en toute quiétude et la main sur le coeur, condamne Carcassus le cinquième à être incinéré sur l'heure et sur place.

L'assesseur-poète :

Versons une larme légère

Sur le destin de Carcassus

Car ce monarque débonnaire

S'en ira comme il a vécu.

Au milieu des chants et des danses

Sourire aux lèvres et joie au coeur

Son regard dit : « Je m'en balance »

Et le feu ne lui fait pas peur.

Le vénérable inquisiteur. - Mettez le feu au bûcher. (Les flammes commencent à consumer le vénérable monarque).

Les quatre juges (debout). «Adiou pauré Carnabal !!... »

Un réquisitoire burlesque doit accabler le roi de carton accusé d'avoir répandu la licence, le désordre. Cette règle du jeu est en fait celle de la fête que l'on isole dans un temps calendaire que le jugement clôt, avant le début du carême. Dans la période récente qui nous intéresse cet aspect est perçu par le public avec moins de force puisque les restrictions religieuses, alimentaires surtout, ne sont plus respectées. Les incinérations ont d'ailleurs de moins en moins lieu le Mercredi des Cendres, elles terminent plus souvent les fêtes de la Mi-Carême. En 1955 Carcassus est reconnu coupable d'avoir perturbé la circulation lors de la cavalcade. Le jugement consiste en une saynète burlesque. Dès le début de l'incinération, le chant traditionnel d'adieu à Carnaval est repris en chœur par la foule, en occitan (35) :

Adiu paure (bis)

Adiu paure Carnaval

Tu t'en vas e ieu demòri

Per manjar la sopa a l'òli

Adieu pauvre (bis)

Adieu pauvre Carnaval

Tu t'en vas et moi je reste

Pour manger la soupe à l'huile

Ainsi prenait fin le temps de carnaval et s'ouvrait, avec la maigre «soupe à l'huile» le Carême. Nous ne savons pas si, dans la période qui nous intéresse, l'intégralité de ce que nous avons reproduit ici était effectivement chanté. L'air musical se contentait peut-être de prolonger les deux premières phrases.

En 1956, on jugea, place des Halles, Carcassus VI, Roi de la Fantaisie. Des hommes de loi, habillés de noir, portant des toques, grîmés, formaient le tribunal burlesque :

Président - L'audience est ouverte

Le Grand inquisiteur - En raison des faits qui sont reprochés à l'accusé, je demande le huis clos

Président - Allez, vous l'avez !

Le Grand inquisiteur - Pardon ?

Président - Allez, vous l'avez, virgule, le huis clos.... Faites évacuer la salle..... d'ailleurs elle est vide.

Maître Baratin - Je demande la parole.

Président - Allez, vous l'avez.

Maître Baratin - Comment ?

Président - Allez vous l'avez, virgule, la parole...

Maître Baratin - Messieurs de la cour, Messieurs les jurés, mon client au sourire si doux ne saurait être un criminel... Cet homme venu d'un pays lointain pour le bien de tous. Cet homme ne saurait être une victime....

Président - Maître, la salle est vide, inutile de faire des effets de manches.

Le Grand inquisiteur - Vous voyez, nous sommes entre nous.

Maître Baratin - Eh bien, discutons entre amis... que reprochez-vous à mon vénérable client ?

Président - Le volumineux dossier nous renseignera.

Maître Baratin - J'ai déjà passé cinq nuits, cinq jours et deux après-midi... c'est un tissu de mensonges....

Président - Ce monarque, ce Carcassus le VIème, n'est qu'un être dénué de scrupules. Vous ne pouvez contester que pour la première fois dans notre royaume le roi n'était pas au rendez-vous.

Maître Baratin - Il avait une excuse : le froid.

Le Grand inquisiteur - Il a été prouvé qu'il a déclenché lui-même cette offensive du froid, pour paralyser ses sujets et les tyranniser.

Président - Et les conséquences, non, vous ne vous rendez pas compte : le premier ministre a perdu 12 poils à sa moustache, on désespère de sauver ceux qui restent... Le grand argentier a attrapé la jaunisse et le chef du protocole lui-même, si digne en toutes circonstances, s'est écrié en pleine rue de la Gare : «Ce Carcassus nous fait changer tous nos projets...»

Le grand inquisiteur - Ce sont des crimes qui ne se lavent que dans le feu.

Maître Baratin - Mais depuis son arrivée, mon illustre client a été brimé par des inconnus.... On lui a enlevé son sceptre, insigne du pouvoir. Ce crime de Lèse-Majesté réclame vengeance.

Président - Passons, passons.

Maître Baratin - Je lis dans le dossier que le crime de lèse-majesté, comme vous dites, aurait été perpétré par la confédération des amoureux.

Le Grand inquisiteur - Evidemment, il ne pouvait voir un couple d'amoureux sans leur taper sur la tête avec sa marotte.

Président - Silence, Messieurs, on m'apporte à l'instant une enveloppe. Voyons. (Il décachète l'enveloppe). Séraphin Tocard, détective privé, demande à être entendu par M. le président. Il apporte des révélations sensationnelles. (Aux autres : «Qu'en pensez-vous, Messieurs, oui, oui..... - Bien, introduisez le témoin... vos nom, prénom et qualités ?

Séraphin Tocard - Séraphin Tocard, gendarme en retraite, détective privé, directeur de l'agence «filature et sécurité». Je lève la main droite et je dis je le jure.

Président - Qu'avez-vous à nous apprendre ?

Séraphin Tocard - Conséquemment au vol dont s'est prétendu être victime l'accusé, je me suis livré à une enquête discrète : ça a demandé du temps, de la patience, de la prudence, de la finesse et le doigté, ça c'est mon fort.

Président - Au fait, au fait.

Séraphin Tocard - Je me suis dit : cet individu sait qu'il va être pris tôt ou tard, arrêté, jugé et brûlé. Il se dit : Si je n'ai pas mon sceptre on ne me dira pas que je suis roi.... Un roi sans sceptre, ça ne se fait pas... Il a alors une idée géniale. Il fait disparaître les insignes de la royauté.

Maître Baratin - Des preuves, je réclame des preuves.

Séraphin Tocard - J'ai retrouvé le sceptre.

Tous - Où ça ?

Séraphin Tocard - Sous son... ; enfin il y était assis dessus.

Président - Formidable, c'est formidable.

Séraphin Tocard - Du tonnerre de Dieu, il n'y manque pas un grelot. Et personne n'a remarqué que son sceptre faisait de la musique.

Maître Baratin - Allons donc.... vous ne manquez pas d'imagination.

Séraphin Tocard - Ecoutez. (Il fait tourner la marotte).

Le Grand inquisiteur - Oh ! Oh ! Cela jette un peu de clarté sur cette ténébreuse affaire, faites voir !

Président - Permettez, apportez-moi l'objet (il la fait tourner). Joli, très joli....

Le Grand inquisiteur - A moi, à moi, s'il vous plaît, (il la fait tourner). Elle est adorable cette petite folie. (Il chante) «Toi ma p'tite folie, (bis) etc.....

Président - (tapant sur son bureau) - C'est suffisant. Vous manquez de dignité messieurs : M. le grand réquisiteur, vous avez la parole.

Le Grand inquisiteur - Encore tout retourné par cette douce musique, l'âme en proie à la rêverie, le coeur tout attendri, je demande pour Carcassus VI, la peine de mort, mais la plus agréable : le bûcher.

Président - Maître Baratin, vous avez la parole.

Maître Baratin - Citoyens, je me présente à vos libres suffrages, avec un passé simple et un futur antérieur de relations hardies et novatrices.

Président - Maître, vous sortez du sujet.

Maître Baratin - Oh ! pardon ! C'est mon discours électoral ! (Bruit de feuilles de papier). Lorsque avec ses amis du comité des fêtes, Lulu s'est enfui avec Raymond Legrand, comme le soir tombait, les yeux tout larmoyants, il avait mal aux pieds et se frappait la tête...

Président - Maître, vous vous égarez... Vous retardez d'une année... D'ailleurs tout ce que vous pourriez ajouter ne servirait à rien, la cause est entendue... Le tribunal, sans avoir délibéré, en toute quiétude et la main sur le coeur, condamne Carcassus à être incinéré sur l'heure et sur la place publique.

Celui qui fut le roi de fantaisie

Mourra ainsi en fantaisie

Maître Baratin - Fantaisie, ô divin mensonge, que de crimes on commet en ton nom.

Président - Mettez le feu au bûcher.

Bientôt de Carcassus la poussière légère
Voltigera dans l'air comme un papillon bleu
Chacun regrettera ce roi du merveilleux
Roi de la fantaisie sous son règne éphémère».

La parodie de justice dont les différents aspects oratoires et gestuels sont caricaturés, fait partie du comique populaire.

Certains détails réalistes prennent place dans le discours, notamment la mutilation de l'effigie : «Mon client a été brimé par des inconnus». De même, le froid de l'hiver rigoureux de 1956 qui rappelle la condamnation du démon de l'hiver pour assurer le renouveau printanier. Dans d'autres jugements, comme ceux de Limoux par exemple, on note davantage de références à la vie publique, politique, économique et sociale ; à Carcassonne cet aspect, pour les exemples que nous examinons, n'existe pas. Le comique reste le seul message d'une dramatisation simplifiée. Le gendarme en retraite en est ici le moteur ; ridicule, il imagine un cliché paillard au sujet du sceptre et de sa manipulation. Les éléments relevés dans les jugements font partie d'un genre littéraire populaire qui fut maintenu dans le carnaval carcassonnais.

Les lieux de l'incinération furent divers : en 1901 elle se fit au Pont-Neuf, peut-être les cendres furent-elles, ainsi que nous le suggère une informatrice, jetées dans l'Aude. En 1906 Sa Majesté fut brûlée au Pré-haut de la Cité après avoir été arrosée de pétrole ; en 1907 au square Gambetta ; en 1912 au portail des Jacobins, près de sa demeure. Cet emplacement fut souvent retenu, puis, les dernières années, on inaugura d'autres bûchers pour des raisons de sécurité : la cour de la caserne Laperrine, Patte d'Oie, la place des Halles, le Païcherou. Des fagots de sarments de vigne et de l'essence placés sous l'effigie servaient à provoquer la combustion. Certaines fois on brûla à sa place une grosse tête ou des éléments du char de Carcassus, parce que l'on souhaitait garder certains matériaux pour l'année suivante ou parce que leur nature ne se prêtait pas au feu.

Un bal populaire suivait la crémation, occasionnant un changement de rythme, une rupture entre deux atmosphères populaires différentes.

Les défilés

Les défilés carnavalesques ont revêtu, depuis 1900, des formes différentes et eurent tantôt lieu dans un jardin public, tantôt autour des boulevards. Sur 39 carnivals on relève 16 *corsi* avec des chars, dont 12 appartiennent à la dernière période carnavalesque, 5 promenades de boeufs gras, dont 4 après la première guerre mondiale, 16 défilés de masques. Nous allons analyser ces divers aspects des *corsi*.

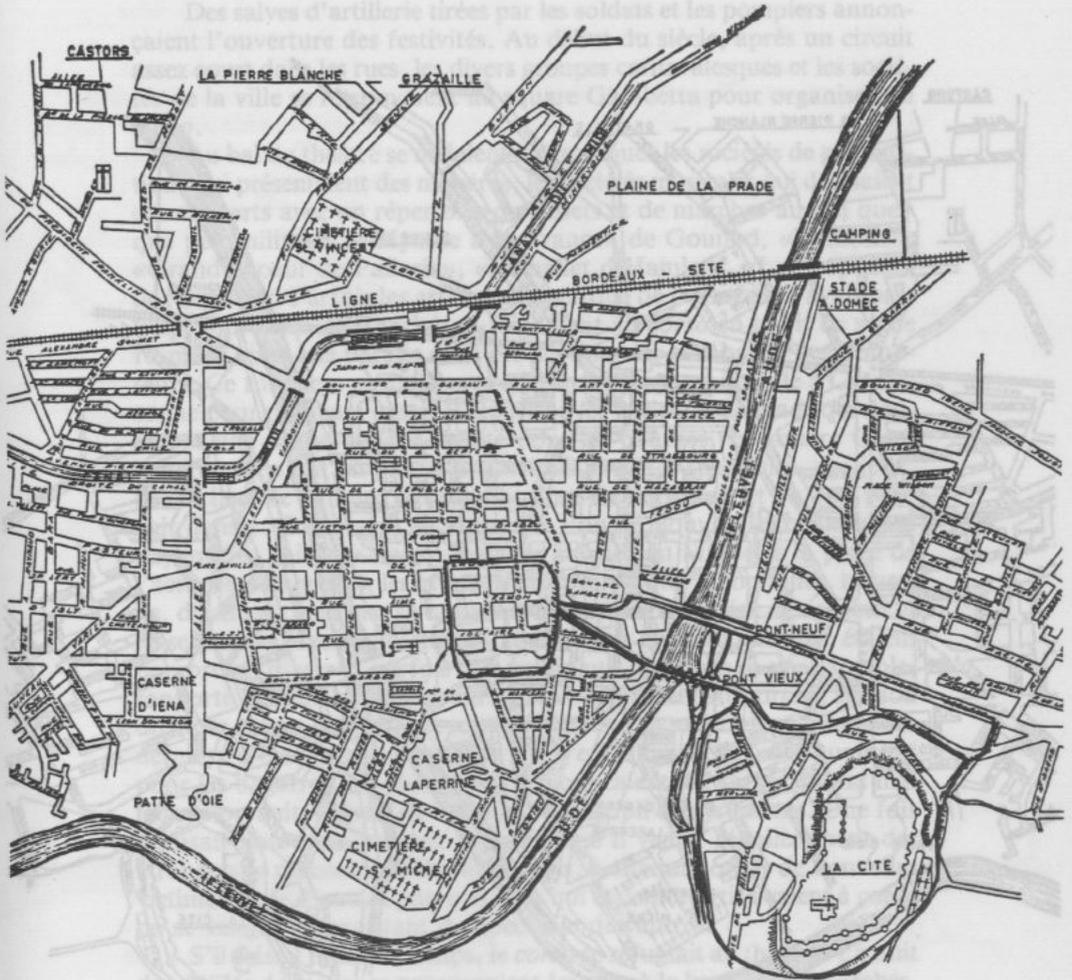
La promenade des boeufs gras

C'est une caractéristique du carnaval urbain que d'inclure dans les défilés certains corps de métiers, comme celui des bouchers de Paris, promenant des boeufs gras (36). En 1901, à Carcassonne, grâce à l'initiative d'un boucher, quatre magnifiques boeufs gras -primés au concours de Pamiers- parés, les cornes dorées, ont parcouru les principales rues de la ville, précédés par un orchestre (17 février 1901). Ce corps de métier avait l'habitude d'organiser des fêtes, des banquets, si l'on en croit les nombreuses réjouissances du quartier de l'abattoir. En 1914, un laitier fait défiler une vache dans le *corso*, aux côtés des chars fleuris. Reprise après la guerre, de 1925 à 1928, la promenade des boeufs gras s'effectue à Charlemagne, lieu privilégié du carnaval de la Cité jusqu'en 1890. C'est l'occasion pour tous les masques et les groupes d'escorter le char de Sa Majesté Carnaval à travers la ville en parcourant des itinéraires, fort longs parfois comme celui de 1927, dont nous avons retracé le plan.

L'essentiel des défilés carnavalesques jusqu'en 1933 consistait en des *corsi* composés d'éléments hétéroclites.

Les défilés à pied

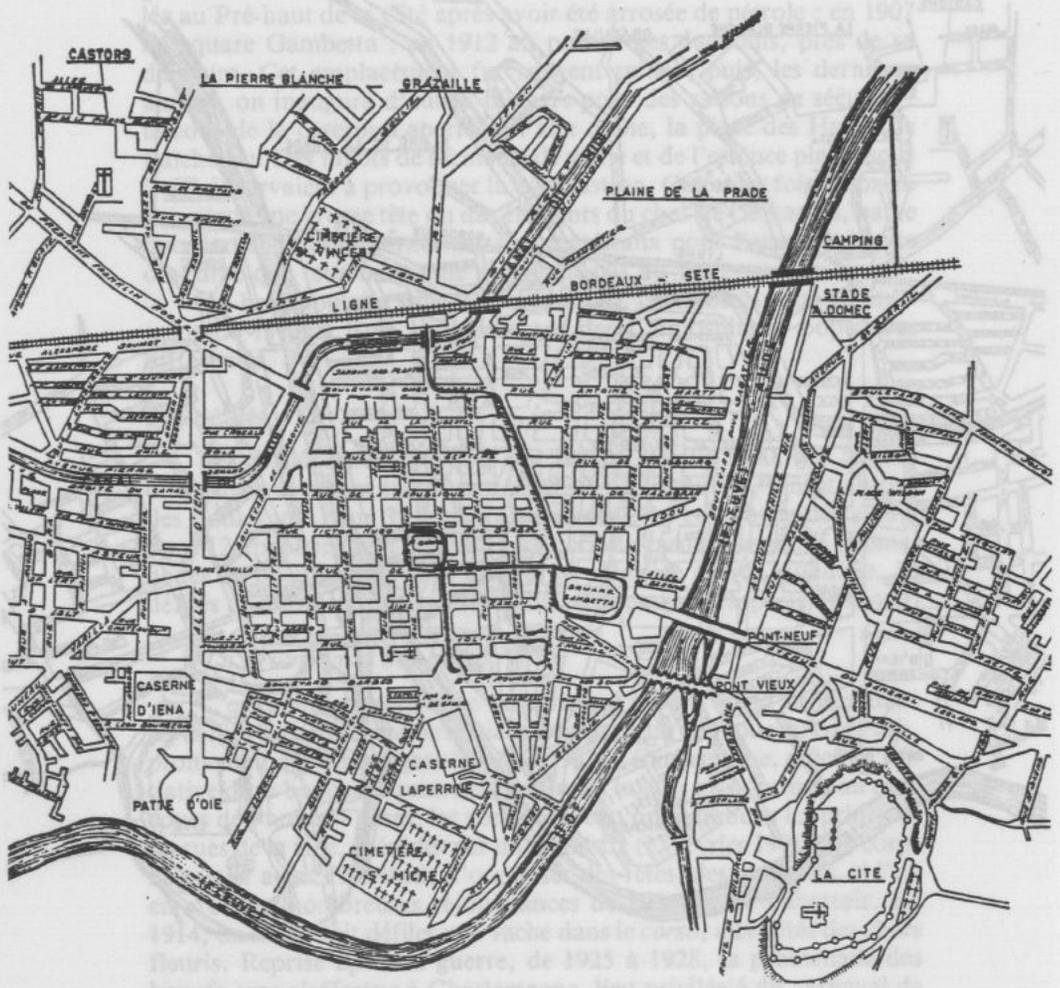
Des salves d'artillerie tirées par les soldats et les canonniers annonçaient l'ouverture des festivités. Au cours de la nuit, les participants se réunirent dans un circuit



commencé à Carcassonne. A Carcassonne, on les appelle des retraitses aux flambeaux. Le parcours comportait des haltes dans les cafés pour se désaltérer et reprendre des forces. Les défilés nocturnes retrouvèrent de l'importance dès 1951 grâce aux fêtes carcaissonnaises.

Les défilés carnavalesques ont été remplacés par des défilés de distractions avec des bœufs gras à Charlemagne en 1927 pour désigner davantage l'acteur du spectacle.

Les lieux de l'incinération furent divers : en 1901 elle se fit au Pont-Neuf, peut-être les cendres furent-elles, ainsi que nous le suggère une information, jetées dans l'Aude. En 1906 Sa Majesté fut brûlé au Pré-haut de la commune de... en 1907...



Itinéraire de l'escorte de S.M. Carnaval IV, de la gare au portail des Jacobins en 1905

Les défilés à pied

Des salves d'artillerie tirées par les soldats et les pompiers annonçaient l'ouverture des festivités. Au début du siècle, après un circuit assez court dans les rues, les divers groupes carnavalesques et les sociétés de la ville se retrouvaient au square Gambetta pour organiser un *corso*.

Au bal du théâtre se mêlaient aux masques les sociétés de gymnastique qui présentaient des numéros, les sociétés musicales qui donnaient des concerts avec un répertoire de ballets et de marches au ton quelque peu militaire : «Hymne à la France» de Gounod, «Français», «Grand chœur de Paliarie», «Le ballet d'Hamlet», «Le Prophète» de Meyerber. Parfois les artistes d'un cirque de passage qui avait participé aux Fêtes de Charité, se joignaient au *corso* en habit de scène formant ainsi une parade avec des clowns, des acrobates, des dompteurs. Ce fut le cas en 1901 avec le cirque Caserani, installé à Carcassonne pour plusieurs jours, et en 1903 avec le cirque Camiade qui donnaient une partie de leur recette pour les pauvres. Le square Gambetta était en fait un parc d'attractions avec des spectacles, des jeux, des lâchers de ballons, des distributions de mirlitons, et où l'on pouvait danser. Dans cette enceinte que l'on ne pouvait franchir qu'en payant (les guichets étaient installés au café du Musée, à la place de l'actuelle Trésorerie), les groupes carnavalesques, bigophones, travestis, dominos, pierrots, se battaient à coups de poignées de confetti et de serpentins. Les déguisements, comme lors du bal du théâtre, étaient nombreux, divers et parfois fort originaux. On nous a, par exemple, rapporté la scène suivante : un masque se promenait portant sur son dos une caisse qui laissait voir une couche de confetti. Comme ces derniers n'étaient pas gratuits et qu'il en fallait de grosses quantités pour les bagarres, les plus hardis y plongeaient leur bras : grand mal leur en prenait, le fond de la caisse était empli d'excréments. Une fois suffisait pour comprendre, mais comme il venait régulièrement des étrangers le plaisantin était sûr d'avoir, à chaque sortie, de nouvelles victimes, et ce d'autant plus que ceux qui étaient avertis avaient à cœur de se venger en profitant du spectacle des autres.

S'il faisait mauvais temps, le *corso* se réfugiait au théâtre. La nuit des défilés de masques parcouraient les rues à la lumière d'entorches, comme au carnaval de Limoux. A Carcassonne on les appelait des «retraites aux flambeaux». Le parcours comportait des haltes dans les cafés pour se désaltérer et reprendre des forces. Les défilés nocturnes retrouvèrent de l'importance dès 1951 grâce aux *fecòs* carcassonnais.

Les *corsi* du square Gambetta offraient un large éventail de distractions, les défilés de chars vont en réduire le nombre et démarquer davantage l'acteur du spectateur.

Appelés aussi cavalcades en référence aux anciennes chevauchées telles qu'elles se pratiquaient au XVIII^e siècle à la Barbacane (37), les défilés de chars ne tardèrent pas à se motoriser. En 1901, des dragons à cheval, rappelant l'ancien temps, avaient pris part au *corso* et de robustes chevaux traînaient les chars des musiques de la ville (24 mars 1901). Cette année-là les organisateurs et les groupes d'animation défilèrent : les musiques, les sociétés de gymnastique, l'harmonie vocale ; seuls les particuliers possédant une automobile et désireux de se montrer, pouvaient l'orner et prendre part au cortège. D'autres, moins riches, vinrent avec des bicyclettes fleuries. Sur 14 chars (ou véhicules) deux représentaient un thème : le char du Photo-Club avec un énorme appareil et celui de Michel Sabatier intitulé «Amours et Grâces» où se tenaient des jeunes filles et des enfants qui distribuaient des jouets.

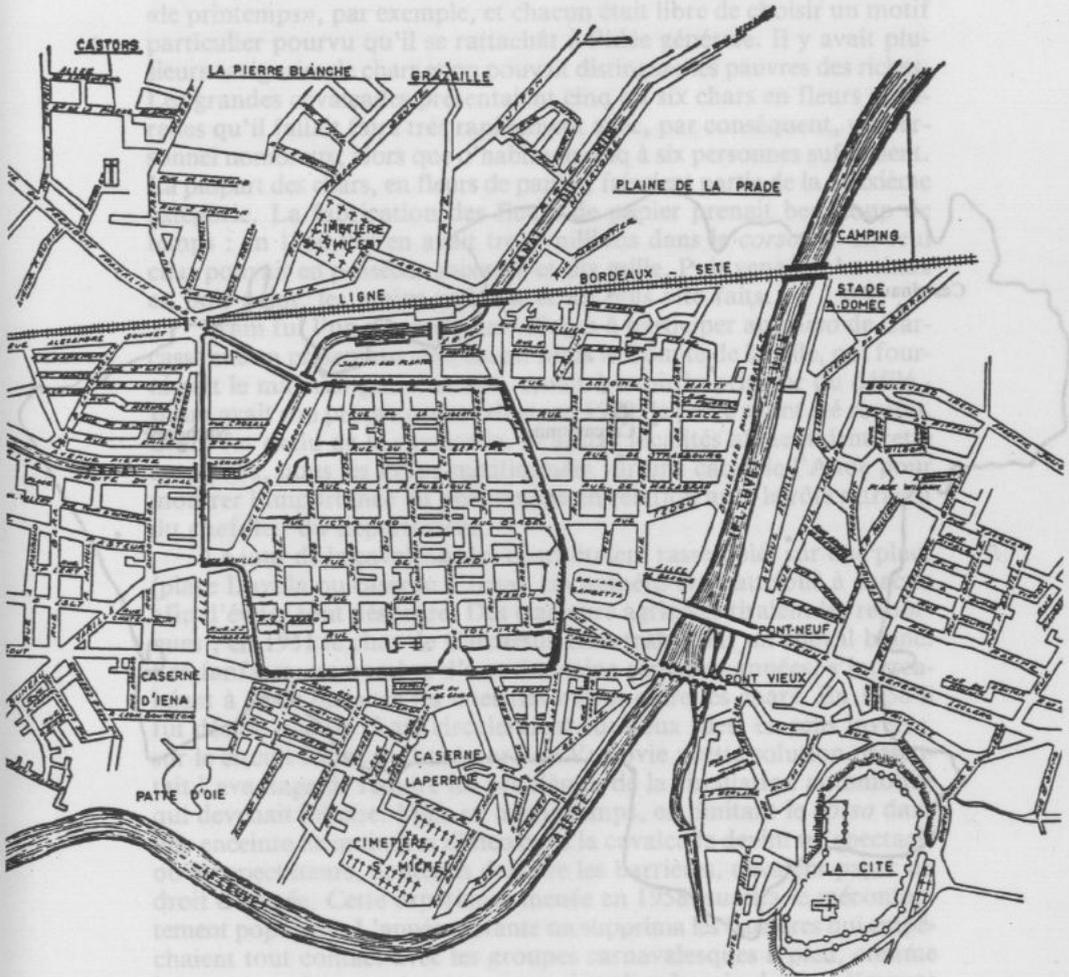
L'influence du carnaval de Nice eut, par la suite, un rôle prépondérant dans le procédé de construction des chars, dans les thèmes et dans la composition des *corsi*. On peut dater le changement de 1913 : «Le comité inaugurerait les *corsi* comme à Nice» (14 février 1913). En 1914, sur les dix chars présentés, la plupart sont fleuris et des constructions particulières font leur apparition : «nid de vautour, baraque foraine, amourette». Le mouvement se confirme en 1923 où le nombre des véhicules passe à trente-deux avec «une gondole, un tonneau, des lanternes vénitiennes, une charrette anglaise, un avion-fleur de Nice». Le soir venu on tire un feu d'artifice.

La construction de chars de ce type, en fleurs naturelles ou artificielles, est coûteuse, et, en 1931, au moment de la crise économique, on abandonne un peu le luxe niçois. Le nombre des chars est réduit à huit. Un thème de revendication apparaît : «Le «char des chômeurs» a obtenu le quatrième prix pour la touche réaliste qu'il a apportée dans ce carnaval, alors que l'industrie chapelière est rudement éprouvée par la crise» (24 mars 1931).

Lors de la reprise du carnaval, en 1951, les *corsi* vont occuper une place prépondérante et devenir une véritable entreprise à laquelle sont invités à participer des comités de quartier ou de village ainsi que des particuliers, le tout nécessitant un gros dispositif d'organisation. Cette année-là des chars sont venus de Narbonne et devant le succès de la cavalcade le Comité décide de persévérer dans cette voie. Dès l'automne suivant une liste d'inscriptions est ouverte pour prendre part à la construction des chars qui seront primés. Dès octobre on distribue tout le matériel nécessaire : remorques agricoles, bois, fer pour l'armature des motifs, grillage pour leur donner du volume et y accrocher des fleurs de papier de couleur, et fil de fer pour la fabrication de ces dernières. Tous les constructeurs bénévoles passent donc, dans une remise ou un garage, leur temps de loisir, durant cinq ou six mois,

à préparer le carnaval, devenu avec l'idée de compétition, une affaire d'honneur.

Chaque année le Comité proposait un thème général, «le vin», «le printemps», par exemple, et chacun devait choisir un motif artistique pourvu qu'il se rattache au thème. Il y avait plusieurs concours, par exemple, pour les chars en fleur, pour les costumes, etc. par conséquent.



deux...
 temen...
 chaient...
 les...
 Les...
 con...
 chand...
Itinéraire de la cavalcade en 1953
 nali...
 chars...
 L'am...

Appelés aussi cavalcades en référence aux anciennes chevauchées telles qu'elles se pratiquaient au XVIII^e siècle à la Barbacane (37), les défilés de chars ne tardèrent pas à se motoriser. En 1901, des dragons à cheval, rappelés l'ancien temps, avaient pris part au corso et donnaient à l'occasion les leurs des passants mais sans succès. Cette année-là les organisateurs et les participants, les musiciens, les danseurs, les chanteurs, les particuliers possédant un automobile et un cheval de bois, se réunirent pour décider de participer au cortège d'autrefois.



Les apports des villages en chars et musiques dans les carnivals de Carcassonne en 1953 et 1960

... tout le monde... l'architecture des maisons... accrocher des fleurs de papier de couleur, et il se les pour la fabrication de ces dernières. Tous les constructeurs bénévoles passent donc, dans une remise ou un garage, leur temps de loisir, durant cinq ou six mois,

à préparer le carnaval, devenu avec l'idée de compétition, une affaire d'honneur.

Chaque année le Comité proposait un thème général, «le vin», «le printemps», par exemple, et chacun était libre de choisir un motif particulier pourvu qu'il se rattachât à l'idée générale. Il y avait plusieurs catégories de chars et on pouvait distinguer les pauvres des riches. Les grandes cavalcades présentaient cinq ou six chars en fleurs naturelles qu'il fallait faire très rapidement avec, par conséquent, un personnel nombreux, alors que d'habitude cinq à six personnes suffisaient. La plupart des chars, en fleurs de papier, faisaient partie de la deuxième catégorie. La fabrication des fleurs de papier prenait beaucoup de temps : en 1960 il y en avait trois millions dans le *corso*, et un seul char pouvait en posséder soixante-et-dix mille. Puis venaient les chars en bois peint, les moins coûteux et les plus vite faits.

Bram fut l'un des premiers villages à participer au *corso* de Carcassonne en présentant cinq chars. Mais le Comité de la ville, qui fournissait le matériel gratuitement, tenait à avoir la primeur du défilé - Bram avait son propre carnaval - et, en 1959, le pacte ayant été rompu, Bram fut exclu de la cavalcade. D'autres localités alimentaient cette entreprise, nous les avons mentionnées sur une carte de l'Aude pour montrer l'importance du phénomène en relation avec le rôle attractif du chef-lieu du département.

Le jour de la cavalcade les chars étaient rassemblés sur une place (place Davilla ou caserne d'Iéna), un numéro était attribué à chacun afin d'éviter tout désordre. Des tracteurs agricoles tiraient les remorques ; en 1951 le char de Carcassus était traîné par un cheval blanc. Les fanfares, au nombre d'une douzaine certaines années, s'intercalaient à égale distance les unes des autres entre les chars. En 1958 il fut décidé que les chars circuleraient sur deux files, en sens inverse, sur le circuit fermé du boulevard de Varsovie ; cette solution présentait l'avantage de réduire les problèmes de la circulation automobile qui devenait intense. Mais en même temps, en limitant le *corso* dans une enceinte de moindres dimensions la cavalcade devint un spectacle où les spectateurs, contenus derrière les barrières, devaient payer un droit d'entrée. Cette expérience menée en 1958, suscita le mécontentement populaire. L'année suivante on supprima les barrières qui empêchaient tout contact avec les groupes carnavalesques à pied, comme les «grosses têtes» ou les masques qui avaient besoin de plus d'espace pour jouer avec le public que les personnages perchés sur les chars qui, eux, ne faisaient que s'exposer, lançant ça et là une poignée de confetti. Ces derniers étaient vendus dans des stands et par des marchands ambulants. Une tribune officielle était érigée pour les personnalités qui pouvaient assister, de haut, aux réjouissances et juger les chars qui allaient être primés. De cette estrade une sonorisation diffusait les commentaires d'un animateur sur tout le parcours. L'amu-

sement populaire était canalisé par l'organisation rigoureuse qui ne permettait guère l'invention ou l'originalité. Une réalisation technocratique comme celle de la deuxième cavalcade de 1960 fut l'apothéose de réjouissances dont on mesurait le succès au nombre de billets vendus. Le Comité, en se vantant de la venue d'étrangers dans l'enceinte du *corso* -critère de popularité ou de dispersion de la fête ?- annonçait avoir réalisé 50 000 entrées.

Nous allons examiner la participation des chars aux cavalcades depuis 1900 :

1901 :	14	1955 :	44
1914 :	10	1956 :	22
1923 :	32	1958 :	25
1931 :	8	1959 :	40
1951 :	15	1960 :	33
1952 :	16	1960 :	48
1953 :	25	1961 :	20
1954 :	45	1962 :	16

La variation du nombre des chars épouse la courbe de vitalité du carnaval, elle-même liée, nous l'avons vu, à celle du marché des vins.

Même lorsqu'il y a un thème imposé, les motifs des chars sont assez disparates et n'ont que peu de rapport avec le langage carnavalesque traditionnel. Un style naïf se confirme dans des réalisations comparables à des cartes postales. Tout comme certaines effigies, les chars sont massifs, les attitudes des sujets figées. En 1954, sur le thème du cinéma, fort peu suivi au demeurant, le nom des chars est révélateur de ce style : «Film de western», «Les trois mousquetaires», «Si Versailles m'était conté», «Cendrillon», «La coupe de fruits», «Le pays du sourire», «Le chou», «Les contes de Perrault», «Une partie de pétanque», «Les petits tambours», «Le petit train», «Famille 1900», «Un cirque», «La ville en fête», «Le poisson géant», «Les dieux du stade».

En 1960, le thème du printemps n'engendre guère l'originalité. On pouvait voir : «Un moulin à vent», «La sardane du printemps», «Printemps d'Alsace», «Printemps du soleil levant», «Parfum de printemps», «Jeux Olympiques», «La famille Printemps», «Char romain», «Printemps au Japon», «Pentes neigeuses», «Printemps en mer», «Printemps en sabot», «Auberge du printemps», «Scouts de France», «Venise au printemps», «La France au travail».

En 1961, dans le flot des chars représentant le vin et la viticulture on trouve cette même discontinuité dans le décor : «Adieu aux vendanges», «Transport de vin pour Paris», «La corbeille de Champagne», «La reine de la Blanquette», «La tour Eiffel», «Les chevaliers

de la Table-Ronde», «*Las castanhas e lo vin novel*» (les châtaignes et le vin nouveau), «A bon repas, bon pinard».

Les défilés, qui dispersent l'énergie et l'imagination de la fête, dans des préparatifs longs et précis, représentent finalement un spectacle trop discontinu, parce qu'il est l'addition de travaux dispersés et non une oeuvre collective ; qui plus est il reste trop distant d'un public réduit à la passivité.

Les groupes carnavalesques

Les chars n'étaient pas la seule attraction des cavalcades. Des groupes carnavalesques, inspirés des masques traditionnels, instaurent des jeux très appréciés du public. Ce succès populaire leur a assuré une certaine permanence au sein de la fête carcassonnaise.

Les pandores

Le pandore est un cheval-jupon. Il se présente sous la forme d'une carcasse en bois recouverte de toile, munie d'une tête et d'un balai en guise de queue, au milieu de laquelle s'installe un homme.

Selon A. Van Gennep «le peuple a voulu parodier les chevaux caparaçonnés des tournois et les chevaliers brandisseurs de lances, habiles à faire évoluer et caracoler leurs montures ; et ceci, indépendamment, à divers moments, du Moyen-Age finissant et de la Renaissance, en divers pays à la civilisation féodale en dégénérescence, tendance parodique à laquelle correspond, dans un autre domaine, le roman de Don Quichotte».

On peut aussi rapprocher cette forme de déguisement de la figure mythologique du centaure dans le théâtre ancien.

Mais ce personnage avait, à Carcassonne, un aspect original, celui du gendarme -ce qui explique le nom- dont il portait le bicorne et la vareuse.

Les pandores apparaissent à Carcassonne en 1914, semble-t-il, pour la première fois. Ils se reconstituent en 1951 et participent aux cavalcades. En 1958 ils annoncent qu'ils recrutent, mais sans succès puisqu'ils sont absents cette année-là et ne se reformeront plus. Probablement que le nombre a revêtu une importance quant au succès et à la viabilité du groupe. Nous avons pu voir une photo avec une quinzaine de chevaux-jupons. Leur rôle est parfois agressif envers la foule vers laquelle ils s'élancent avec force, puis se retournent brusquement, flagellant leurs victimes de leur queue parfois enduite de salissures (poussière, toiles d'araignées, urine ou matière fécale).

Les bigophones

Leur création remonte à peu près à celles des pandores. Ils sont présents dans la cavalcade de 1923. Les bigophones forment un groupe de musiciens aux instruments burlesques, en carton, ayant la forme

d'un cornet. Ils participent comme leurs confrères, les pandores, à toutes les sorties carnavalesques et ont beaucoup d'adeptes parmi le public.

En 1951, à l'appel du Comité, les bigophones se reconstituent, lors d'une réunion au café Glacier où se retrouvent jeunes et vieux. Ils pouvaient également participer aux fêtes de quartier. Mais ils disparurent en 1957 ; cette année-là il n'y eut pas de carnaval ; en 1958 un autre groupe carnavalesque, bien connu dans la région, se mit à fonctionner, suscitant un grand enthousiasme : les *fecòs*.

Les fecòs

Nous avons vu qu'avant 1933 des «bandes» de Limoux, berceau de cette tradition, venaient animer le carnaval carcassonnais.

Le carnaval de Limoux (38), toujours vivant, consiste en des sorties hebdomadaires, le dimanche, pendant trois mois, de février à avril. Diverses bandes de quartier se relayent pour «faire *fecòs*» autour de la place de la République qu'elles parcourent dans le sens des aiguilles d'une montre en respectant des haltes dans les quatre cafés disposés à chaque angle.

Le pas de *fecòs* (39) se danse sur des airs typiques, les masques rythmant la musique en s'accompagnant d'instruments qui prolongent leurs différents déguisements. Le «pierrot» limouxin, à l'habit noir satiné et agrémenté de couleurs chatoyantes, porte une fraise volumineuse, un loup ou un masque blanc, une besace remplie de confetti à l'épaule, des gants blancs et une *carabena*, roseau décoré, enrubanné et suffisamment flexible pour suivre fidèlement les évolutions de la mélodie. L'autre masque, moins académique, est le *godil*. Toutes les fantaisies vestimentaires lui sont permises, il rythme la musique avec une canne ou un parapluie, un poireau ou une bouteille de vin... Le *godil* a une activité particulière, la «chine». Transposant sa voix dans un registre aigu, il prend à partie un spectateur qu'il essaye d'entraîner vers un café pour se faire payer à boire. La «chine» faite en occitan, révèle des détails de la vie privée du «chiné» qui, pris au jeu, s'efforce de découvrir par déduction l'identité du *godil*.

Ce folklore, très vivant à Limoux, avait inspiré les organisateurs carcassonnais qui, en 1953, impulsent la création d'une bande ayant les mêmes aspects que les limouxins dont des représentants venaient parfois prêter leur concours. Les pierrots de couleur menaient la musique et parcouraient avec les *godils* et le public des itinéraires qui différaient d'une année à l'autre. Les *fecòs* sortaient tous les samedis soirs, ou chaque fois que le Comité jugeait leur présence indispensable.

Le succès réel remporté par les *fecòs* donna naissance à une volonté de composition folklorique spécifique à Carcassonne en transposant la tradition limouxine : «Etant donné le succès des *fecòs*, il conviendrait de leur trouver une originalité carcassonnaise, entre les meuniers et les *godils* limouxin, et les soufflaculs de Lons-Le-Saunier.



Carcassonne, France. Les pandores (Coll. particulière)

On pourrait leur donner la cape des *des vendanges*, le serment pour *carabans* (18 mars 1958).

Un autre projet de *foire* dans la Cité naquit dans l'esprit du Comité, conscient du rôle touristique de la ville médiévale au moment du festival théâtral qui s'y tenait (17 avril 1961). Si ce projet avait eu une suite, une autre race de *gros* aurait vu le jour : le *gros* moyen-âgeux. Des sorties de *foire* avaient été prévues ainsi à l'époque.



Elles évoluent dans les *carabans*.

Les *gros* sont achetés par lot à des villes qui en font.

Carcassonne et la reine du Carnaval (Coll. particulière)



Grosses têtes (Coll. particulière)

On pourrait leur donner la capeline des vendanges, le sarment pour *carabena*» (18 mars 1958).

Un autre projet de *fecòs* dans la Cité naquit dans l'esprit du Comité, conscient du rôle touristique de la ville médiévale au moment du festival théâtral qui s'y tenait (15 avril 1961). Si ce projet avait eu une suite, une autre race de *godils* aurait vu le jour : le *godil* moyenâgeux. Des sorties de *fecòs* avaient été prévues aussi à l'époque des vendanges. Ainsi récupéré le folklore reconstruit n'eut pas de continuité n'ayant pas la vitalité des bandes de quartier limouxines.

les grosses têtes

«Le gigantisme de certains personnages légendaires dans de nombreux départements du Nord de la France nous paraît être le fruit de l'imagination populaire dont la tendance naturelle est de porter aux individus qu'elle vénère ou craint une importance et une force excessives. Elle fait des surhommes, des animaux colossaux. Les géants ne se montrent pas seulement dans des fêtes religieuses, leur but étant de provoquer la joie collective, ils peuvent apparaître dans des fêtes profanes» (40).

A Saragosse à l'occasion des fêtes du Pilar, des Grosses-Têtes (*Gigantes y Cabezudos*) parcourent tous les jours un quartier populaire de la ville. Venant d'Italie, quand la Sicile et Naples faisaient partie du royaume d'Aphonse V, les grosses-têtes, au nombre de quatre, représentaient les continents. Des géants furent construits sur le modèle de personnages historiques ou littéraires. Leur aspect comique et leur comportement avec la foule garantit leur succès populaire surtout auprès des enfants qui les insultent et qui fuient par crainte, après avoir chanté une chanson obscène et grossière. Ce caractère fut d'ailleurs combattu par les autorités qui trouvaient que ce laisser-aller profane dévoyait la fête religieuse du Pilar (41).

Sans établir un lien direct entre ces exemples et les grosses-têtes carcassonnaises, nous avons voulu montrer que ces masques jouaient dans tous les cas un rôle prépondérant auprès du public populaire ; il en alla ainsi à Carcassonne.

Leur apparition dans le carnaval remonte à 1951. Un effort pour augmenter leur nombre sera poursuivi jusqu'à la fin, compte tenu du succès obtenu. Les motifs représentent des caricatures de certaines professions comme le ramoneur, le clown, le garçon de café, le pompier ou de certains animaux comme la girafe qui mesurait dans les trois ou quatre mètres de haut, ou encore de certains types régionaux, l'écosais, le breton, le nomade, ou de personnages burlesques de cinéma ou de bandes dessinées, Fernandel en 1954, Les Pieds-Nickelés en 1958. Elles évoluent dans les cavalcades.

Les grosses-têtes sont achetées par lot à des villes qui en font

une grande utilisation, comme Aix-en-Provence qui en fournit un nombre important en 1956.

La grosse-tête est portée par un homme et descend jusqu'à la ceinture, la disproportion de la tête avec les jambes donne à l'ensemble un allure comique. Un trou est aménagé au niveau du cou du masque pour permettre au porteur de se guider. Le comportement de ces masques est de côtoyer la foule vers laquelle ils se penchent pour augmenter leur effet burlesque, les enfants qui les apprécient beaucoup en ont aussi peur et jouent à les attirer pour fuir, et ainsi de suite. Un incident sans gravité, en 1953, entre une grosse-tête et un spectateur permet de remarquer l'intention agressive du public envers le masque géant que l'on insultait souvent, et la nature sociologique des porteurs : « Sur le parcours de Sa Majesté Carnaval, un triste sire a fait des crocs-en-jambes à des porteurs de grosses-têtes ; un fit une chute. C'est d'autant plus regrettable que les porteurs de grosses-têtes sont pour la plupart des chômeurs qui comptent énormément sur ces sorties pour gagner quelque argent » (16 février 1953).

D'autres groupes de masques, sans nom précis, accompagnaient les chars. Habituellement ces travestis représentaient un thème, « la marine américaine », « le franc lourd », par exemple. En 1960, l'arrivée de Carcassus coïncide, à quelques jours près, avec la venue du Général de Gaulle. Un sosie du président accompagné par un groupe de ministres non moins ressemblants fit son apparition dans la cavalcade dont le décor constituait le cadre idéal pour cette parodie de bain de foule qui avait toute son actualité.

Au terme de l'étude du carnaval carcassonnais depuis 1900 on observe une inconstance certaine qui fait son originalité. Il est évident que les diverses crises qu'il a subies sont dues en partie aux difficultés d'adaptation des fêtes traditionnelles dans le cadre urbain contemporain. Jusqu'en 1890 le carnaval a toute sa vitalité, il est auto-organisé par les habitants de la Cité ; la Ville Basse qui veut implanter sa fête dans ses murs apporte de grandes modifications aux cadres festifs traditionnels : le comité des fêtes ne correspond plus à la classe d'âge, il fait appel à de nombreuses sociétés d'où son manque d'unité ; composé d'industriels, de notables puis de commerçants il confisque de plus en plus le rôle actif à la population et sert la cause de ces professions.

Les diverses phases de la fête sont investies dans des entreprises laborieuses comme les cavalcades sans retrouver l'activité inventive du jeu carnavalesque : l'alternative est claire : presque tous les carnavaux qui se sont engagés dans cette voie ont périclité.

A l'auto-organisation populaire succèdent des loisirs de masse, planifiés, prêts à être consommés : en 1961, le comité, en accord avec le maire de la ville, propose un calendrier festif annuel pour l'ensemble des quartiers afin de réduire la concurrence des réjouissances et

d'accroître leur contrôle social. Nécessitant une organisation et un financement importants, le carnaval devient tributaire de la richesse économique de la région, plus forte que la tradition.

Cependant, dans la pluralité des amusements réunis pour le carnaval, certains thèmes populaires empruntés à un folklore authentique témoignent encore de la permanence de l'ancienne fête et de son succès. Mais très proche de la fête publique imposée, le carnaval de Carcassonne ne résiste pas à la concurrence des mass-media modernes et du sport. En 1962 il disparaît.

(8) G. Jourdain, *Le Carnaval de Carcassonne*, t. 101.
 (9) A. Mahul, op. cit., p. 218.
 (10) Cours académiques fondés en 1826 à un nombre de sièges fixe et exclu toute femme. Elle accueille les représentants des autorités et les élites de la région.
 (11) Journal *Le Courrier de l'Aude*, le 12 juillet 1928.
 (12) *Id.*, 2 août 1928.
 (13) *Id.*, 3 août 1928.
 (14) *Id.*, 4 août 1928.
 (15) Journal *Le Radical de l'Aude*, 8 octobre 1902.
 (16) Journal *Le Courrier de l'Aude*, 19 octobre 1902.
 (17) Journal *Le Dépêche du Midi*, édition de Carcassonne, 7 juin 1922.
 (18) Journal *Le Courrier de l'Aude*, le 11 juillet 1899.
 (19) Segues, «Chemin de fer Toulouse-Carcassonne. Réjouissances carnavalesques».
 (20) A. Mahul, «Inauguration du canal des Deux Mers. Fêtes du 31 mai 1816».
 (21) H. Frenu, *Le Carnaval de Carcassonne*, p. 112.
 (22) R. Pichon, *Le Carnaval de Carcassonne*, p. 124.
 (23) J. Fourastié, *Document pour l'histoire de la théorie des prix*, tome II, p. 8.
 (24) A.D.A., 7 M 99.
 (25) A.D.A., 7 M 51.
 (26) A.D.A., N 1529 129.
 (27) Journal *Le Montour de l'Aude*, 19 mai 1901.
 (28) F. Béné, *Le Carnaval de Carcassonne*, t. 101.
 (29) A.D.A., 7 M 28.
 (30) J. Fourastié, op. cit., p. 10, 21/12. Les prix individuels ont été relevés à Paris.
 (31) *Id.*, p. 22.
 (32) A. Pichon, *Le Carnaval de Carcassonne*, t. 101, p. 112.
 (33) *Id.*, t. 101, p. 112.
 (34) J. Gullier, *Le Carnaval de Carcassonne*, t. 101, p. 112.
 (35) G. Jourdain, *Le Carnaval de Carcassonne*, t. 101, p. 112.
 (36) *Id.*, t. 101, p. 112.
 (37) *Id.*, t. 101, p. 112.
 (38) *Id.*, t. 101, p. 112.

Notes

- (1) A. Mahul, *Cartulaire*, T.VI, 1^{re} partie, p.104.
- (2) id. *ibid.*, p.118
- (3) id. *ibid.*, p.134
- (4) id. *ibid.*, p.121
- (5) id. *ibid.*, p.151
- (6) id. *ibid.*, p.189
- (7) J. Poux, «La fête de la souveraineté du peuple à Carcassonne le 20 mars 1798»
- (8) G. Jourdanne, «Les souverains à Carcassonne», p.107
- (9) A. Mahul, *op. cit.*, p.218.
- (10) Cette académie, fondée en 1836, a un nombre de sièges fixe et exclut toute femme. Elle accueille les représentants des autorités et les érudits de la région.
- (11) Journal *L'Eclair*, le 12 juillet 1928.
- (12) id., 2 août 1928.
- (13) id., 3 août 1928.
- (14) id., 4 août 1928.
- (15) Journal *Le Radical du Midi*, 8 octobre 1905
- (16) Journal *Le Courrier de l'Aude*, 19 octobre 1905
- (17) Journal *La Dépêche du Midi*, édition de Carcassonne, 7 Juin 1952.
- (18) Journal *Le Courrier de l'Aude*, le 11 juillet 1899
- (19) Seguevesses, «Chemin de fer Toulouse-Cette. Réjouissances populaires»
- (20) A. Mahul, «Inauguration du canal des Deux Mers. Fêtes du 31 mai 1810, jour de l'Ascension, fête patronale de la ville-basse», p.190.
- (21) H. Féraud, P. Sire, «Folklore de la Cité de Carcassonne», p. 175.
- (22) R. Pech, *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon*, p.154.
- (23) J. Fourastié, *Documents pour l'histoire de la théorie des prix*, tome II. p.8
- (24) A.D.A., 7 M 99
- (25) A.D.A., 7 M 43
- (26) A.D.A., N 1559 159
- (27) Journal *Le Moniteur de l'Aude*, 19 mai 1901
- (28) L'auteur de cet article est le commandant Mailhé, organisateur des fêtes félibréennes de la ville-haute et de la ville-basse en 1904.
- (29) A.D.A., 7 M 56
- (30) J. Fourastié, *op. cit.*, p.10, 21, 23. Les prix indiqués ont été relevés à Paris.
- (31) id. *ibid.*, p.22.
- (32) A. Poitrineau, «La fête traditionnelle», p.346-347.
- (33) *Guide de Carcassonne*, Carcassonne, Servièrre, 1899
- (34) J. Guilaine, «Les fêtes locales dans la région de Saint-Hilaire».
- (35) G. Jourdanne, *Contribution au folklore de l'Aude*, p.14
- (36) S. Glotz, *Le masque dans la tradition européenne*, p.371
- (37) H. Ajac, «Les courses de l'âne en Lauragais», p.17
- (38) U. Gibert, «La partie des meuniers ou le carnaval de Limoux»

- (39) A. Boyer, «Histoire et premier bilan du comité de Carnaval de Limoux»
 (40) S. Glotz, op.cit., p.366
 (41) J. Fribourg, *Fêtes à Saragosse*.

Nous remercions tous les informateurs qui ont collaboré à notre enquête :

- André Babou, instituteur à Cité, participant de la fête
- Henri Balu, membre de la «bande des Capucins», d'après un enregistrement réalisé par Daniel Fabre en 1973
- Jean Blanc qui a réalisé pour nous une enquête auprès de sa famille sur les hameaux et villages proches de Carcassonne, Maquens et Pennautier
- A. Gastaud, ancien membre du Hot-Club de Carcassonne dans la période de l'après-guerre de 1945
- Lucien Geynes, ancien président du Comité des Fêtes de Carcassonne de 1950 à 1962.
- René Nelli, qui nous a fait part de ses souvenirs de jeunesse et de ses réflexions sur Carcassonne
- Madame Sicre, carcassonnaise qui a évoqué pour nous la période autour de 1910.

— Sources manuscrites —

Archives départementales de l'Aude.

— Série B, manuscrits antérieurs à 1790 concernant la sénéchaussée du Lauragais. (Cours et juridiction ; Parlement ; baillages ; sénéchaussées et autres juridictions secondaires ; Cours de Comptes ; Cours des aides ; Cours de monnaie.

B. 1 171

B. 2 643, Procédures et sentences criminelles au sujet de la jeunesse de Villasavary.

Nous nous sommes aidé du mémoire de Maîtrise de J.P. BARES sur la «Jeunesse Lauragaise», qui avait déjà dépouillé ces sources.

- Série 7 M, concernant la police administrative du XXème siècle.
- Série 7 M. 43, Cercles déclarés de 1895 à 1901.
- Série 7 M. 52 et 7 M. 53, Associations déclarées de 1900 à 1945.
- Série 7 M. 56, Cercles parus dans les journaux officiels, de 1903 à 1908
 - de 1930 à 1943.
- Série 7 M. 57 à 7 M. 96, Associations de type loi de 1901.
- Série 7 M. 99, Arrêtés préfectoraux et circulaires ministérielles au sujet des «Journées, quêtes et fêtes de Charité», en 1915, 1920, 1929, 1934, 1945.
- Série 7 M. 114, Cercles de jeux de hasard à Carcassonne de 1928 à 1937.

— Série 7 M. 117, Campagnes pour le timbre antituberculeux de 1938 à 1940.
Affaires communales, bals de 1940 à 1943

— Série N, fonds Nelli.

— N. 1559, 152, *La Maison Michel Sabatier*, brochure éditée par cette entreprise fondée en 1885.

— Sources imprimées —

AJAC, H., «Courses de l'âne en Lauragais», *Folklore*, Carcassonne, n° 58, 1950, p.13-17.

Atlas du Languedoc-Roussillon, Paris, Berger-Levrault, 1969.

BARES, J.P., *La jeunesse occitane lauragaise*, mémoire de maîtrise, Toulouse Le Mirail, 1972

BOYER, A., «Histoire et premier bilan du Comité du Carnaval de Limoux», in *Programme officiel des fécos de Limoux*, Limoux, Labaute et Cros, 1973.

FERAUD, H. et SIRE, P., «Folklore de la Cité de Carcassonne», *Folklore*, Carcassonne, n° 29, 1942, p.148-210.

FOURASTIE, J., *Documents pour l'histoire de la théorie des prix*, Paris, Armand Colin, 2 tomes.

FRIBOURG, J., *Fêtes à Saragosse*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée de l'Homme, 1980.

GLOTZ, S. *Le masque dans la tradition européenne*, Binche, Musée international du Carnaval et du Masque, 1975.

GRUSON, J., «Théâtre ouvert ou palais de glace», *Après-demain*, n° 157, octobre 1973.

GUILAINE, J., «Les fêtes locales dans la région de Saint-Hilaire», *Folklore*, Carcassonne, n° 82, 1958, p.3-7.

JOURDANNE, G., «Les souverains à Carcassonne», *Revue Méridionale*, Carcassonne, 1891, p.105-107.

MAHUL, *Cartulaire*, Tome VI, première partie, Carcassonne, Pomiès Imp., 1853-1882.

PECH, R., *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon*, Toulouse, Publications de l'Université Toulouse-Le Mirail, 1975.

PIERSSENS, M., «Le marché, la foire, la fête», *Diogène*, n° 78, avril-juin 1972, p.3-19.

POITRINEAU, A., «La fête traditionnelle», *Annales historiques de la Révolution Française*, n° 221, juillet 1975, p.339-355.

POUX, J., «La fête de la souveraineté du peuple à Carcassonne le 20 mars 1798», *Revue Méridionale*, Carcassonne, 1903, p.5-12.

SEGUEVESSES, «Chemin de fer Toulouse-Cette. Réjouissances populaires», *Le Courrier de l'Aude*, 4 et 8 août 1857.

TIMSIT, M., «Sur l'attraction urbaine dans le département de l'Aude», *Société Languedocienne de Géographie*, Tome XXXV, 2^e fascicule, avril-juin 1964, p.157-179.

Journaux

Le Courrier de l'Aude,

La Démocratie

La Dépêche du Midi, édition de l'Aude

L'Eclair

Le Moniteur de l'Aude

Le Radical du Midi

LE CARNAVAL DE 1960 à 1962

FIGURES D'UNE EVOLUTION

Des bœufs gras aux bals masqués

Les effets de la conjoncture économique

Carnaval et Charité

L'ORGANISATION DE LA FETE

Le Comité des Fêtes

Les autres animateurs du Carnaval

Les industriels

Les commerçants et les syndicats professionnels

Les sociétés

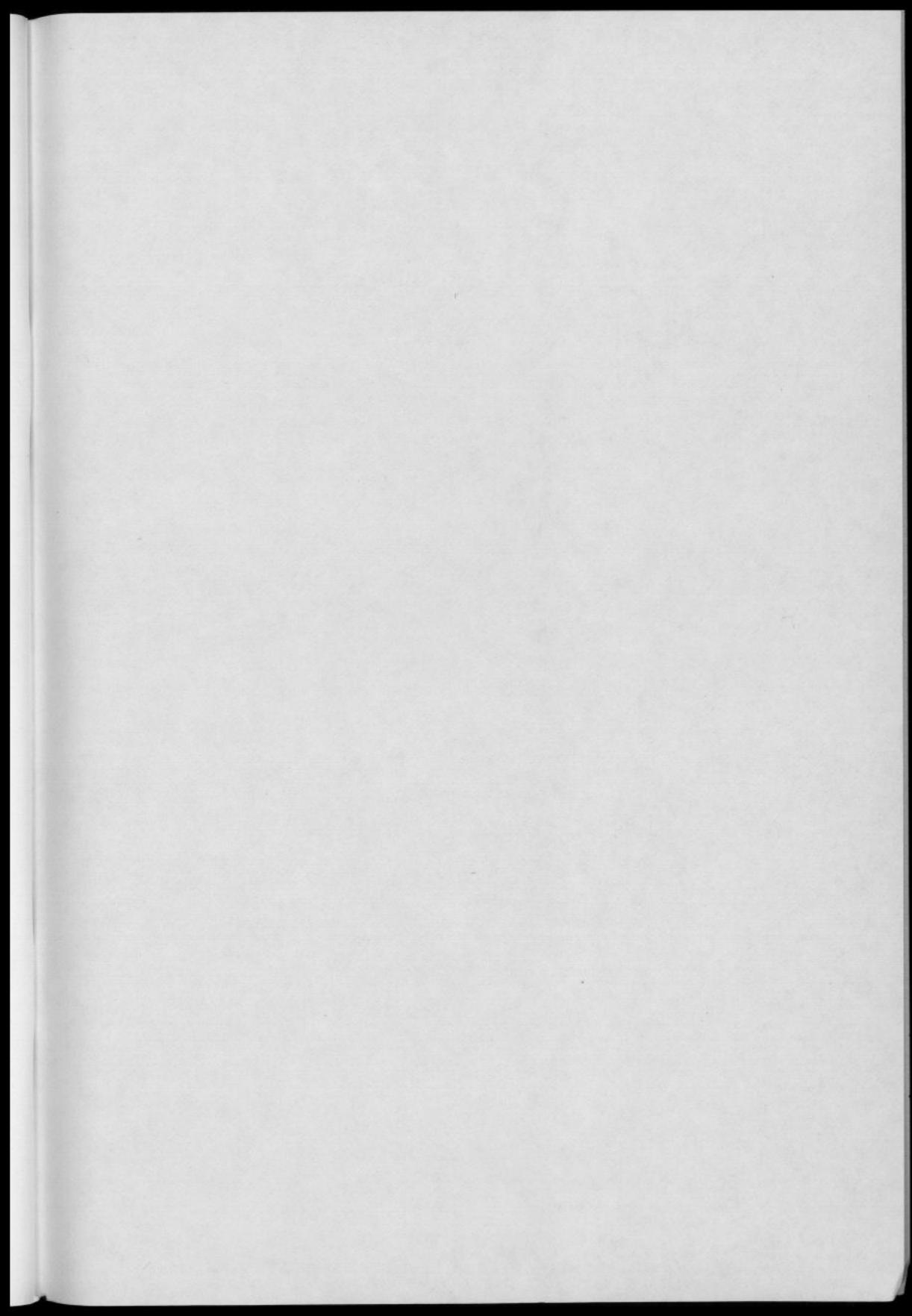
Quartiers et villages

Le financement

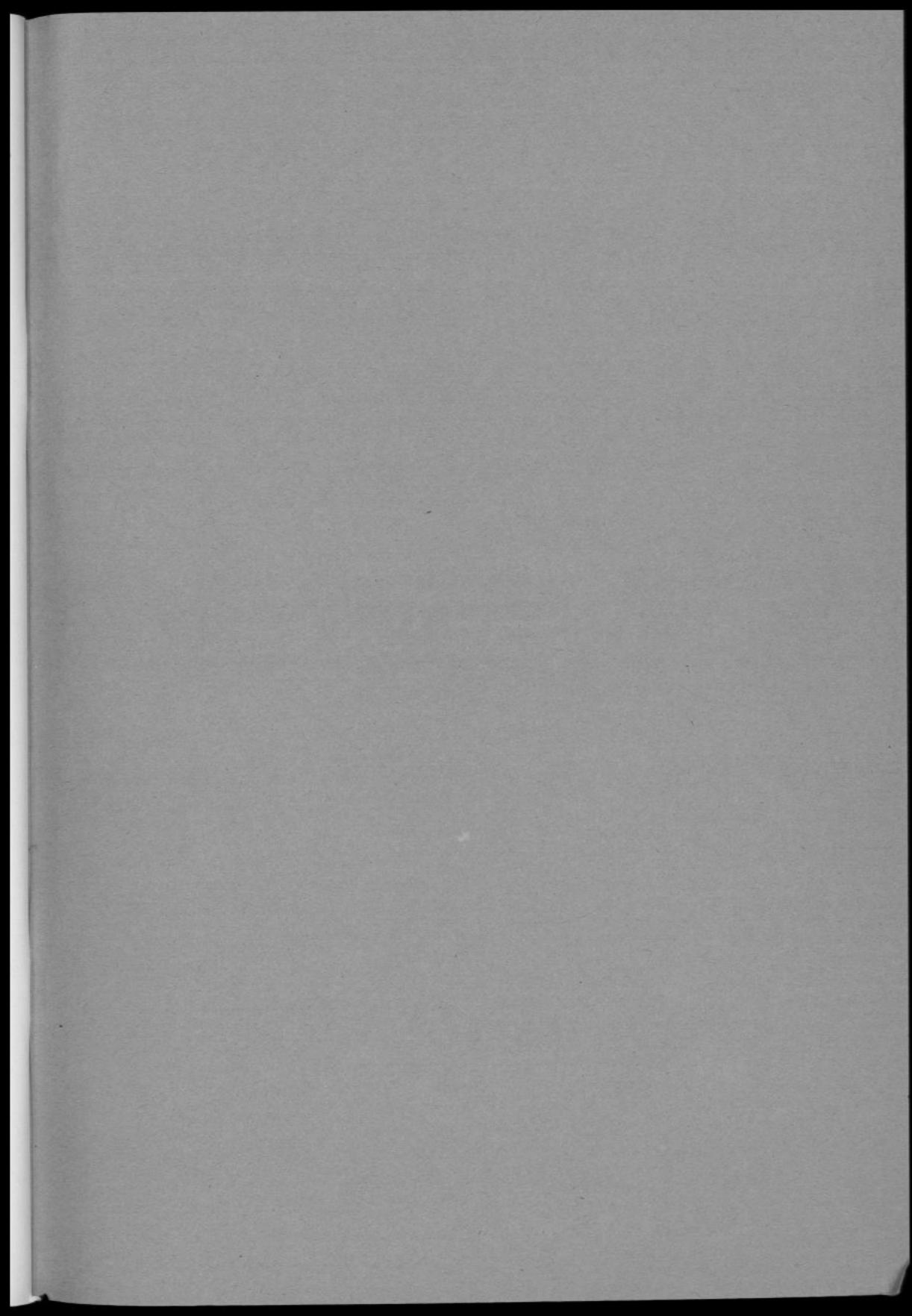
Table des matières

LA FETE SPECTACLE	5
CEREMONIES DYNASTIQUES ET PATRIOTIQUES	7
<i>Un exemple de théâtre pédagogique : la fête de la souveraineté du peuple à Carcassonne le 20 Mars 1798</i>	8
LES FETES SPECTACLES A LA FIN DU XIX^e SIECLE ET AU XX^e SIECLE	10
<i>La «Cavalcade historique» du 27 mai 1876</i>	10
<i>Les fêtes de 1936</i>	10
<i>Les fêtes du Bi-Millénaire de la Cité 13-29 juillet 1928</i>	13
<i>Buffalo Bill à Carcassonne en 1905</i>	17
<i>Une tradition taumachique</i>	18
LE CARNAVAL DE 1900 à 1962	21
FIGURES D'UNE EVOLUTION	25
<i>Des bœufs gras aux bals masqués</i>	25
<i>Les effets de la conjoncture économique</i>	27
<i>Carnaval et Charité</i>	30
L'ORGANISATION DE LA FETE	32
<i>Le Comité des Fêtes</i>	32
<i>Les autres animateurs du Carnaval</i>	34
<i>Les industriels</i>	34
<i>Les commerçants et les syndicats professionnels</i>	36
<i>Les sociétés</i>	37
<i>Quartiers et villages</i>	38
<i>Le financement</i>	39

<i>Les aspects économiques</i>	43
LE DEROULEMENT DES FETES CARNAVALESQUES	45
<i>Les bals</i>	47
<i>Sa Majesté Carnaval</i>	54
L'accueil des effigies	55
Jugements et incinérations	67
<i>Les défilés</i>	74
La promenade des boeufs gras	74
Les défilés à pied	77
Les défilés de chars	78
<i>Les groupes carnavalesques</i>	83
Les pandores	83
Les bigophones	83
Les fecòs	84
Les grosses têtes	85
<i>Sources</i>	88



<i>Les aspects économiques</i>	43
LE DEROULEMENT DES FETES CARNAVALESQUES	45
<i>Les bals</i>	47
<i>Sa Majesté Carnaval</i>	54
L'accusé des effigies	55
Jugements et incinérations	67
<i>Les défilés</i>	74
La promenade des bœufs gras	74
Les défilés à pied	77
Les défilés de chars	78
<i>Les groupes carnavalesques</i>	83
Les pandores	83
Les bigophones	83
Les fecès	84
Les grosses têtes	85
<i>Sources</i>	88



IMPRIMERIE GABELLE
CARCASSONNE

Commission paritaire N. 21752
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 88

Fêtes et Carnaval dans la ville

Carcassonne 1790 - 1961

Bals de charité où l'on s'exhibe, défilés carnavalesques pour lesquels on se masque, reconstitutions historiques fastueuses, spectacles populaires à saveur d'exotisme... autant de figures différentes que la ville a données à ses fêtes durant plus d'un siècle et demi.

Quelles sont les raisons de cette diversité, quel sens lui donner ? A travers la lecture d'archives, d'articles de presse, de témoignages oraux plus récents, sans prétendre l'enfermer dans le carcan d'une explication trop rigide ou unique cet ouvrage se propose d'éclairer le rôle des acteurs - humbles ou notables - de scruter les mutations économiques et les transformations sociales de cette mosaïque de jeux festifs qui, périodiquement, enfièvent l'espace urbain et constituent un des moments les plus forts de sa convivialité.

50 Francs